

REPUBLIQUE DU CAMEROUN



Paix – Travail – Patrie

*Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
(PDDAA)*



***PLAN NATIONAL D'INVESTISSEMENT
AGRICOLE DU CAMEROUN***

PNIA

2014 – 2020

Volume 1

Dernière version avant validation

Avril 2014

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	ii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES FIGURES.....	iv
SIGLES ET ABBREVIATIONS	v
RESUME EXECUTIF	vii
1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	1
1.1 LE PROCESSUS PDDAA AU CAMEROUN	1
1.2 LE PACTE PDDAA ET LA METHODOLOGIE DE FORMULATION DU PNIA.....	1
1.3 COHERENCE AVEC LES PROCESSUS REGIONAUX	2
2 PRESENTATION DU SECTEUR RURAL CAMEROUNAIS.....	3
2.1 CADRE POLITIQUE	3
2.2 LES STRATEGIES DU SECTEUR RURAL CAMEROUNAIS	3
2.3 DONNEES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES	4
2.4 CARACTERISTIQUES DU SECTEUR RURAL	9
2.5 ORGANISATION INSTITUTIONNELLE.....	11
2.6 STRUCTURATION DE LA PROFESSION AGRICOLE.....	12
2.7 AUTRES ACTEURS CLES DU SECTEUR AGRICOLE.....	13
2.8 ACTIONS GOUVERNEMENTALES EN COURS DANS LE SECTEUR.....	15
2.9 CONTRAINTES, OPPORTUNITES ET DEFIS A RELEVER	17
3 CHAMP COUVERT ET PERSPECTIVES DE CROISSANCE AGRICOLE.....	22
3.1 LE CHAMP COUVERT PAR LE PNIA	22
3.2 LIENS ET SYNERGIE DSCE-SDSR-PDDAA-PNIA-LOI DES FINANCES	22
3.3 LES MOTEURS DE LA CROISSANCE	22
3.4 LES SCENARIOS POUR UNE CROISSANCE SOUTENUE	23
3.5 LE CHOIX D'UNE OPTION STRATEGIQUE POUR LE PNIA.....	24
4 JUSTIFICATION, OBJECTIFS ET CADRE DE RESULTATS DU PNIA.....	25
4.1 JUSTIFICATION.....	25
4.2 OBJECTIFS DU PNIA	25
4.3 APPROCHE STRATEGIQUE	26
4.4 CADRE DE RESULTATS DU PNIA ET DU PDDAA	28
5 DESCRIPTION DES DOMAINES THEMATIQUES DU PNIA.....	31

5.1	DOMAINE THEMATIQUE 1 : DEVELOPPEMENT DES FILIERES DE PRODUCTION ET AMELIORATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE.....	34
5.2	DOMAINE THEMATIQUE 2 : MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DU MONDE RURAL ET AMELIORATION DE L'ACCES AU FINANCEMENT.....	41
5.3	DOMAINE THEMATIQUE 3 : GESTION DURABLE ET VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES	44
5.4	DOMAINE THEMATIQUE 4: GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL	46
6	EVALUATION DES COUTS DU PNIA	51
6.1	INVENTAIRE DES FINANCEMENTS EN COURS ET DES ENGAGEMENTS	51
6.2	ESTIMATION DES COUTS DE MISE EN ŒUVRE DU PNIA	53
6.3	EVALUATION DES BESOINS EN FINANCEMENTS ADDITIONNELS (GAPS).....	55
6.4	EVALUATION DES CONTRIBUTIONS DES PRODUCTEURS.....	56
6.5	COHERENCE AVEC LES NIVEAUX ACTUELS DE FINANCEMENTS ET DE DEPENSES.....	57
6.6	RENTABILITE ECONOMIQUE DU PNIA.....	57
7	MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE.....	58
7.1	ROLE DES ACTEURS ET DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE.....	58
7.2	MECANISME DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE CONCERTATION	60
7.3	MODALITES ET MECANISMES DE FINANCEMENT	61
7.4	RESPONSABLE DE MISE EN OEUVRE.....	62
8	DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION GLOBAL.....	63
8.1	GENERALITES	63
8.2	LE DISPOSITIF AU NIVEAU STRATEGIQUE	63
8.3	LE DISPOSITIF AU NIVEAU OPERATIONNEL.....	64
8.4	INTEGRATION DU DISPOSITIF SECTORIEL DANS UNE DYNAMIQUE NATIONALE ET REGIONALE	65
9	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET MESURES D'ATTENUATION	66
9.1	IMPACTS POSITIFS	66
9.2	IMPACTS NEGATIFS POTENTIELS.....	66
9.3	MESURES D'ATTENUATION.....	66

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la population Camerounaise.....	7
Tableau 2 : Répartition des Budgets de fonctionnement et d'investissement par ministère	15
Tableau 3: Forces Faiblesses Opportunités Menaces pour la composante 1 de la SDSR.....	17
Tableau 4: Forces Faiblesses Opportunités Menaces pour la composante 2 de la SDSR.....	18
Tableau 5: Forces Faiblesses Opportunités Menaces pour la composante 3 de la SDSR.....	19
Tableau 6 : Enjeux et défis significatifs du secteur rural à l'horizon 2020	20
Tableau 7: Scénarios de croissance selon le DSCE et principaux indicateurs.....	23
Tableau 8 : Cadre de résultats du PNIA du Cameroun.....	29
Tableau 9 : Domaines thématiques, actions et activités du PNIA	31
Tableau 10 : Tableau des objectifs pour les filières agricoles (végétales).....	35
Tableau 11: Objectifs pour les filières animales (en tonnes).....	36
Tableau 12 : Objectifs pour les filières halieutiques (en tonnes)	37
Tableau 13 : Objectifs de production des filières forestières.....	39
Tableau 14 : Répartition des financements acquis par programme du PNIA	51
Tableau 15 : Estimation des ressources internes affectées au secteur rural (2014 – 2020).....	52
Tableau 16 : Total des financements acquis par domaine thématique du PNIA	52
Tableau 17 : Coûts détaillés du PNIA 2014 - 2020	53
Tableau 18 : Répartition des gaps en financement du PNIA (en Milliards de FCFA)	55
Tableau 19 : Estimation des montants de crédits pour l'Agriculture.....	56
Tableau 20 : Estimation globale des volumes de financement du secteur	56
Tableau 22 : Matrice d'évaluation des risques et des mesures d'atténuation.....	67

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Positionnement du PNIA au sein du processus national de planification stratégique... 4	4
Figure 2 : Carte des zones agro écologique du Cameroun.....	5
Figure 3 : Evolution du PIB réel depuis 2008.....	6
Figure 4: Carte de la prévalence de l'insécurité alimentaire.....	8
Figure 5 : Répartition du budget national 2013 (fonctionnement et investissement) entre les quatre principaux ministères du secteur rural	16
Figure 6 : Correspondance entre les composantes de la SDSR, les domaines thématiques du PNIA et les Budgets Programmes ministériels.....	21
Figure 7 : Répartition des financements acquis entre les domaines thématiques du PNIA.....	52
Figure 8 : Répartition des coûts de mise en œuvre du PNIA par domaine thématique	54
Figure 9 : Répartition des gaps de financement par composante du PNIA	55
Figure 10 : Dispositif de coordination, de suivi et de pilotage du PNIA et des PRIA.....	61
Figure 11 : Schéma du dispositif de suivi évaluation global orienté vers les résultats.....	63

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AFOP	Projet d'Appui à la Rénovation de la Formation Professionnelle Agricole et Pastorale
AMO	Projet d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage des administrations du secteur rural
ANEMCAM	Association Nationale des Etablissements de Micro Finance au Cameroun
APD	Aide Publique au Développement
APE	Accord de Partenariat Economique
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BP	Budget Programme
C2D	Contrat Désendettement Développement
CAPEF	Chambre d'Agriculture, des Pêches, d'Elevage et des Forêts
CDC	Cameroon Development Corporation
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale
CENEEMA	Centre National d'Etude et d'Expérimentation du Machinisme Agricole
CICC	Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café
CNOPCAM	Concertation nationale des Organisations Paysannes du Cameroun
COOP/GIC	Coopérative/Groupe d'Initiative Commune
CMP	Comité Multipartenaire Pays
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DUE	Délégation de l'Union Européenne
ECAM	Enquête Camerounaise auprès des Ménages
EMF	Etablissement de Micro Finance
EPIA	Elevage, Pêches et Industries Animales
EPM	Equipe pays multisectorielle
FAO	Food and Agriculture Organisation
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GICAM	Groupement inter patronal du Cameroun
INS	Institut National de la Statistique
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce
MINDCAF	Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEPDED	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature et du Développement Durable
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINFI	Ministère des Finances

MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINIMIDT	Ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
MINRESI	Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MINTP	Ministère des Travaux Publics
NRFE	Nouveau Régime Financier de l'Etat
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OP	Organisation des Producteurs
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
OPCC	Organisation des Producteurs de Coton du Cameroun
OSC	Organisation de la Société Civile
PADMIR	Projet d'Appui au Développement de la Microfinance Rurale
PAIDMA	Projet d'appui au soutien à l'investissement et au développement des marchés agricoles
PAP	Programme d'Actions Prioritaires
PAPDEP	Programme d'Amélioration de la Programmation des Dépenses Publiques
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PFNL	Produit Forestier Non Ligneux
PIB	Produit Intérieur Brut
PIBA	Produit Intérieur Brut Agricole
PLANOPAC	Plateforme Nationale des Organisations Professionnelles Agro sylvo pastorales du Cameroun
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNVRA	Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricoles
PPTTE	Pays Pauvre Très Endetté
PSAE	Programme Sectoriel Agriculture Elevage
PSE	Paieiment des Services Environnementaux
PSFE	Le Programme Sectoriel Forêts et Environnement
PTF	Partenaire Technique et Financier
RHORTICAM	Réseau des Opérateurs des Filières Horticoles du Cameroun
SCS	Suivi Contrôle Surveillance
SEMRY	Société d'Exploitation et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua
SOCAPALM	Société Camerounaise des Palmeraies
SODECOTON	Société de Développement du Coton
SOWEDA	South West Development Authority
SYNDUSTRICAM	Syndicat des Industriels du Cameroun
UE	Union Européenne

RESUME EXECUTIF

La mise en œuvre du processus du Programme Détaillé de développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) intervient dans un contexte national particulier, marqué par l'adoption en 2009 du Document de Stratégie de Croissance pour l'Emploi (DSCE) dont l'ambition est de faire parvenir le Pays au stade de l'émergence à l'horizon 2035.

Ce contexte est aussi celui de la pleine entrée en vigueur du Nouveau Régime Financier de l'Etat (NRFE) adopté en 2007 et dont la conséquence est l'adoption de budget-programmes. De ce fait, les principales administrations constituant le secteur rural ont mis leurs stratégies en cohérence avec le DSCE et le NRFE. Concomitamment, le ministère en charge du plan a entrepris la révision de la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) ; le PDDAA du Cameroun s'intègre par conséquent dans cette dynamique nationale, tout en capitalisant dix années de mise en œuvre du programme sur le continent.

⇒ **LE PROCESSUS PDDAA AU CAMEROUN**

A la suite du lancement officiel du processus en juillet 2012, un groupe d'experts nationaux a appuyé l'Equipe Pays Multisectorielle. Un accent particulier a été mis sur l'harmonisation des processus en cours, notamment la révision de la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR), en situant le PDDAA dans un exercice de planification unique, dans lequel le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA 2014 - 2020) doit jouer le rôle de cadre sectoriel de planification de la SDSR.

Le Pacte PDDAA a été signé le 17 juillet 2013 par le Premier Ministre et l'ensemble des Ministres liés au secteur rural, les représentants du NEPAD et de la CEEAC, les organisations représentatives des producteurs, de la société civile et du secteur privé et par l'Ambassade d'Allemagne au nom des Partenaires Technique et Financiers. Il traduit un engagement commun d'œuvrer pour porter les performances du secteur agricole à la hauteur des potentialités du pays avec *une croissance agricole d'au moins 10 % à l'horizon 2020*.

Le Pacte a également défini quatre domaines thématiques prioritaires qui seront développés à travers la formulation du PNIA:

- Le développement des filières de production (végétales, animales, halieutiques et forestières) et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- La modernisation des infrastructures de production du monde rural et l'amélioration des mécanismes d'accès aux financements ;
- La gestion et la valorisation durable des ressources naturelles ;
- Le renforcement des capacités des acteurs du développement rural et la promotion de la concertation (Gouvernance et développement institutionnel).

Le processus PDDAA du Cameroun s'appuie sur la Politique Agricole Commune (PAC) et le Programme Régional d'Investissements pour l'Agriculture, la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN) de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

⇒ **OBJECTIFS ET PRIORITES DU PNIA**

Le PNIA du Cameroun est le cadre national de planification des fonds nationaux et extérieurs pour le développement du secteur rural. Il prend en compte les besoins, les acquis, les gaps à rechercher pour l'investissement et le fonctionnement du secteur à un horizon de sept ans. Il

fédère tous les programmes et projets en cours et doit générer l'ensemble des nouvelles interventions.

Son objectif général est de faire du secteur rural un important moteur de l'économie nationale, qui crée des emplois décents et des richesses pour satisfaire la demande intérieure et extérieure, en assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations dans un contexte de développement durable. Plus spécifiquement, il vise à :

- i. Rendre les produits du secteur rural camerounais plus compétitifs et leur faire gagner des parts additionnelles sur les marchés sous régionaux et internationaux tout en permettant une couverture satisfaisante des besoins alimentaires et nutritionnels ;
- ii. Rendre plus performants les facteurs fondamentaux de production à travers la valorisation optimale des ressources en terres et en eau, l'amélioration du cadre de vie des producteurs ruraux et leur connexion aux marchés, l'amélioration de l'accès matériels, équipements et aux financements adaptés ;
- iii. Optimiser l'utilisation durable des ressources naturelles pour la promotion équilibrée de l'ensemble des filières, en tenant compte des contraintes de préservation de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques ; et
- iv. Créer les conditions favorables au développement du secteur en améliorant la Gouvernance en impliquant tous les acteurs concernés, afin d'assurer de façon efficace et efficiente la planification, la programmation, la budgétisation, la mobilisation des financements, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du développement du secteur rural.

⇒ **APPROCHE STRATEGIQUE**

L'approche stratégique du PNIA repose sur *l'Agriculture de seconde génération*, qui a pour objectif général de générer une croissance durable du secteur, respectueuse du capital environnemental. Elle vise à assurer la souveraineté alimentaire et la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays à travers une modernisation raisonnée et équilibrée des systèmes de production.

L'Agriculture de seconde génération s'appuie à la fois sur les Exploitations Agricoles Familiales et sur les Exploitations de Moyenne et Grande Importance, en renforçant leurs complémentarités et en favorisant leur intégration dans les chaînes de valeurs et leurs connexions aux marchés. Pour ce faire, l'Etat doit améliorer l'environnement institutionnel, promouvoir la formation, la recherche, l'appui conseil et la vulgarisation, investir dans les infrastructures structurantes (pistes de désenclavement, grands aménagements etc.) et faciliter l'accès à la terre et aux financements.

L'Agriculture de seconde génération cible les Exploitations Agricoles Familiales et les Exploitations de Moyenne et Grande Importance qui, quel que soient leurs tailles ou leurs statuts, doivent contribuer à la bonne gestion des ressources naturelles et à la protection de l'environnement et s'inscrit ainsi dans une logique d'économie verte.

⇒ **COÛTS DE MISE EN OEUVRE**

Le coût total de l'ensemble des domaines thématiques et actions du PNIA est estimé à **3 351 milliards de FCFA** pour la période 2014 – 2020, avec une répartition assez équilibrée entre le développement des filières, la modernisation des facteurs de production et la gouvernance et le développement institutionnel.

Dans le même temps, le montant total des projets financés sur ressources externes s'élève à près de 573 milliards de FCFA tandis que les financements intérieurs sont estimés à 1 459,8 milliards sur la période.

De ce fait, les besoins totaux additionnels de financement s'élèvent à près de 1 509 milliards de FCFA et sont essentiellement concentrés dans le deuxième domaine thématique qui inclut les grands investissements structurants ainsi que la facilitation de l'accès aux financements. Le volume total de financement additionnel (1 509 milliards de FCFA) correspond à 62 873 FCFA par personne et seulement 8 982 FCFA par habitant et par an.

Logique d'intervention	Coûts	Financements acquis	GAP	% de GAP
Domaine thématique 1 : Développement des filières de production et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	1 101,6	798,2	303,4	20.1%
Domaine thématique 2 : Modernisation des infrastructures de production du monde rural et amélioration de l'accès au financement	910,9	237,9	673,0	44.6%
Domaine thématique 3 : Gestion et valorisation durable des ressources naturelles	413,8	283,9	129,9	8.6%
Domaine thématique 4 : Gouvernance et développement institutionnel	1 124,8	722,1	402,7	26.7%
TOTAL DU PNIA 2014 -2020	3 551,09	2 042,14	1 508,95	42.5%

De manière indicative, la part des producteurs agricoles a été chiffrée à **11 585 milliards de FCFA**, ce qui représente approximativement 80% du total de la valeur des productions cumulées des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Une partie de ces investissements sera assuré par les banques commerciales et les Etablissements de Micro Finance (EMF) sous formes de crédits accordés aux producteurs.

⇒ **COORDINATION ET MISE EN OEUVRE**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SDSR, le PNIA sera doté d'outils de coordination, de suivi, d'évaluation, de capitalisation et d'orientation stratégique. Pour ce faire, le dispositif de mise en œuvre sera constitué d'un organe au niveau national et d'un organe au niveau de chaque région :

- Le Comité de Pilotage, doté d'un secrétariat exécutif et présidé par le Premier Ministre, et réunissant en son sein tous les Ministères impliqués dans l'exécution du PNIA, les représentants des organisations paysannes, de la société civile et du secteur privé ainsi que les Chefs de file des PTF.
- Les Comités Régionaux de suivi, sous l'autorité des Gouverneurs de Région.

⇒ **MODALITES DE FINANCEMENT**

Les modalités et principes de partenariat s'inscrivent dans une démarche de consultation et de planification stratégique sectorielle et une approche programmatique ministérielle. Les appuis pourront adopter différentes modalités de financement : les fonds propres de l'Etat, l'appui budgétaire, le financement commun sous forme de panier commun ou encore des financements directs (approche projet).

⇒ **SUIVI-EVALUATION**

Le dispositif de Suivi Evaluation Global Orienté vers les Résultats (SEGOR) a pour objectif de donner une vision globale des performances du secteur rural et d'informer les décideurs politiques des actions à prendre pour améliorer la mise en œuvre de la stratégie sectorielle. Le dispositif du secteur s'intègre harmonieusement dans une dynamique nationale et régionale notamment à travers le Strategic Analysis and Knowledge Support System (SAKSS) qui est en connexion avec le système régional, le RESAKSS.

1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1 LE PROCESSUS PDDAA AU CAMEROUN

Le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) est une initiative continentale du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) de l'Union Africaine. Il a été adopté par les Chefs d'Etat et de Gouvernements africains lors du Sommet de Maputo tenu en 2003 au Mozambique. Dans le cadre de sa mise en œuvre, les Etats membres se sont engagés à atteindre progressivement un seuil d'allocation de 10% du budget national au développement du secteur agricole, en vue d'atteindre un taux de croissance agricole d'au moins 6% par an.

A l'échelle du continent africain, les Communautés Economiques Régionales sont été désignées par l'Union Africaine pour accompagner et coordonner la mise en œuvre du PDDAA au niveau des États membres et c'est donc la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) qui a été mandatée pour accompagner le Cameroun.

La mise en œuvre de ce programme intervient dans un contexte particulier, marqué par l'adoption en 2009 du Document de Stratégie de Croissance pour l'Emploi (DSCE) dont l'ambition est de faire parvenir le Pays au stade de l'émergence à l'horizon 2035. A cet effet, le DSCE, qui est le cadre fédérateur de l'ensemble des politiques sectorielles de développement, entend accorder à l'agriculture une place de choix pour promouvoir une accélération de la croissance et porter son taux à deux chiffres à l'horizon 2020.

Ce contexte est aussi celui de la pleine entrée en vigueur du Nouveau Régime Financier de l'Etat (NRFE) adopté en 2007 et dont la conséquence est l'adoption de budget-programmes imposant une restriction du nombre de programmes à quatre par ministère. De ce fait, les principales administrations constituant le secteur rural ont mis leurs stratégies en cohérence avec le DSCE, la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) et le NRFE.

1.2 LE PACTE PDDAA ET LA METHODOLOGIE DE FORMULATION DU PNIA

A l'instar des autres pays d'Afrique centrale, le Cameroun s'est engagé dans ce processus par la création, en août 2011, d'une Equipe Pays Multisectorielle (EPM) chargée de la mise en œuvre du PDDAA. Cette équipe, présidée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), est composée des représentants de haut niveau des autres ministères impliqués dans le développement rural (MINEPIA, MINFOF, MINEPDED, MINEPAT etc.), des représentants des Organisations des Producteurs, des Organisations de la Société civile, du Parlement et du Secteur Privé. L'EPM a joué un rôle essentiel de pilotage et de coordination de l'ensemble du processus, en validant l'approche méthodologique et les différents documents intermédiaires.

A la suite du lancement officiel du processus en juillet 2012, un groupe d'experts nationaux a procédé à une revue générale des documents de stratégie et de politique. Un accent particulier a été mis sur la complémentarité et l'harmonisation de cette phase documentaire avec les autres études en cours, notamment la révision de la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) et la revue des dépenses publiques. Il a alors été décidé d'inscrire le PDDAA dans un exercice de planification nationale unique, dans lequel le futur Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) devra jouer le rôle de cadre sectoriel de planification de la SDSR. Après une série d'ateliers et de concertations avec les différents partenaires, cette première phase a conduit à la rédaction du Pacte PDDAA.

Le Pacte PDDAA a été signé le 17 juillet 2013 par le Premier Ministre et l'ensemble des Ministres liés au secteur, les représentants du NEPAD et de la CEEAC, les organisations représentatives des producteurs, de la société civile et du secteur privé et par l'Ambassade d'Allemagne au nom des Partenaires Technique et Financiers. Il a pour objet de réaffirmer les engagements politiques et budgétaires de l'ensemble des acteurs en faveur des investissements agricoles pour en améliorer la cohérence, l'efficacité, l'efficacités et, à terme,

l'impact sur la croissance, la pauvreté, la sécurité alimentaire et la malnutrition. Le Pacte a défini quatre domaines thématiques prioritaires qui seront développés à travers la formulation du PNIA:

- Le développement des filières de production (végétales, animales, halieutiques et forestières) et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- La modernisation des infrastructures de production du monde rural et l'amélioration des mécanismes d'accès aux financements ;
- La gestion et la valorisation durable des ressources naturelles ;
- Le renforcement des capacités des acteurs du développement rural et la promotion de la concertation (Gouvernance et développement institutionnel).

Le Pacte définit également l'engagement commun d'œuvrer pour porter les performances du secteur agricole à la hauteur des potentialités du pays avec *une croissance agricole d'au moins 10 % à l'horizon 2020*.

La phase post-pacte a démarré en septembre 2013 avec la constitution des groupes thématiques correspondant aux quatre domaines du PNIA. Ces groupes ont intégré, de manière très large, les acteurs étatiques et non étatiques du secteur rural. Un atelier a été tenu en septembre 2013, pour préparer et former les groupes thématiques avec l'appui d'une équipe de cinq consultants nationaux. Par la suite, les travaux se sont poursuivis en octobre et novembre, avec une série d'ateliers participatifs qui ont abouti à l'élaboration de la structure et de la budgétisation du plan dans une première version du PNIA, soumise à l'appréciation de l'Equipe Pays Multisectorielle et des PTF.

Par la suite, trois ateliers régionaux (à Kribi, Limbé et Garoua) ont permis d'informer et d'enrichir le premier draft avec les réalités régionales et produire une deuxième version provisoire qui a été soumise à l'ensemble des parties prenantes.

Enfin, après avoir intégré l'ensemble de remarques formulées et les contributions de l'IFPRI (International Food Policy Research Institute) en janvier et février 2014, un atelier national de validation est venu ponctuer le processus à Yaoundé en avril 2014.

C'est donc à la suite d'un long processus participatif ayant impliqué plus de 400 acteurs du secteur au cours d'une vingtaine d'ateliers, que le PNIA a été soumis à la Revue externe du NEPAD avant d'être présenté la réunion d'Affaire (Business meeting).

1.3 COHERENCE AVEC LES PROCESSUS REGIONAUX

Le processus PDDAA du Cameroun s'appuie sur la Politique Agricole Commune (PAC) de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). Le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA 2014 – 2020) du Cameroun, dans ses objectifs et dans ses priorités, est donc en adéquation avec les composantes de la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR), les piliers du PDDAA et les thématiques prises en compte par le Programme Régional d'Investissements pour l'Agriculture, la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN) de l'Afrique Centrale. Ce dernier est structuré autour de quatre objectifs ou composantes et une quinzaine de résultats.

- Objectif Spécifique 1: Accroître durablement la productivité et la compétitivité de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la foresterie, pour réduire le déficit agroalimentaire régional et améliorer les revenus des producteurs
- Objectif Spécifique 2: Développer des stratégies de gestion rationnelle et durable des ressources naturelles.
- Objectif Spécifique 3: Promouvoir un environnement global favorable au développement agricole régional.
- Objectif Spécifique 4: Favoriser l'accès à l'alimentation par les personnes vulnérables et exposées aux crises alimentaires et nutritionnelles.

2 PRESENTATION DU SECTEUR RURAL CAMEROUNAIS

2.1 CADRE POLITIQUE

Au cours des récentes années, le Cameroun a connu trois avancées majeures en termes de planification du développement. Il s'agit notamment et chronologiquement :

- de la promulgation de la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant **Régime Financier de l'Etat (NRFE)** effective depuis 2013. L'exécution du budget doit se faire sous forme de programmes reflétant les politiques publiques et déclinés en objectifs précis, assortis d'indicateurs de performance ;
- de l'adoption par le Gouvernement en mars 2009 de la **Vision du Cameroun 2035** qui vise à faire du Cameroun un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité. La Vision intègre quatre objectifs généraux à savoir : (i) réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable, (ii) devenir un pays à revenu intermédiaire, (iii) atteindre le stade de Nouveau Pays Industrialisé, et (iv) renforcer l'unité nationale et consolider le processus démocratique ; et
- de l'adoption en novembre 2009 du **Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)** à l'horizon 2020. Les secteurs prioritaires d'investissement ont été identifiés et repris dans trois piliers: i) la stratégie de croissance, ii) la stratégie de l'emploi et (iii) la gouvernance et gestion stratégique de l'Etat. Le développement du secteur agricole est identifié comme l'une des principales sources de croissance économique.

2.2 LES STRATEGIES DU SECTEUR RURAL CAMEROUNAIS

2.2.1 La Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR)

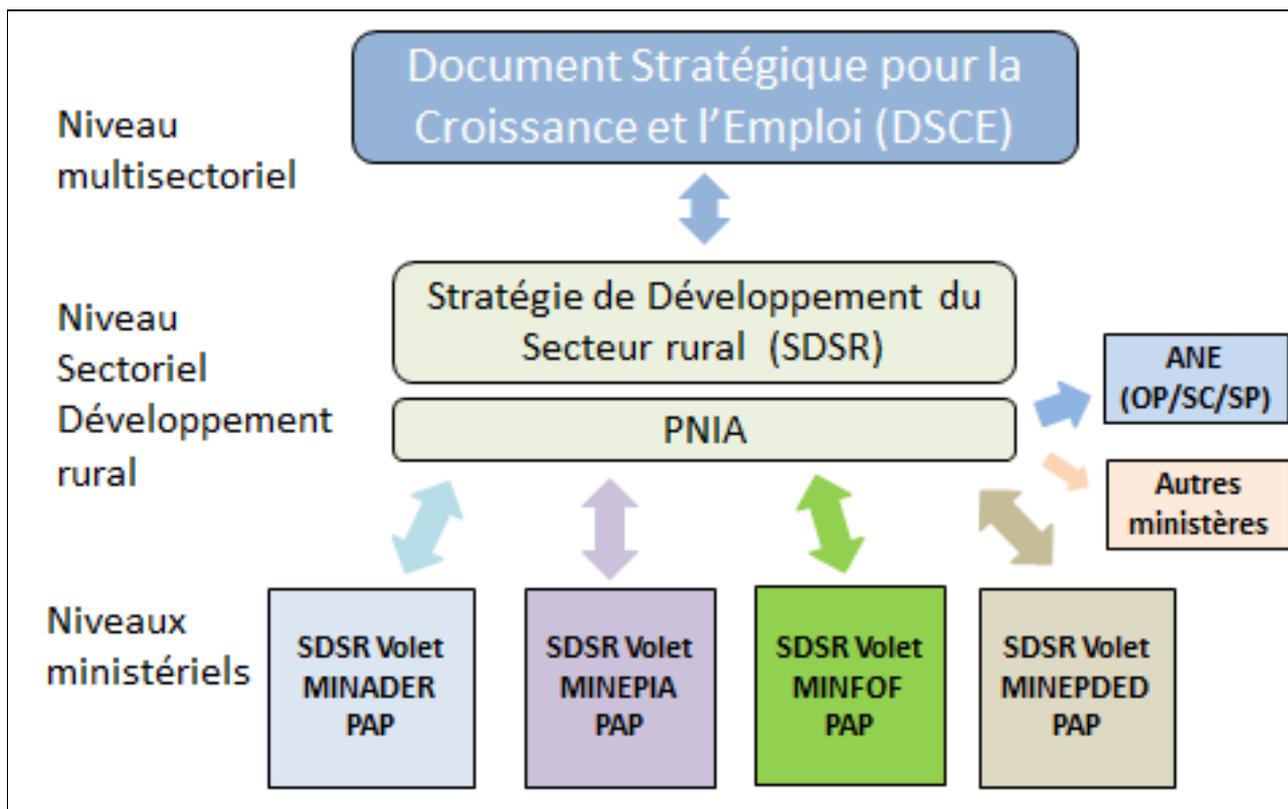
Pour concrétiser les grandes orientations stratégiques nationales, la **Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR)** horizon 2020 est en cours d'actualisation. Cette stratégie fixe les orientations stratégiques dans lesquelles s'inscrivent les **Stratégies sous sectorielles (SDSR volets ministériels)** alignées sur le DSCE à savoir :

- La stratégie 2020 du sous-secteur forêts et faune :
Elaborée en 2012, elle comporte quatre programmes dont: (i) l'aménagement et le renouvellement de la ressource forestière, (ii) la sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des aires protégées, (iii) la valorisation des ressources forestières, et (iv) la gouvernance et l'appui institutionnel du sous-secteur.
- La stratégie 2020 du sous-secteur élevage, pêches et industries animales
Elle a été élaborée en 2012 et comporte trois programmes opérationnels et un programme support: (i) le développement des productions et des industries animales, (ii) le développement des productions halieutiques, (iii) l'amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et la lutte contre les zoonoses et (iv) la gouvernance et l'appui institutionnel sous sectoriel.
- La stratégie 2020 du sous-secteur agriculture et développement rural
Finalisée en 2012, elle comporte quatre programmes: (i) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières, (ii) la modernisation des infrastructures du monde rural et de production agricole, (iii) la gestion durable des ressources naturelles spécifiques à l'agriculture et (iv) la gouvernance et l'appui institutionnel au sous-secteur.
- La stratégie 2020 du sous-secteur environnement, protection de la nature et développement durable
Elle comporte quatre programmes: (i) la lutte contre la désertification et les changements

climatiques, (ii) la gestion durable de la biodiversité, (iii) la lutte contre les pollutions, nuisances et produits chimiques et (iv) la gouvernance et l'appui institutionnel au sous-secteur.

Le processus PDDAA au Cameroun s'est attaché à valoriser et harmoniser les différentes initiatives de planification stratégique en cours. L'Equipe Pays Multisectorielle a ainsi clairement défini les liens entre les différents documents de stratégie (DSCE, SDSR et SDSR volets ministériels) en positionnant le PNIA comme le plan d'action budgétisé de la SDSR (figure 1).

Figure 1 : Positionnement du PNIA au sein du processus national de planification stratégique



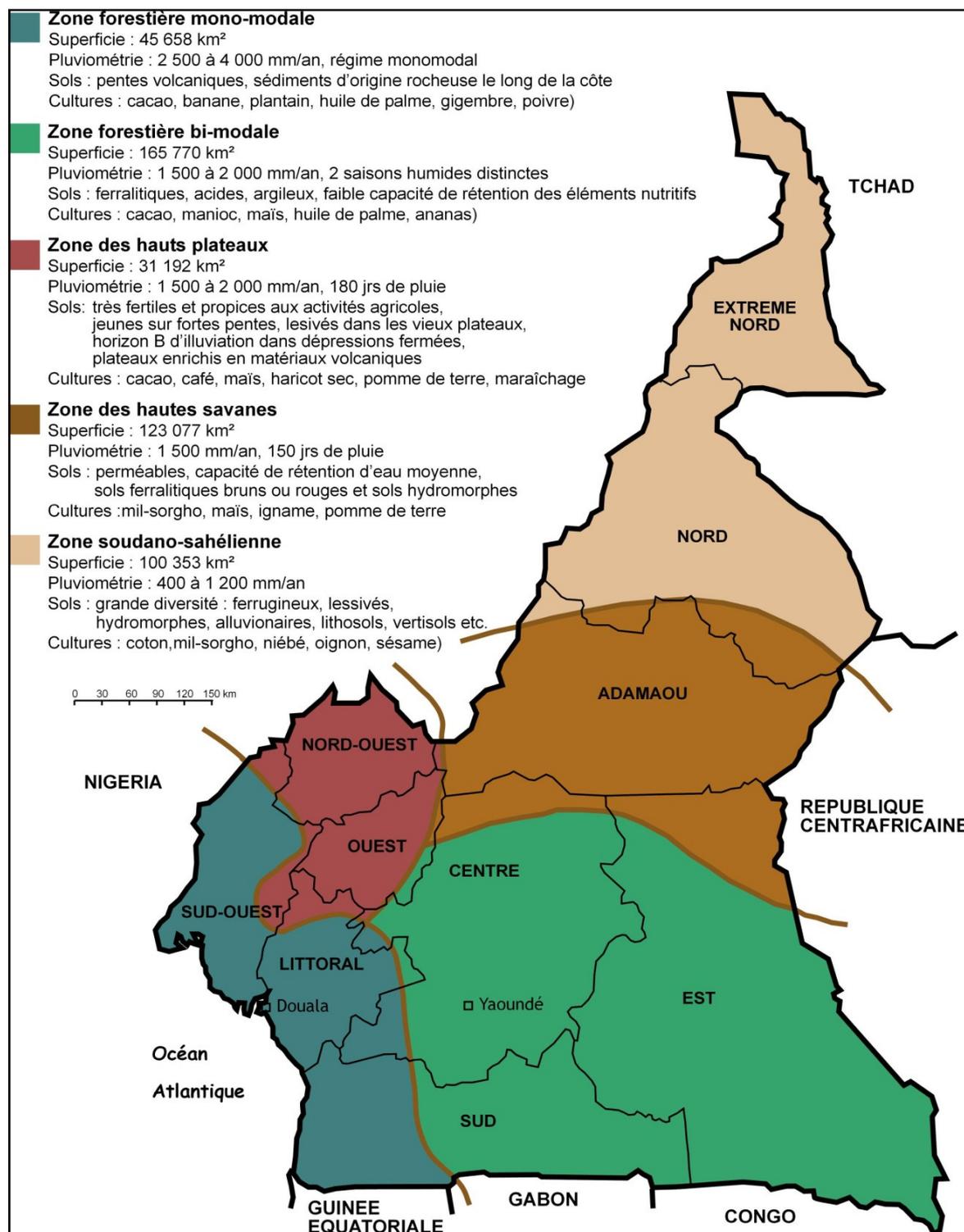
2.3 DONNEES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

2.3.1 Généralités sur le Cameroun

Le Cameroun est un pays d'Afrique Centrale situé au fond du Golfe de Guinée. Le pays s'étend sur une superficie de 475 650 kilomètres carrés. Il possède au Sud-ouest une frontière maritime de 420 km le long de l'Océan Atlantique. Cinq zones agro écologiques homogènes porteuses de paysages et de climats variés sont identifiables dans le pays et expliquent la grande diversité des productions (figure 2).

Le Cameroun est organisé en 10 régions administratives (Adamaoua, Centre, Est, Extrême-Nord, Littoral, Nord, Nord-Ouest, Ouest, Sud, Sud-Ouest) placées sous l'autorité d'un Gouverneur. Elles sont divisées en 58 départements qui sont à leur tour composées de 360 arrondissements. A la suite des décrets de janvier 2008 portant création des communautés urbaines, la carte signalétique de l'institution communale du Cameroun présente 374 municipalités réparties en 14 communautés urbaines et 360 communes. Les limites géographiques des communes sont confondues à celles des arrondissements.

Figure 2 : Carte des zones agro écologiques du Cameroun



2.3.2 Les données économiques

Depuis 2008, le Cameroun est sur une tendance de croissance économique positive. Le pays affiche une progression du rythme de croissance en 2012 avec un taux de 4,4% après 4,1% en 2011, résultante d'une progression dans les trois secteurs de l'économie nationale¹.

¹ Source : MINEPAT, CBMT version provisoire juin 2013

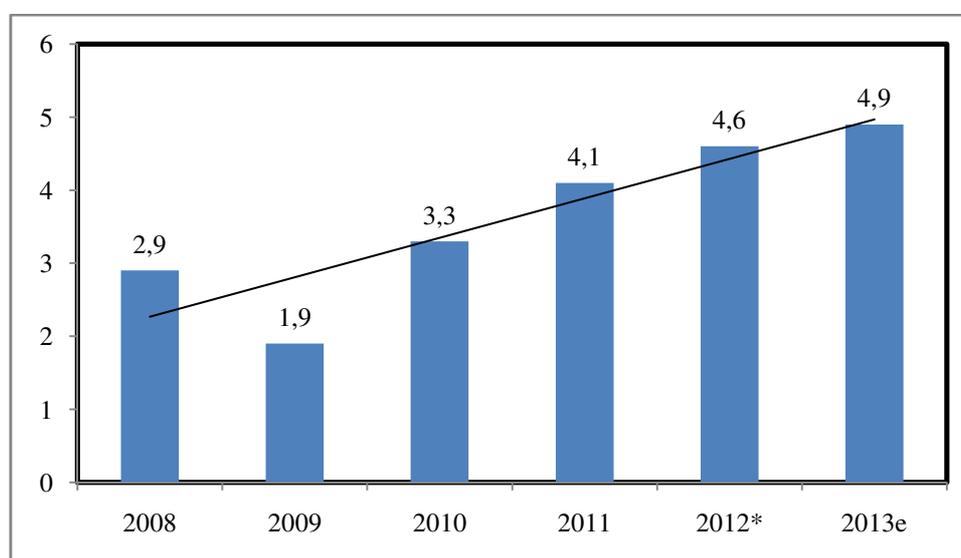
En 2013, le taux de croissance s'est élevé à 4,8 % et le Cameroun vise une croissance de 5,3% en moyenne sur la période 2014-2016².

Le rythme de hausse des prix s'est établi à 2,4% en 2012 et l'augmentation des prix des produits alimentaires a été de l'ordre de 4,7% en 2011.

Selon l'INS, le secteur primaire reste le moteur de l'économie nationale tant pour sa contribution au PIB (45% en 2009) que pour les effets d'entraînement sur les autres secteurs. Il occupe plus de la moitié de la population active alors que le secteur industriel contribue à 27,6% du PIB.

En ce qui concerne les échanges avec l'extérieur, les statistiques révèlent en 2012 un déficit commercial de 1142,7 milliards de FCFA. Cette situation est la résultante d'une tendance plus marquée des importations (+3,6%) par rapport aux exportations (+2,2%)³. Selon le Comité du commerce extérieur, en 2012, les importations de poissons représentent 3,7% du total des importations tandis que le riz en représentait 4,7%. Quant aux principales exportations, elles sont constituées du coton, des bois sciés ou désossés et du cacao qui représentent respectivement 3,4%, 6,5% et 9,2% du total des exportations nationales.

Figure 3 : Evolution du PIB réel depuis 2008



Source : INS et FMI

2.3.3 Les données démographiques

Sur la base des résultats du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé en 2005, la population camerounaise est estimée, en janvier 2012, à 20.386.799 habitants, et composée de 50,5% de femmes et de 49,5% d'hommes. Elle atteindrait 26,5 millions d'habitants en 2020. La densité de la population (43,7 habitants/Km² en moyenne) varie selon les régions.

Selon l'INS (annuaire statistique 2011) le taux d'urbanisation est de 52% en 2010, la population urbaine dépassant pour la 1ère fois la population rurale. La pyramide des âges de la population traduit l'extrême jeunesse de cette population. En effet, la moitié de la population du Cameroun a moins de 17 ans. La population de moins de 15 ans représente 43% et la population de 65 ans ou plus représente 3,5%.⁴

² Source : idem

³ Source : idem

⁴ Source : annuaire statistique du Cameroun 2011

Tableau 1 : Evolution de la population Camerounaise

Indicateurs	2005	2010e	2012p
Population			
Masculine	8 632 036	9 599 224	10 672 800
Féminine	8 831 800	9 806 876	10 926 300
Totale	17 463 836	19 406 100	21 599 100
Urbaine	8 514 938	10 091 172	...
Rurale	8 948 898	9 314 928	...
Taux d'urbanisation (%)	48,8	52,0	...
Densité de population au Km2	37,5	41,6	46,35
Taux de croissance annuelle (%)	2,8	2,6	2,6

Source : annuaire statistique du Cameroun 2011 RGPH 2005. e = estimation RGPH ; p = projection

2.3.4 L'incidence de la pauvreté

Evolution et situation de la pauvreté

La pauvreté, qui a reculé de 13 points entre 1996 et 2001 dans sa dimension monétaire, est restée stable sur la période 2001-2007. En 2007, l'ECAM3 (dernière source d'information) estime l'incidence de la pauvreté à 39,9% soit 7,1 millions de personnes pauvres. En 2007, le phénomène est prédominant en zone rurale (55,0%) et dans les régions septentrionales (plus de 53%). Dans son évolution, la pauvreté a nettement reculé en milieu urbain, de l'ordre de 5 points, notamment dans les villes de Douala et Yaoundé, alors qu'en milieu rural l'incidence de la pauvreté s'est aggravée de près de 3 points, surtout dans les campagnes des trois régions septentrionales.

Incidence OMD

En tenant compte du scénario de référence du DSCE, le Cameroun pourra certainement atteindre en 2015 un objectif sur huit (OMD 2 : Assurer une éducation primaire pour tous) et pourra en réaliser quatre si des efforts soutenus sont maintenus⁵ (voir détail en annexe).

2.3.5 La situation alimentaire et nutritionnelle

Une sécurité alimentaire fragile et une couverture insuffisante en produits alimentaires⁶

Le Cameroun connaît des problèmes de sécurité alimentaire principalement en zone rurale où 9,6 % des ménages sont en insécurité alimentaire contre 6,7% en zone urbaine (0,7% sévère et 6% modérée). Cette moyenne cache de fortes disparités entre les régions. En effet, dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord, respectivement 14,6% et 17,9% des ménages ont une alimentation qui n'est pas satisfaisante. D'autres régions ont des taux non négligeables d'insécurité alimentaire: l'Est (10,3%), l'Ouest (7,3%), l'Adamaoua (7,1%) et le Sud (6%). L'insécurité alimentaire sévère touche surtout l'Extrême-Nord (4,1% des ménages), le Nord (3,7%) et l'Ouest (3,3%).

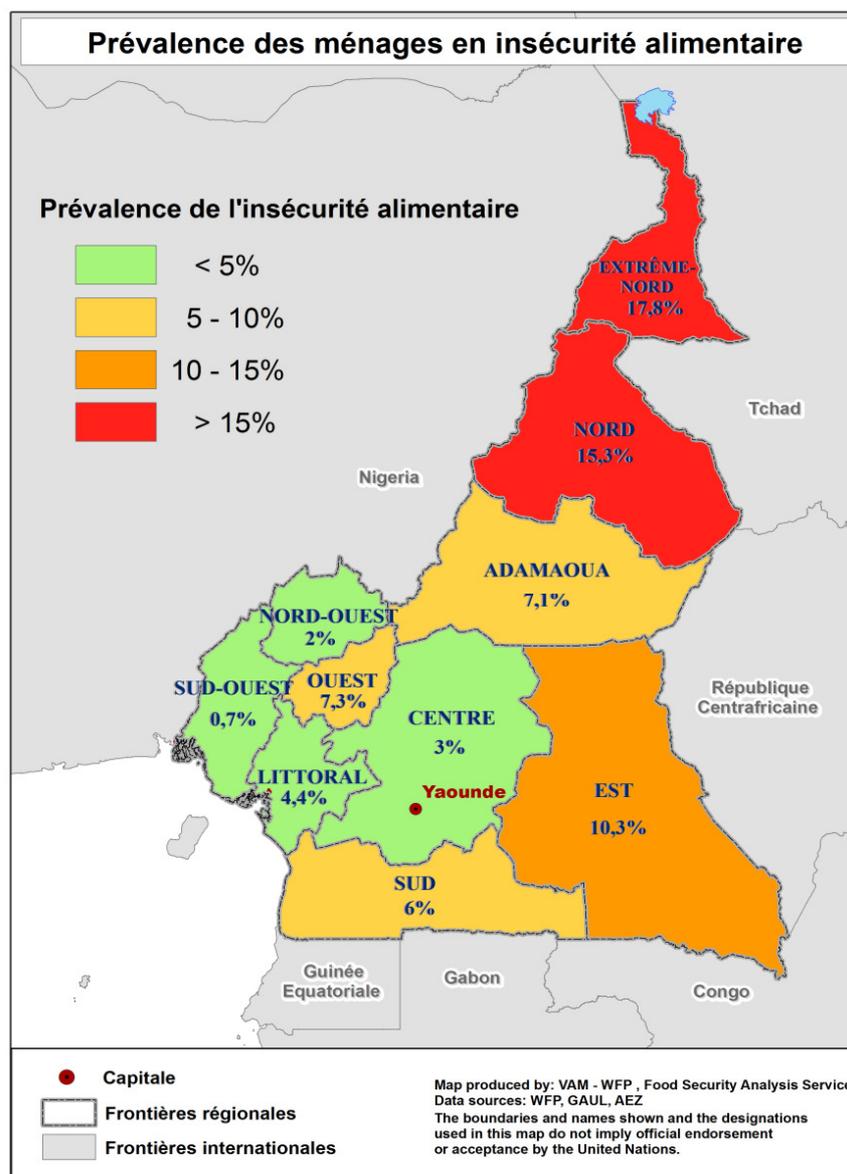
La consommation énergétique moyenne au Cameroun se situe à environ 2.300 Kcal/personne/jour, très en-deçà de la moyenne des pays en développement qui se situe à 3.100 Kcal/personne/jour⁷.

⁵Source : Rapport national de progrès des objectifs du millénaire pour le développement, année 2012

⁶Situation de la sécurité alimentaire et des marchés au Cameroun 2011 ; Analyse Globale de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité (CFSVA) : MINADER, PAM, FAO

⁷Source : 'Etat des lieux du secteur rural ; statistiques de la FAO ; septembre 2013,

Figure 4: Carte de la prévalence de l'insécurité alimentaire



Source : Analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, PAM/GOV/FAO, 2011

Une situation nutritionnelle préoccupante

De 1991 à 2011, la situation de la malnutrition chronique, ou retard de croissance globale chez les enfants de 6 à 59 mois, au Cameroun ne s'est guère améliorée⁸. En effet, le taux de malnutrition chronique globale dans cette tranche d'âge s'est aggravé dans l'ensemble du pays, passant de 24,4% en 1991 à 32,5% en 2011. Avec un taux de malnutrition chronique sévère de 14,1% en 2011 contre 8,9% en 1991. Selon les milieux de résidence, 40,5% d'enfants en zone rurale souffrent de la malnutrition chronique contre 21,9% en milieu urbain. Cette situation est d'autant plus préoccupante, que le Cameroun se retrouve classé parmi les 36 pays du monde ayant une prédominance du retard de croissance des enfants supérieure à 20%.

⁸ Situation de la sécurité alimentaire et des marchés au Cameroun 2011 ; Analyse Globale de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité (CFSVA) : MINADER, PAM, FAO

2.4 CARACTERISTIQUES DU SECTEUR RURAL

Le secteur rural est le principal pourvoyeur d'emplois ; l'agriculture camerounaise emploie environ 60% de la population active, essentiellement au sein d'exploitations familiales, et assure un rôle irremplaçable dans la création de revenus dans les campagnes, pour les quelques deux millions de ménages agricoles recensés⁹.

Les systèmes de productions agricoles du Cameroun sont nombreux et variés¹⁰. Le Cameroun compterait environ deux million d'exploitations agricoles. On estime que 72 % de ces exploitations sont polyvalentes (concernées par les productions végétales et animales, et, dans la partie méridionale du pays, par la forêt), 25 % spécialisées dans les productions végétales et 3 % spécialisées dans l'élevage.

On distingue deux grands types d'unités de production :

- *Les Exploitation Agricole Familiale*, qui sont constituées d'un ou de plusieurs membres unis par des liens de parenté ou des us et coutumes et exploitant en commun les facteurs de production en vue de générer des ressources sous la direction d'un des membres, désigné chef d'exploitation, qu'il soit de sexe masculin ou féminin.
- *Les Exploitations de Moyenne et Grande Importance* qui sont gérées à titre individuel ou en société et employant exclusivement une main d'œuvre salariée conformément à la législation du Travail en vigueur.

2.4.1 L'Exploitation Agricole Familiale (EAF)

Les Exploitations agricoles Familiales (EAF) peuvent être centrées sur les systèmes traditionnels extensifs centrés sur les cultures industrielles traditionnelles (cacao, café) ou sur les systèmes polyvalents extensifs qui se consacrent aux productions vivrières destinées essentiellement à l'autoconsommation.

Dans le cas spécifique de l'élevage, il faut inclure dans les Exploitations Familiales, le pastoralisme et l'agro pastoralisme. Dans le pastoralisme, on pratique l'élevage traditionnel de bovins à plein temps, avec peu ou pas du tout d'activité agricole. On y rencontre les éleveurs sédentaires et semi sédentaires ainsi que les éleveurs nomades.

Les systèmes de culture semi intensifs concernent les exploitations familiales qui se différencient des précédentes par la conduite de productions destinées au marché, le recours à certains facteurs modernes de production (culture attelée au Nord, engrais etc.), et la présence d'un environnement général plus favorable (crédit, circuits de collecte des produits, proximité des marchés). Il s'agit principalement des exploitations familiales encadrées par des sociétés publiques ou privées (365.000 exploitations produisant du coton, exploitations dans les périmètres rizicoles, plantations villageoises de palmier à huile, etc.), des unités maraîchères et des fermes périurbaines semi intensives d'élevage.

2.4.2 Les Exploitations de Moyenne et Grande importance

Ces systèmes de production sont fondés sur des exploitations de grande taille, plus ou moins intégrées à des complexes agro-industriels, spécialisées dans une seule production. Il s'agit d'exploitations gérées par des cadres supérieurs ou producteurs qualifiés qui disposent d'importantes ressources (terres, capitaux). Elles mettent en œuvre des techniques de production recourant largement à la mécanisation et aux intrants, utilisent une main d'œuvre salariée, et produisent essentiellement pour le marché (intérieur et international).

2.4.3 Les Agro-industries

Il s'agit en premier lieu des grandes entreprises agro-industrielles spécialisées dans les productions de palmier à huile, de bananes, d'hévéa et de thé. Ces entreprises occupent

⁹Source : MINADER, 2012, Stratégie de développement du sous-secteur agriculture et développement rural (données :Fiches agricoles du 3ème RGPH, juin 2010)

¹⁰ Stratégie du Développement du Secteur Rural actualisée (MINEPAT 2005)

environ 170 000 ha de terres généralement de bonne qualité et bien reliées aux grandes voies de communication. Elles revêtent une place importante par leurs effets directs et indirects sur l'économie agricole et rurale, tant au niveau de leur région qu'au niveau national. Entrent également dans cette catégorie, les grandes exploitations forestières, les exploitations avicoles et porcines industrielles.

2.4.4 L'exploitation forestière

La production forestière

Elle est estimée globalement à 2,3 millions de m³ de production légale de bois d'œuvre. Six essences sont parmi les plus prisées par le marché international et représentent près de 80% du volume exporté. Le tissu industriel de la filière bois est constitué d'une centaine de sociétés, dont le noyau central est constitué d'une dizaine de groupes industriels organisés et efficaces. La majorité des unités de transformation existantes effectue 75% de la 1^{ère} transformation, dominée par le sciage (80% des produits), puis le déroulage et le contreplaqué. L'Europe demeure la première destination des bois débités, alors que l'Asie est la première pour les grumes. Le marché domestique et sous régional est en nette croissance. Ce marché est alimenté en grande partie par le bois prélevé illégalement, réalisé par un secteur informel de plus en plus puissant.

La filière bois offre près de 17 000¹¹ d'emplois directs, et pourrait en réalité se situer à 50 000¹² emplois directs si l'on intégrait les filières artisanales.

La filière biomasse-énergétique

Cinq flux principaux sont distingués : au Sud, les déchets de bois d'industrie vendus en bois de feu, les charbons de bois issus de la carbonisation des déchets de bois et les bois coupés et vendus en fagots et au Nord, les bois récoltés ou coupés dans les formations naturelles et les charbons de bois obtenus à partir de la carbonisation. Les volumes sont supérieurs à 12 millions de tonnes de bois chaque année et plus de 200.000 tonnes pour les charbons. La valeur économique est mal connue mais l'activité représente des milliers d'emplois directs depuis la production, le transport jusqu'à la mise en marché. En ville, le charbon de bois est un produit stratégique avec des grossistes, des semi-grossistes et des détaillants.

Les Produits Forestier Non-Ligneux (PFNL)

De nombreux produits forestiers non ligneux (PFNL) contribuent à la sécurité alimentaire et constituent des matières premières pour la pharmacopée traditionnelle, l'industrie pharmaceutique, la construction et la décoration. On estime la valeur des exportations de l'ordre de 12 milliards de FCFA par an alors que la valeur globale des PFNL mis en marché annuellement s'établirait aux alentours de 17 milliards de FCFA.

2.4.5 Les systèmes de production de la pêche et de l'aquaculture

Les systèmes de production en pêche continentale et artisanale maritime

Les embarcations mesurent généralement entre 7 et 20 mètres de long avec un taux de motorisation d'environ 30%). La plupart de ces engins ciblent les espèces démersales ou pélagiques qui souffrent d'une exploitation intensive ou d'une surexploitation. Le rendement moyen est faible eu égard aux moyens déployés. Les opérateurs rencontrés ici sont des armateurs de la pêche artisanale, les patrons pêcheurs et les pêcheurs.

Les systèmes de production en pêche industrielle

La technique de pêche la plus utilisée est le chalutage de fond. Le chalut de fond, en fonction de la taille des mailles des filets cible la crevette ou les poissons. Des études récentes indiquent que la production maritime se situe aux alentours de 100 000 t/an, pour 91 milliards de FCFA de chiffre d'affaires et 51 milliards de valeur ajoutée directe.

¹¹Source : Stratégie sous-secteur MINFOF

¹²Idem

Cependant le taux de domiciliation de la valeur ajoutée est faible, de l'ordre de 28%¹³.

Les systèmes de production en aquaculture

L'aquaculture au Cameroun est encore pratiquée de manière extensive ou semi-intensive. La production est organisée en étangs de barrage ou de dérivation. Les espèces élevées sont *Tilapia nilotica*, *Clarias sp*, *Heterobranchus sp*, *Haemichromis*, *Heterotis sp* et accessoirement les carpes chinoises. Parfois, l'aquaculture est associée à d'autres productions du milieu rural, permettant de valoriser les déchets et les sous-produits d'une part et de potentialiser les rendements d'autre part (rizi-pisciculture, la pisciculture associée à l'élevage porcin ou à l'aviculture). De manière générale, les rendements sont faibles.

2.5 ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

2.5.1 Les Structures ministérielles

Comme indiqué dans le Pacte PDDAA du Cameroun, les ministères sectoriels concernés sont

- le Ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER) ;
- le Ministère des forêts et de la faune (MINFOF) ;
- le Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (MINEPIA) ;
- le Ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable (MINEPDED) ; et
- le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT).

2.5.2 Les Services déconcentrés

L'organisation de ces services est identique pour les quatre ministères sous-sectoriels qui disposent de délégations régionales et départementales.

Le MINADER et le MINEPIA disposent en plus de délégations d'arrondissement. Il est à noter, également au niveau des arrondissements, les 216 Centres d'Education et d'Action Communautaire (CEAC) gérés par le Programme d'Appui au Développement Communautaire (PADC) piloté par la sous-direction du développement communautaire du MINADER.

2.5.3 Les services rattachés aux ministères et les sociétés et missions de développement sous tutelle ministérielle

Près de 25 services, sociétés et missions sont rattachés aux quatre ministères du secteur rural. Ils sont présentés en annexe. Des sociétés importantes telles que la Société de Développement du Cacao (SOECAO), la Cameroon Development Corporation (CDC), la Société de Développement du Coton (SODECOTON) sont notamment rattachées au MINADER.

2.5.4 Les autres Ministères impliqués

Les autres ministères impliqués dans le processus PDDAA du Cameroun sont le le MINREX, le MINSANTE, le MINTP, le MINDCAF, le MINCOMMERCE, le MINATD, le MINFI, le MINMIDT, le MINEE, le MINPROFF, le MINTRANS, le MINFOPRA, le MINPMEESA etc.

2.5.5 Le Système National de Recherche Agricole (SNRA)

Le dispositif camerounais de recherche agricole repose sur l'Institut de la Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), créé en 1996 et sur l'appui de centres

¹³ Source : Etat des lieux du secteur rural ; septembre 2013

internationaux de recherche (CIRAD, CIFOR, IRD, ICRAF, IITA, etc.).

2.5.6 Universités et écoles de formation

Les universités dispensant des formations spécifiques au bénéfice du secteur rural sont : L'Université de Ngaoundéré avec l'Ecole des Sciences et Médecine Vétérinaire (ESMV) et l'Ecole Nationale Supérieure des Industries Agro-Alimentaires (ENSIAA), l'Université de Dschang avec la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles (FASA), l'Université de Maroua avec l'Institut Supérieur du Sahel (ISS), les Universités de Yaoundé I et II, l'Université de Buéa, l'Université des Montagnes (UDM), l'IUT Bois de Mbalmayo et l'Ecole de Faune de Garoua.

2.5.7 Les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD)

Les transferts de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales est encadré par la Loi N°2004/017 du 24 juillet 2004 relative à la décentralisation. Les missions des communes sont précisées par la Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 et portent sur le développement local et l'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitants. Les communes sont d'ores et déjà parties prenantes dans toutes les activités liées à la gestion forestière et faunique et exercent certaines compétences en matière de promotion des activités de production pastorale et piscicole.

2.6 STRUCTURATION DE LA PROFESSION AGRICOLE

2.6.1 Les associations et ONG

Elles sont variées et multiples et sont actives dans les domaines de la défense des intérêts des consommateurs, de la promotion de la souveraineté alimentaire, du plaidoyer pour le monde rural et dans le domaine de l'environnement.

2.6.2 Les représentations professionnelles

La Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts (CAPEF)

C'est une chambre consulaire qui constitue l'organe consultatif et professionnel des intérêts du secteur auprès des Pouvoirs Publics. La CAPEF assume depuis 2009 (décrets 2009/249 et 2009/250) certaines missions et tâches précédemment dévolues aux pouvoirs publics, notamment dans le domaine de la coopération, de la formation des producteurs et de l'organisation des manifestations agropastorales.

Les interprofessions

Les principales interprofessions intervenant dans le secteur rural sont : le Groupement de la Filière Bois du Cameroun (GFBC), le Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC), le Réseau des Opérateurs des Filières Horticoles du Cameroun (RHORTICAM), la Confédération Nationale des Eleveurs Bovin du Cameroun (CNEB-CAM) et l'interprofession avicole du Cameroun (IPAVIC).

Les Fédérations d'organisations de producteurs

Il existe au Cameroun plusieurs dynamiques fédératives récentes, de niveau régional ou national:

- la Plateforme Nationale des Organisations Professionnelles Agro-sylvo-pastorales du Cameroun (PLANOPAC), créée en 2007 qui regroupe 1.300 organisations paysannes (associations, GIC et unions de GIC, coopératives) avec un total de 144000 producteurs ;
- le Conseil National des Organisations des petits Producteurs du Cameroun (CNOP-CAM) avec 16 organisations membres dans 8 régions, qui regroupe environ 400000 producteurs (chiffres de 2008) ; et
- la Confédération Nationale des producteurs de Coton du Cameroun (CNPCC) à qui la

SODECOTON transfère progressivement les fonctions liées à la gestion des groupements de producteurs, notamment du crédit intrants.

Les organisations de producteurs

Il existe au Cameroun plus de 120 000 organisations de base qui fédèrent les producteurs sur toute l'étendue du territoire national :

- 115581 Groupes d'Initiative Commune (GIC), 3647 unions de GIC, 59 fédérations de GIC et 42 confédérations de GIC ;
- 1853 coopératives de production et 1575 coopératives d'épargne et de crédit, 67 unions de coopératives et 11 fédérations de coopératives.

Les organisations d'artisans

Les principales organisations d'artisans sont : la Confédération Nationale des Artisans du Cameroun (CONAC), le Centre de Liaison et d'Appui des Artisans du Cameroun (CLAAC), le Groupement Interprofessionnel des Artisans (GIPA) et le Corps National des Artisans (CNAC), représentant l'ensemble des corps de métier, notamment l'agroalimentaire.

Les autres organisations du secteur privé

Il existe plusieurs organisations du secteur privé, dont le Groupement Inter patronal du Cameroun (GICAM), les Entreprises du Cameroun (E.CAM), le Syndicat des Industriels du Cameroun (SYNDUSTRICAM) et le Mouvement des Entrepreneurs du Cameroun (MECAM) qui regroupent les entreprises de toutes les branches, quelle que soit leur taille. Y sont représentés pour le secteur agricole : les agro-industries, les exportateurs et importateurs de produits et d'intrants, les transformateurs et les fabricants de matériels.

2.7 AUTRES ACTEURS CLES DU SECTEUR AGRICOLE

2.7.1 Secteur Privé

Secteur privé dans le domaine forestier

Il existe près de 500 exploitants forestiers, mais les dix premières sociétés contribuent à plus de 80% de la production du bois du Cameroun.

Secteur privé dans le domaine de l'environnement

Le secteur privé œuvre notamment dans la collecte et l'élimination des déchets dans les lieux publics (TOTAL, BOCOM International, NETTOYCAM, SIPLAST, et d'HYSACAM et sa filiale SECA).

Secteur privé dans le domaine de l'agriculture d'exportation

On dénombre plus d'une centaine d'entreprises dans la branche « agriculture industrielle et d'exportation », principalement dans la production de banane dessert, de caoutchouc, de coton-textile, d'huile de palme et d'industrie des oléagineux. Ce sont des entreprises à fort capital humain, qui figurent parmi les 50 premières entreprises sur Cameroun en termes d'effectifs employés.

Secteur privé fournisseur de biens et services nécessaire au secteur rural

Il est très varié et multiforme : formel et informel, fournisseur de biens, équipement, intrants, et de services.

Banques et Etablissement de Micro Finance (EMF)

Les structures bancaires qui financent les activités du secteur rural sont peu nombreuses. Il s'agit particulièrement du Consortium des banques AFRILAND/BICEC/SGBC/ATLANTIQUE par un prêt de 50 milliards de FCFA négocié avec le GICAM en octobre 2013 pour les PME.

En ce qui concerne les EMF, à fin 2012, la COBAC¹⁴ dénombre sur le territoire camerounais 509 EMF (contre 495 en 2010 et 460 en 2008).

Au sens de la réglementation CEMAC, on dénombre à fin 2012 six réseaux regroupant 269 EMF (dont près de 67% pour le réseau CAMCCUL). Les EMF dénommés MC2 sont agréées comme EMF indépendants mais évoluent au sein d'une association (comptant 55 MC2 agréés avec un total de 95 guichets fin 2012).

La COBAC indique qu'au 31 décembre 2012, les EMF agréés enregistrent 454,5 milliards FCFA de dépôts, 239,8 milliards FCFA d'encours de crédits (représentant respectivement 15% des dépôts et de l'encours de crédit du secteur bancaire), et 480,6 milliards de FCFA total de bilan. Ces chiffres sont en progression depuis 2010. Cependant, la faillite de trois institutions importantes (COFINEST, FIFFA et CAPCOL) a ralenti la croissance du secteur et explique en grande partie la baisse des principaux agrégats financiers en 2011. 48% des guichets sont en milieu rural.

Pour les EMF de première catégorie finançant l'activité rurale et parrainées par les banques, il est à noter :

- les Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit Autocentrées (CVECA) parrainées par la BICEC ;
- les Mutuelles Communautaires de Croissance (MC2) parrainées par AFRILAND ;
- les Mutuelles des Femmes Africaines (MUFFA) parrainées par AFRILAND ; et
- la Cameroon Cooperative Credit Union Lead (CAMCCUL) parrainée par l'UBC.

Comme EMF de 2^{ème} catégorie indépendante, il existe la Compagnie Equatoriale de Crédit et d'Investissement (COMECI).

2.7.2 Les Partenaires Techniques et Financiers

Pour tous secteurs confondus, entre 2010 et 2012, le Gouvernement a procédé à la signature de 94 accords et conventions de financement extérieur d'un montant total d'environ 2301,595 milliards FCFA, avec ses partenaires au développement (y compris les subventions C2D de deuxième génération signée le 1^{er} juillet 2011 avec la partie française). Pour l'Agriculture et le secteur rural, 106,496 milliards (soit 4,6% du montant total) ont été mobilisés dont 21 milliards pour l'usine des tracteurs d'Ebolowa¹⁵.

Les PTF sont nombreux à intervenir dans le secteur rural avec plus de 130 projets sur financement extérieur qui peuvent être répartis entre :

La coopération multilatérale :

Il s'agit des organismes du système des Nations-Unies (PNUD, PNUE, FAO, PAM, etc.) qui interviennent au travers du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF), la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement / Banque Mondiale (BIRD/BM), le Fonds Monétaire International (FMI), l'Union Européenne (UE), la Banque Africaine de Développement (BAD), le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), la Banque Islamique de Développement (BID), l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), le Fonds pour l'Environnemental Mondial (FEM, géré par la Banque Mondiale) et le Centre du Commerce International (CCI).

La coopération bilatérale

Il s'agit de la coopération entre le Cameroun et la France (SCAC/AFD), les Pays-Bas (SNV), le Canada (ACDI), l'Allemagne (KfW, GIZ), les USA (USAID), le Japon (JICA), la Corée du Sud (KOICA), la Chine, le Brésil, Israël, la Lybie, l'Égypte, la Turquie et l'Inde.

¹⁴ Commission Bancaire des Etats de l'Afrique Centrale

¹⁵ Source : MINEPAT, CBMT version provisoire juin 2013

La coopération régionale

Dans le domaine des forêts, le Cameroun est impliqué dans la COMIFAC, organe spécialisé de la CEEAC pour les forêts, regroupant les dix Etats de l'Afrique Centrale, utilisant le Plan de Convergence comme outil commun de coordination des actions forestières.

Dans le domaine de l'environnement, le Cameroun est membre de la Commission Ministérielle Africaine de l'Environnement et de la Fondation du Tri National de la Sangha (TNS). Au plan sous régional, le Pays est impliqué dans de nombreuses concertations et est membre de :

- la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), la Commission Internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha (CICOS);
- la Conférence des Ministres Chargés de la Science et de la Technologie de l'Afrique du Centre et de l'Ouest (CMCSTACO), la Conférence sur les Ecosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC), l'Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique (OCFSA), l'Agence Internationale de développement de l'information Environnementale (ADIE) et le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC).

Dans le domaine de l'élevage : le Cameroun est membre de la Communauté Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA).

Dans le domaine de la pêche, le Cameroun est membre de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP).

2.8 ACTIONS GOUVERNEMENTALES EN COURS DANS LE SECTEUR

L'action du Gouvernement est matérialisée à travers, notamment, son Budget de Fonctionnement et son Budget d'Investissement Public (en millions de FCFA) réparti par Ministère (voir tableau 2).

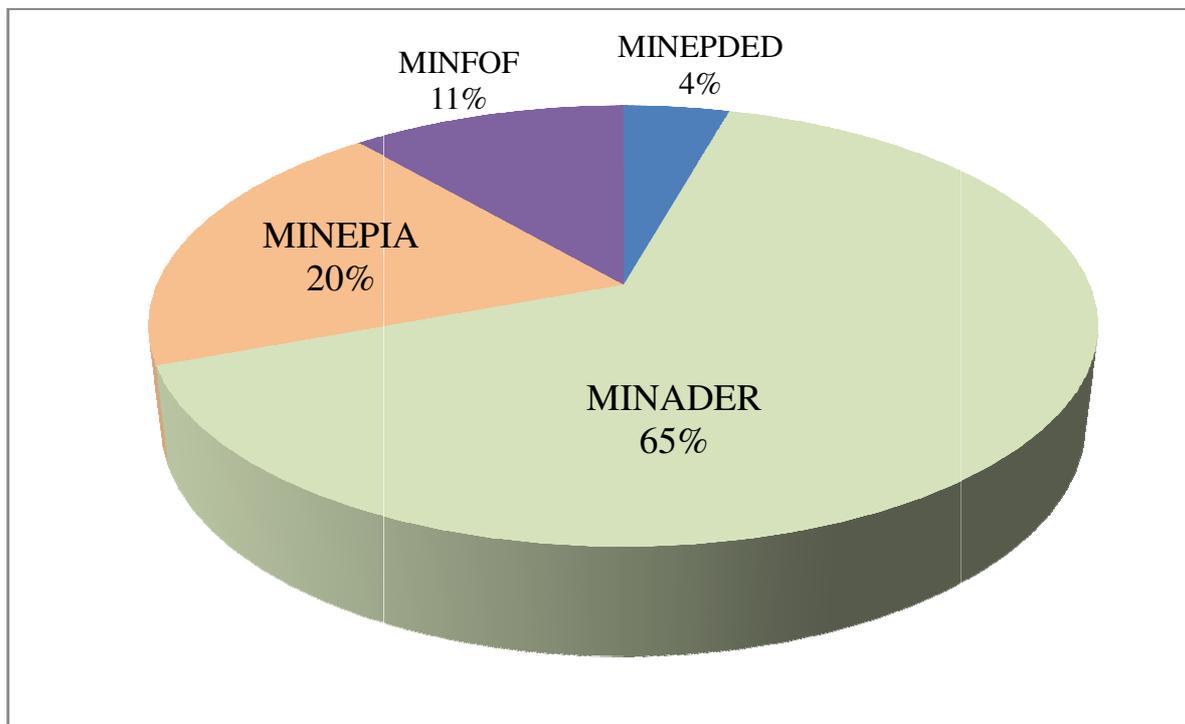
Tableau 2 : Répartition des Budgets de fonctionnement et d'investissement par ministère

Chapitre <i>en million de FCFA</i>	Budget de Fonctionnement		Budget d'Investissement Public (BIP)		Total	
	2 012	2 013	2 012	2 013	2 012	2 013
MINEPNDED	2 671	2 856	3 200	3 500	5 871	6 356
MINADER	38 432	40 391	40 431	55 129	78 863	95 520
MINEPIA	15 163	14 114	10 550	14 652	25 713	28 766
MINFOF	12 276	13 011	4 045	3 500	16 321	16 511
Total					126 768	147 153
Budget total de l'Etat					2 800 000	3 236 000
Part des budgets des 4 ministères dans les dépenses totales de l'Etat					4,5%	4,5%

Source : Loi des finances 2013

La répartition des ressources budgétaires allouées au secteur du développement rural montre que la majeure partie des budgets est allouée au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (65 %) et au Ministère de l'Elevage (20%), de la Pêche et des industries animales (figure 5) qui assurent plus de 90 % des investissements publics (BIP) réalisés dans le secteur en 2013.

Figure 5 : Répartition du budget national 2013 (fonctionnement et investissement) entre les quatre principaux ministères du secteur rural



Source : Loi des finances 2013

Globalement, la part des dépenses de l'Etat consacrée à ces quatre ministères représente 4,5% des dépenses totales planifiées en 2012 et 2013 et le Cameroun, malgré une augmentation régulière de ses budgets d'investissement, reste encore éloigné de l'objectif de Maputo qui est de consacrer 10% du budget au secteur rural.

Il faut cependant souligner que les dépenses affectées aux quatre ministères du secteur rural ne représentent pas la totalité du budget consacré au secteur. En effet, d'autres investissements réalisés en faveur du secteur sont comptabilisés dans d'autres ministères notamment le MINEPAT, le MINRESI et d'autres importants ministères dont les activités ont un impact direct sur le développement rural et agricole (infrastructures, commerces, industries etc.).

Par ailleurs, la **revue des dépenses publiques du secteur rural (2003-2012)**¹⁶ met en exergue les points suivants :

- Le ratio des dépenses publiques en Agriculture (au sens large) sur les dépenses budgétaires totales (sur base des dotations budgétaires), après avoir été en moyenne proche de 4% au cours de la période 2004-08, est passé à 5,8% en 2010 pour redescendre en 2011 et 2012 à 5%. Néanmoins, sur la base des engagements, on observe *une forte augmentation des dépenses d'investissement de trois ministères (MINADER, MINEPIA et MINFOF) sur le total du budget d'investissement public (BIP) au cours des dernières années ; cette part atteint 10% en 2011 contre 4% en 2006.*
- L'aide déboursée par les bailleurs en faveur d'un certain nombre d'ONG pour des dépenses publiques dans le secteur agricole a atteint 2,5 milliards de FCFA certaines années.
- Le *taux d'exécution des dépenses (engagements sur dotations) s'est renforcé* (taux

¹⁶ Revue Diagnostic des dépenses publiques de base dans le secteur Agricole (2003-2012), version provisoire, novembre 2013.

d'engagement de 98% pour le MINADER en 2011 et taux de liquidation de 63%). Cela est dû aux efforts pour démarrer l'exécution du budget rapidement en début d'année et l'adoption dans le budget 2013 de l'autorisation d'engagement pour les marchés pluriannuels.

- *Les dépenses de fonctionnement des ministères (2004-2012) ont très peu augmenté. La part relative sur le total du fonctionnement et de l'investissement (base liquidation) a fortement baissé de 86 à 48% pour le MINADER, de 85 à 60% pour le MINEPIA et de 90 à 70% pour le MINFOF. Ceci s'expliquerait par le fait que le gouvernement dans sa volonté de lutter contre la crise alimentaire de 2008, a consacré l'essentiel de ses ressources au soutien de la relance de l'investissement.*
- Au niveau des dépenses de fonctionnement, la part des salaires et des traitements s'est accrue après 2009 et se situe en 2010-12 entre 80 et 90% du budget de fonctionnement. Le niveau de déconcentration est très élevé avec par exemple pour le MINADER, 94% du personnel déployé dans les régions.

2.9 CONTRAINTES, OPPORTUNITES ET DEFIS A RELEVER

L'étude détaillée des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM) a été développée dans les rapports de revue du secteur rural les FFOM du secteur rural ; elles sont synthétisées dans les tableaux 3 à 5 ci-après, qui correspondent aux trois composantes définies dans l'état des lieux du secteur.

2.9.1 Composante 1 : Production, commercialisation et consommation de produits et de services ruraux

Cette première composante vise à augmenter la production et l'emploi, satisfaire la demande intérieure en produits alimentaires et en produits bruts pour les industries de transformation, renforcer les exportations et améliorer la balance commerciale dans le cadre d'une production durable et respectueuse de l'environnement. Il s'agira de créer l'environnement favorable et équitable (accès facile aux intrants, aux services et aux marchés) pour toutes les initiatives qui créent de l'emploi et de la valeur ajoutée, en appliquant des méthodes de production d'intensification durable et en développant la transformation sur place.

Tableau 3: Forces Faiblesses Opportunités Menaces pour la composante 1 de la SDSR

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Position géographique stratégique ▪ Grande diversité agro-écologique ▪ Potentiel important en terres agricoles non-exploitées, réseau hydraulique, terres irrigables et ressources animales ▪ Stocks et diversité importante des ressources forestières et fauniques ▪ Dynamisme des populations rurales ▪ Nombreuses organisations de base actives dans le secteur agricole (GIC, associations, etc.) ▪ Dispositif national de recherche agricole efficace pour appuyer le secteur ▪ Amélioration des grandes voies de communication et des axes internationaux ▪ Rétrocession des zones de Bakassi favorables à la pêche 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisante synergie entre les bailleurs sur les programmes de développement ▪ Accès difficile aux financements ▪ Formations inadaptées pour les entreprises rurales ▪ Vieillesse des populations rurales ▪ Performances limitées des exploitations familiales rurales (production, productivité) ▪ Absence d'un système d'alerte rapide ▪ Couverture zoosanitaire insuffisante ▪ Faible structuration du milieu rural ▪ Pertes post récoltes importantes du fait de l'enclavement des zones de production ▪ Faible niveau de commercialisation et de transformation des produits agricoles ▪ Développement insuffisant des infrastructures collectives et faiblesse l'entretien des

	infrastructures
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forte demande des marchés régionaux pour tous les produits agricoles et sylvicoles ▪ Prise de conscience de l'insuffisance de l'investissement public dans le secteur agricole ▪ Forte mobilisation sur la problématique des changements climatiques ▪ Accords de partenariats et diversification des accords commerciaux ▪ Emergence d'opérateurs économiques dans la fabrication des petits équipements et des infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévalence des IST/VIH SIDA en milieu rural ▪ Précarité des conditions de vie en milieu rural ▪ Exode rural et insuffisance de main d'œuvre formée ▪ Emergence ou réémergence des zoonoses ▪ Porosité des frontières aux intrants de contrefaçon ▪ Changements climatiques ▪ Politiques agricoles des pays de l'OCDE et accords de partenariats avec l'Europe ▪ Accaparement des terres et des ressources naturelles

2.9.2 Composante 2 : Gestion durable de l'espace rural, des ressources naturelles et de l'environnement

Cette composante vise à répartir harmonieusement l'espace en fonction des potentiels afin d'utiliser l'espace rural et les ressources naturelles en optimisant la production de toutes les filières et en tenant compte des contraintes de préservation de l'environnement et d'adaptation au changement climatique.

Tableau 4: Forces Faiblesses Opportunités Menaces pour la composante 2 de la SDSR

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Grande dynamique dans l'élaboration et l'harmonisation des normes en matière de gestion de l'environnement ▪ Mise en conformité avec les règles communautaires et principes découlant des conventions internationales ratifiées ▪ Existence d'expériences réussies de gestion durable des ressources et de valorisation par des certifications (exploitations forestières, agro-industries, agriculture villageoise exportatrice) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence d'une stratégie nationale d'aménagement du territoire et de gouvernance foncière ▪ Mauvaises pratiques agricoles et gestion inappropriée des ressources naturelles ▪ Faible suivi de la réglementation en vigueur sur l'utilisation des engrais et pesticides ▪ Non-prise en compte de la valeur des services environnementaux et paiements pour les services environnementaux insuffisamment développés ▪ Faible importance politique des mesures d'adaptation aux changements climatiques et peu de programmes ou de mesures concrètes (financements REDD)
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un Observatoire National des Changements Climatiques (ONACC) ▪ Marchés émergents pour les services environnementaux comme le REDD+ ▪ Existence de l'APV-FLEGT pouvant servir de nouvel outil d'incitation pour assainir le secteur forêt ▪ Développement d'une méthodologie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande galopante pour les produits naturels (ivoire, essences de bois rares, gibier) qui risque d'inciter l'exploitation illégale et non-durable ▪ Nombreux conflits fonciers liés à la concurrence entre usagers et utilisateurs d'un même espace et à l'absence de règles consensuelles de gestion des terres et des

<p>pour la prise en compte systématique du thème CC dans les stratégies nationales et sectorielles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement du concept d'Agriculture de seconde génération en cohérence avec les principes de l'économie verte 	<p>espaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encouragement des agro-industries ce qui peut désapproprier les populations rurales de leur terres coutumières ▪ Passage d'une technologie de production agricole conservatrice à une technologie intensive et productrice de déchets et de polluants
---	---

2.9.3 Capacités opérationnelles et moyens d'accompagnement pour le développement du secteur rural

La composante ambitionne de créer le cadre politique, juridique, institutionnel et incitatif nécessaire pour l'investissement privé et public susceptible d'atteindre les objectifs définis pour le secteur rural.

Tableau 5: Forces Faiblesses Opportunités Menaces pour la composante 3 de la SDSR

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'un cadre de coordination des actions des PTF et d'un mécanisme pérenne de suivi conjoint du partenariat au niveau sectoriel (CMP Secteur Rural) ▪ Mise en œuvre du processus PDDAA et formulation d'un PNIA intégré dans le processus national de planification sectoriel ▪ Existence d'un Comité Planification – Programmation – Budgétisation – Suivi (PPBS) dans chaque ministère 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Environnement des affaires peu favorable aux investissements agricoles ▪ Synergies intersectorielles et inter-bailleurs insuffisantes (et non-alignement des bailleurs) ▪ Interférences des rôles et conflits de compétences entre divers ministères sectoriels malgré l'existence d'un Comité de Pilotage de la SDSR¹⁷ ▪ Absence de statut juridique pour les producteurs ruraux ▪ Faible niveau de Gouvernance et la maîtrise d'ouvrage des ministères sectoriels et de coordination ▪ Faible capacités de la société civile et des organisations représentatives du secteur privé
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Regain d'intérêt de l'Etat et des PTF pour le secteur rural ▪ Volonté politique de faire du secteur rural le levier de la croissance et de l'emploi ▪ Mise en œuvre de la décentralisation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Crise financière internationale, qui pourrait avoir des conséquences négatives sur les projets et programmes bénéficiant de fonds de l'Aide Publique au Développement (APD)

¹⁷ COPIL / SDSR : Comité de pilotage interministériel créé en 2004, chargé de l'appui et du suivi de la mise en œuvre de la stratégie du secteur rural

2.9.4 Les enjeux et défis du secteur rural

Les enjeux et défis devant être relevés dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de Développement du Secteur Rural ont été clairement identifiés par les principaux acteurs publics et privés intervenant dans le secteur. Le tableau 6 en synthétise les points saillants.

Tableau 6 : Enjeux et défis significatifs du secteur rural à l'horizon 2020

ENJEUX	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la sécurité alimentaire de la nation • Promouvoir l'emploi en milieu rural (pour lutter contre la pauvreté) • Contribuer à la croissance économique du pays • Gérer durablement les ressources naturelles et promouvoir un modèle d'économie verte¹⁸ 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la Gouvernance et renforcer les capacités des acteurs institutionnels pour permettre au secteur privé d'assumer son rôle dans le développement rural • Rendre les exploitations familiales plus performantes et résilientes pour créer des emplois décents, augmenter les revenus en milieu rural et satisfaire la demande intérieure en produits alimentaires • Soutenir l'émergence d'exploitations agricoles intensives de grande et moyenne importance pour fournir le marché intérieur et extérieur • Mettre en place un mécanisme de gestion concertée des ressources naturelles et améliorer les mécanismes d'adaptation aux changements climatiques • Améliorer la capacité institutionnelle et les dispositifs de coordination inter-acteurs dans le secteur rural et les secteurs connexes

2.9.5 Des composantes de la SDSR aux domaines thématiques du PNIA

Afin de pouvoir relever les défis significatifs auxquels le secteur rural est confronté, il s'avère indispensable d'apporter, à travers le processus PDDAA, une réponse opérationnelle en déclinant les trois composantes de la SDSR en quatre grands domaines thématiques du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA).

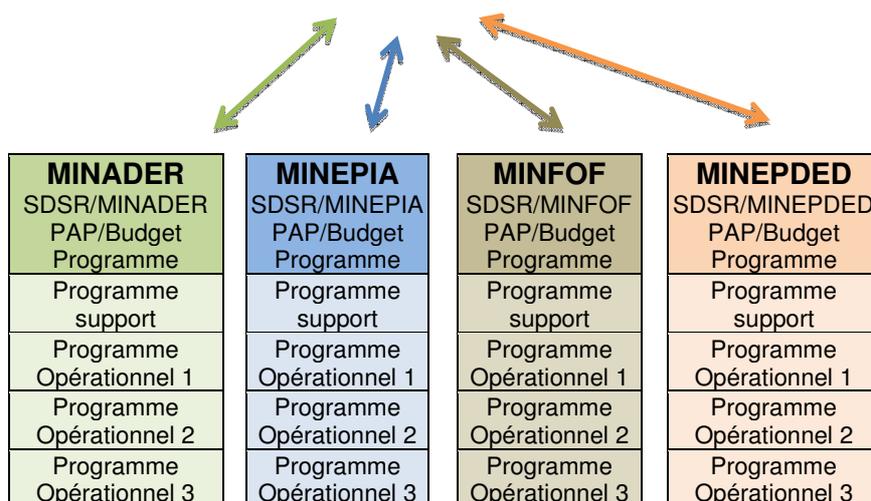
La correspondance entre les composantes de la SDSR, les domaines thématiques du PNIA et les Budgets Programmes des Ministères sectoriels constitue le principe de base de **la traçabilité thématique et budgétaire** de l'ensemble des actions et activités développées dans le secteur.

Cette disposition permettra d'alimenter la chaîne PPBS (Planification, Programmation Budgétisation, et Suivi) de chaque Ministère impliqué dans le développement du secteur. Ainsi, le PNIA sert de base de programmation pour les Plans d'Actions Prioritaires (PAP) et les Cadres de dépenses à Moyen Terme (CDMT) des différents sous-secteurs, conformément aux engagements pris par l'ensemble des parties prenantes dans le Pacte PDDAA du Cameroun (figure 6).

¹⁸L'économie verte est l'ensemble de l'activité économique générée « par toutes les entreprises qui produisent des biens et des services contribuant à éviter, réduire ou supprimer des nuisances pour l'environnement »

Figure 6 : Correspondance entre les composantes de la SDSR, les domaines thématiques du PNIA et les Budgets Programmes ministériels

SDSR	PNIA
<u>Composante 1 :</u> Production, commercialisation et consommation de produits et services ruraux	<u>Domaine thématique 1:</u> Développement des filières de production et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle
	<u>Domaine thématique 2:</u> Modernisation des infrastructures de production du monde rural et amélioration des mécanismes d'accès aux financements
<u>Composante 2 :</u> Gestion durable de l'espace rural, des ressources naturelles et de l'environnement	<u>Domaine thématique 3:</u> Gestion durable et valorisation des ressources naturelles
<u>Composante 3 :</u> Capacités opérationnelles et moyens d'accompagnement pour le développement du secteur rural	<u>Domaine thématique 4:</u> Gouvernance et développement institutionnel (Renforcement des capacités des acteurs du développement et la promotion de la concertation)



Bâti sur la base des stratégies ministérielles validées par les départements techniques, le PNIA est bien plus qu'une simple compilation des Stratégies et Plans d'Action Prioritaires ministériels puisqu'il inclut les aspects relatifs à la recherche agronomique, au commerce, à l'industrie, aux infrastructures et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. De plus, le PNIA intègre également les besoins spécifiques des Organisations des Producteurs, des Acteurs non Etatiques et du secteur privé.

Le PNIA n'est pas un Plan figé mais une interface sectorielle évolutive qui assure la transition entre les orientations de la politique sectorielle (SDSR) et les Budgets Programmes ministériels qui sont actualisés annuellement.

3 CHAMP COUVERT ET PERSPECTIVES DE CROISSANCE AGRICOLE

3.1 LE CHAMP COUVERT PAR LE PNIA

Le PNIA sera le cadre d'opérationnalisation de tous les investissements et moyens de fonctionnement nécessaires à la mise en œuvre des stratégies sectorielles et sous-sectorielles. Il se base donc sur les orientations stratégiques de la SDSR et sur les stratégies sous-sectorielles et permet une projection des besoins permettant d'atteindre les niveaux de productions nécessaires à l'obtention des taux de croissance visés.

Le PNIA prend en compte les domaines transversaux comme le renforcement institutionnel, la recherche et la vulgarisation agricole ; il intègre les dimensions genre, environnementales et sociales pour assurer la durabilité des réalisations.

Le Plan National d'Investissement Agricole vise à :

- Guider les réponses du pays en matière de politique et d'investissement pour réaliser l'engagement de Maputo à travers l'allocation d'au moins 10% des dépenses publiques au secteur agricole ;
- Stimuler et soutenir le dialogue politique et technique sur le choix des priorités en matière d'investissement dans le secteur agricole ;
- Renforcer le développement organisationnel et les capacités des acteurs nationaux ;
- Promouvoir l'engagement du secteur privé, des organisations de producteurs et de la société civile et développer l'entrepreneuriat ;
- Développer les Partenariats Public Privé (PPP) ainsi que les alliances d'affaires pour augmenter et soutenir les investissements nécessaires dans le secteur agricole ; et
- Harmoniser les efforts du Gouvernement et ceux des partenaires techniques et financiers au développement.

3.2 LIENS ET SYNERGIE DSCE-SDSR-PDDAA-PNIA-LOI DES FINANCES

Le PNIA est en cohérence avec le DSCE, la SDSR, le PDDAA et la Loi des finances telle que conçue dans le nouveau régime financier de l'Etat. Il s'inscrit dans le cadre de la planification en cours du Cameroun et doit jouer un rôle central pour l'harmonisation et l'alignement de l'ensemble des interventions dans le secteur rural. Il prend en compte les besoins et les acquis, les gaps à rechercher pour l'investissement et le fonctionnement du secteur sur un horizon de sept ans (2014 – 2020).

Les domaines thématiques, actions et activités développées dans le PNIA sont en synergie avec les orientations stratégiques du DSCE qui constitue le cadre fédérateur de l'ensemble des politiques et programmes sectoriels du Cameroun. Il constitue une déclinaison du pilier 1.2 du DSCE intitulé « Moderniser l'appareil de production » et est en cohérence avec ses deux autres piliers. Le PNIA est également en synergie avec les OMD, notamment l'objectif n°1 qui vise à réduire l'extrême pauvreté et la faim.

En outre, c'est dans le cadre de la mise en œuvre de la note de politique agricole du Gouvernement et de la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) que le Gouvernement a signé le Pacte PDDAA qui oriente le Plan National d'Investissement Agricole du Cameroun. Ce Plan traduit, sur base du scénario de croissance retenu, les priorités en objectifs réalistes et présente les besoins de financement (gaps) nécessaires à sa mise en œuvre.

3.3 LES MOTEURS DE LA CROISSANCE

Dans l'objectif d'atteindre la vision 2035, l'Etat a retenu l'investissement comme moteur de la croissance en attribuant le rôle primordial (moteur) au secteur privé dans cette croissance.

En matière d'évolution, l'agriculture vivrière constitue le principal moteur de cette croissance sur la période 2010-2020 et représente à lui seul 70% du PIB du secteur primaire.

Dans le cadre du désengagement de l'Etat du secteur productif et de la libéralisation de l'économie, le secteur privé a été reconnu comme le moteur de la croissance et pourvoyeur d'emplois et partenaire de l'Etat dans la mise en œuvre de la stratégie. En cela, les réformes structurelles (la libéralisation des prix, l'élimination de l'encadrement du crédit, la simplification des procédures et des tarifs douaniers, la restructuration du secteur bancaire, la privatisation, les réformes portuaires, etc.) et le désengagement de l'Etat des activités de production ont déjà contribué à créer un cadre plus incitatif en faveur du secteur privé.

Malgré la mise en œuvre du DSCE, l'économie camerounaise n'a pas encore connu de changement structurel notable. En effet, elle demeure fragile et entravée par des lacunes structurelles, relatives à la faible compétitivité du secteur productif et aux déficiences des facteurs de production clés que constituent les infrastructures et l'énergie.

Le principal défi à relever dans le secteur rural concerne le passage à une production rurale semi intensive et industrielle qui permettra : (i) d'assurer la sécurité et l'autosuffisance au niveau de la consommation interne, (ii) d'approvisionner l'industrie de transformation et de créer un marché et une consommation internes pour les filières extraverties et enfin, (iii) de développer les exportations et améliorer ainsi la balance commerciale.

Les exigences du mode opératoire de l'Economie Verte vont orienter l'économie vers la promotion des initiatives valorisantes non basées uniquement sur l'extraction des ressources de la biodiversité¹⁹.

3.4 LES SCENARIOS POUR UNE CROISSANCE SOUTENUE

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (2009) envisage deux scénarios de croissance, dont les indicateurs principaux sont présentés ci-dessous :

Tableau 7: Scénarios de croissance selon le DSCE et principaux indicateurs

Indicateurs	Scénario de référence	Pacte PDDAA
Taux de croissance 2010-2020	5,7%	7% (7,7% en 2015 ; 10% en 2020)
Taux de croissance non pétrolier 2020	6%	10,9%
Taux de croissance du secteur primaire 2010-2020 (moyenne annuelle)	5%	7,1%
Taux de croissance agriculture vivrière 2010-2020	5,3%	7,7% (2016-20)
Taux de croissance agriculture industrielle d'exportation 2010-2020	4,5%	8,4% (2016-20)
Taux de croissance du sous-secteur de l'élevage 2010-2020	4,9%	9,3%
Taux de croissance du sous-secteur de la sylviculture 2010-2020	6,2%	5 % (2016-20)
Taux de croissance du sous-secteur de la pêche 2010-2020	3%	3% (2016-20)
Taux d'allocation pour le secteur rural (production)	De 6,4% en 2014 à 9% en 2020	10% en 2020

¹⁹ Le Cameroun a signé la déclaration des ministres de la CEEAC sur le développement et la promotion de l'économie verte en Afrique centrale ; Brazzaville, 16 mai 2012

Indicateurs	Scénario de référence	Pacte PDDAA
Taux de pauvreté : objectif en 2020 : 25%	28,7%	16,1%
Taux d'enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale en 2020	10,2%	8,8%
Création nette d'emploi par an	495.000	690.000
Création nette d'emploi par an par le secteur primaire par an	281.000	300 000

Source : DSCE 2009

3.5 LE CHOIX D'UNE OPTION STRATEGIQUE POUR LE PNIA

Avec le scénario de référence du DSCE, le taux de pauvreté monétaire passerait de 39,9% en 2007 à 28,7% en 2020. Sous les hypothèses du scénario volontariste du DSCE, la cible des OMD pour le taux de pauvreté (25%) serait atteinte en 2017.

Sur la base des hypothèses de développement du secteur rural dans le scénario de référence du DSCE, le pourcentage des enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale pourra se réduire à l'horizon de la stratégie pour se situer à 13,3% en 2015 et à 10,2% en 2020. Avec le scénario volontariste du DSCE, ce pourcentage (8,8%) pourrait approcher la cible des OMD (8%) à l'horizon 2020. Sous le scénario de référence, le taux net de fréquentation dans le primaire convergera vers la cible de 100% à l'horizon de la stratégie après s'être établi à 88,6% en 2015.

Le secteur primaire reste le principal pourvoyeur d'emploi pour près de la moitié des emplois créés.

Le scénario volontariste retenu dans le Pacte PDDAA du Cameroun mise sur une croissance annuelle moyenne de 7% entre 2014-2020 avec une croissance du secteur primaire se basant notamment sur la croissance de l'agriculture vivrière (7,7% par an), de l'agriculture industrielle d'exportation (8,4% par an), de l'élevage (9,3% par an) et sur un ralentissement de la croissance de la sylviculture (5% par an de croissance moyenne).

4 JUSTIFICATION, OBJECTIFS ET CADRE DE RESULTATS DU PNIA

4.1 JUSTIFICATION

Malgré l'amélioration de la situation socioéconomique, l'économie nationale est encore fragile à l'entame du nouveau millénaire. L'économie peine à créer des emplois durables et décents ; le niveau de chômage reste élevé et les emplois créés se retrouvent principalement dans les secteurs à faible productivité et à bas²⁰revenus. L'agriculture possède pourtant un potentiel important eu égard à la diversité des conditions agro-écologiques autorisant une grande diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques. C'est donc à juste titre que le secteur agricole et rural peut être considéré comme le moteur principal du développement économique (Vision 2035 et DSCE).

Néanmoins, si l'agriculture présente des potentialités remarquables, l'Etat ne dispose pas des moyens nécessaires pour les mettre durablement en valeur. Avec une population croissant à un taux supérieur à 2,8% par an, le risque de vulnérabilité et d'insécurité alimentaire persiste. Il est donc impératif de mobiliser des financements significatifs permettant au secteur rural d'obtenir des résultats substantiels et rapides. Il s'agit donc, à travers le processus PDDAA, de réaffirmer les engagements politiques et budgétaires de l'ensemble des acteurs en vue de développer les filières agro sylvo pastorales et halieutiques porteuses de croissance, génératrices d'emplois, aptes à assurer la sécurité alimentaire de la nation tout en préservant le capital environnemental pour les générations futures.

4.2 OBJECTIFS DU PNIA

Le PNIA est le cadre de planification pour la coordination, l'harmonisation et l'alignement de l'ensemble des interventions (investissement et fonctionnement) dans le secteur rural pour les sept prochaines années.

Objectif global : Faire du secteur rural un important moteur de l'économie nationale, qui crée des emplois décents et des richesses pour satisfaire la demande intérieure et extérieure, en assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations dans un contexte de développement durable

Objectif spécifique 1 : Rendre les produits du secteur rural camerounais plus compétitifs et leur faire gagner des parts additionnelles sur les marchés sous régionaux et internationaux tout en permettant une couverture satisfaisante des besoins alimentaires et nutritionnels

Objectif spécifique 2 : Rendre plus performants les facteurs fondamentaux de production à travers la valorisation optimale des ressources en terres et en eau, l'amélioration du cadre de vie des producteurs ruraux et leur connexion aux marchés, l'amélioration de l'accès matériels, équipements et aux financements adaptés.

Objectif spécifique 3 : Optimiser l'utilisation durable des ressources naturelles pour la promotion équilibrée de l'ensemble des filières, en tenant compte des contraintes de préservation de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques.

Objectif spécifique 4 : Créer les conditions favorables au développement du secteur rural en améliorant la Gouvernance en impliquant tous les acteurs concernés, afin d'assurer de façon efficace et efficiente la planification, la programmation, la budgétisation, la mobilisation des financements, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du développement du secteur rural.

²⁰ Source : EESI 2, septembre 2011 ; menée par l'Institut National de la Statistique (INS) ; l'activité économique est dominée par le secteur informel qui représente près de 70% de l'emploi en milieu urbain et 75% en milieu rural.

4.3 APPROCHE STRATEGIQUE

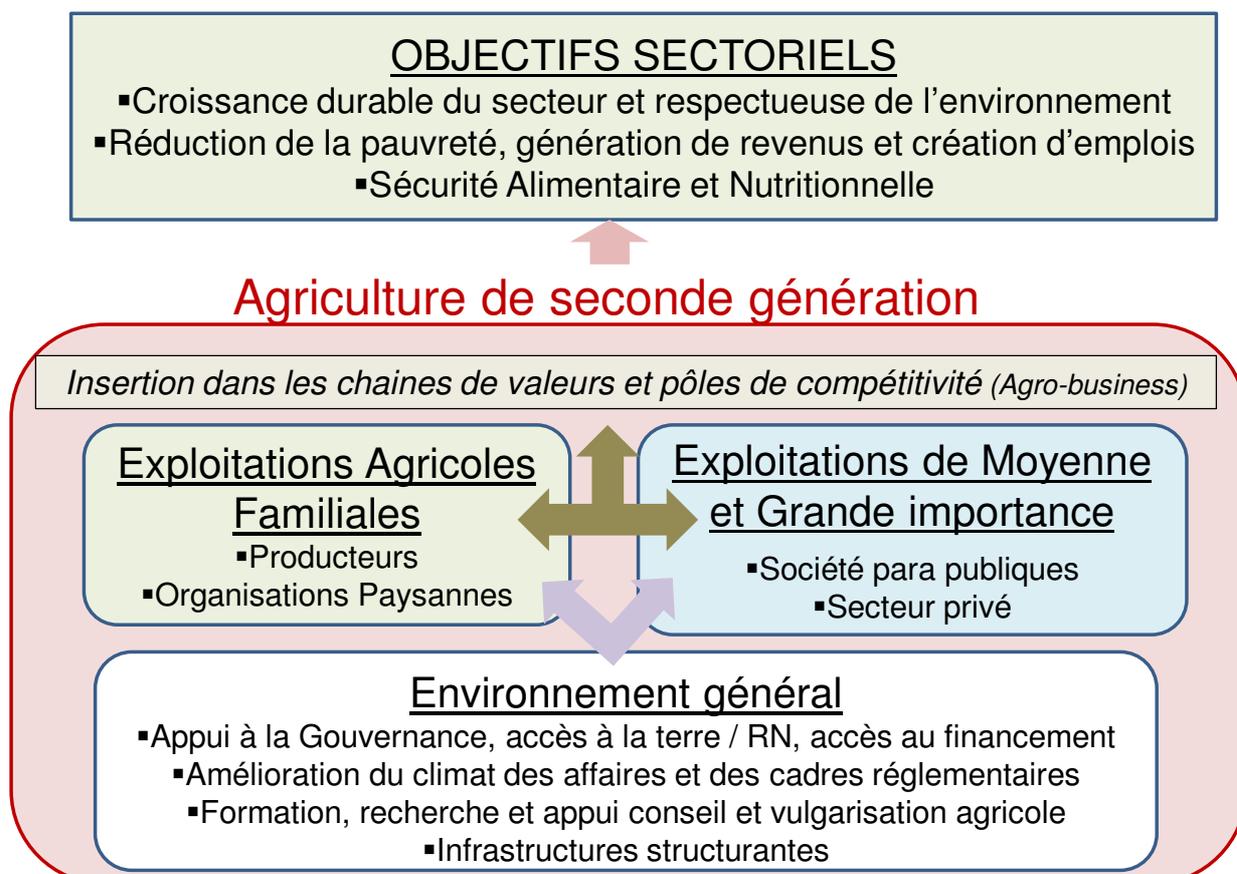
4.3.1 Agriculture de seconde génération

Le terme « Agriculture » couvre l'ensemble des activités économiques du secteur Agricole et péri-Agricole notamment les productions végétales, animales, halieutiques, forestières et fauniques, la transformation, le transport, le commerce, la distribution et d'autres services Agricoles, ainsi que leurs fonctions sociales et environnementales.

L'Agriculture de seconde génération a pour objectif général de générer une croissance durable du secteur, respectueuse du capital environnemental. Elle vise à assurer la souveraineté alimentaire et la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays à travers une modernisation raisonnée et équilibrée des systèmes de production.

L'Agriculture de seconde génération s'appuie à la fois sur les Exploitations Agricoles Familiales et sur les Exploitations de Moyenne et Grande Importance, en renforçant leurs complémentarités et en favorisant leur intégration dans les chaînes de valeurs et leurs connexions aux marchés. Pour ce faire, l'Etat doit améliorer l'environnement institutionnel, promouvoir la formation, la recherche, l'appui conseil et la vulgarisation, investir dans les infrastructures structurantes (pistes de désenclavement, grands aménagements etc.) et faciliter l'accès à la terre et aux financements.

L'Agriculture de seconde génération cible les Exploitations Agricoles Familiales et les Exploitations de Moyenne et Grande Importance qui, quel que soient leurs tailles ou leurs statuts, doivent contribuer à la bonne gestion des ressources naturelles et à la protection de l'environnement et s'inscrit ainsi dans une logique d'économie verte.



4.3.2 Principes directeurs

La stratégie se base sur des principes directeurs identifiés pour garantir une mise en œuvre harmonieuse des activités issues du PNIA. Il s'agit de notamment de :

- **La participation de tous les acteurs** : ce principe directeur a trait au caractère multidimensionnel et multi acteurs du développement rural, d'où la nécessité d'une approche participative et inclusive de tous les acteurs concernés depuis la conception jusqu'à la réalisation.
- **La responsabilisation de tous les acteurs selon leur mandat** : Il s'agit d'attribuer à chaque acteur les rôles qui découlent de leurs mandats. Ce principe appelle un renforcement des compétences et la mise à disposition des moyens conséquents en vue de permettre à chaque acteur d'assumer pleinement son mandat. Ce principe est étroitement lié au recentrage de l'Etat dans son rôle régalien permettant ainsi aux opérateurs privés d'avoir des marges de manœuvre suffisantes pour exercer un rôle moteur dans la production, la transformation et la commercialisation.
- **La répartition claire des rôles et des responsabilités entre les principaux acteurs** : le PNIA identifie clairement les fonctions et responsabilités des acteurs concernés. La répartition des rôles doit porter entre autres sur les activités non exclusives de l'Etat qui sont partagées avec des opérateurs privés notamment la vulgarisation/conseil agricole, la formation professionnelle, la recherche et la structuration des organisations professionnelles agricoles. Les opérateurs privés du secteur rural, seront pleinement responsabilisés dans leurs rôles d'opérateurs économiques ou d'acteurs du mouvement associatif pour un meilleur développement des filières du secteur rural dans ces domaines.
- **Le partenariat public-privé pour le développement rural durable** : Il s'agit de promouvoir les associations actives d'acteurs privés et publics sur différents sujets présentant un intérêt pour les deux parties, dans le respect de leurs missions respectives. Ce Partenariat Public-Privé pourra être bâti autour des actions relatives à : (i) l'amélioration de la productivité et de la production, (ii) l'accès au marché, (iii) le renforcement des infrastructures et des équipements de production et (iv) la gestion durable des terres.
- **Le renforcement des capacités des acteurs et la mise à leur disposition des ressources requises** afin d'assurer de façon efficace la programmation, la budgétisation, la mobilisation du financement, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PNIA.
- **L'approche de développement des chaînes de valeurs** : le PNIA prend en compte les aspects relatifs au développement de l'agri business, à la transformation, à la mise en marché, à l'accès durable aux ressources productives et à la sécurité alimentaire, sous l'angle de la disponibilité des produits alimentaires, de la stabilité de l'approvisionnement en denrées alimentaires et de l'innocuité avec des aspects de nutrition. Cela se concrétise également par la mise en place de pôles de compétitivité.
- **La prise en compte des questions transversales** comme l'accès au crédit rural, la sécurisation foncière, le renforcement institutionnel des acteurs publics, privés et de la société civile, l'amélioration de la gouvernance ainsi que la recherche et le conseil-agricole sans oublier la mise en place de mécanisme de coordination entre les acteurs.
- **L'intégration des principes clés de la dimension genre, environnementale et sociale** est essentielle pour assurer une utilisation durable et équitable des ressources du pays.

Enfin, l'évaluation institutionnelle de la performance ne peut se faire sans **le principe de la reddition des comptes**. Il s'agit de l'obligation pour chaque acteur qui se voit confier une mission dans le cadre de la mise en œuvre du PNIA de rendre compte des résultats de cette

mission. La gestion axée sur les résultats constitue un défi majeur pour la performance du secteur rural; ce qui requiert l'application de la reddition des comptes à travers, entre autres, la revue annuelle du secteur et la bonne gouvernance.

4.4 CADRE DE RESULTATS DU PNIA ET DU PDDAA

Pour répondre aux objectifs spécifiques sectoriels, le Plan National d'investissement Agricole du Cameroun est développé à travers quatre domaines thématiques:

1. Le développement des filières de production (végétales, animales, halieutiques et forestières) et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
2. La modernisation des infrastructures de production du monde rural et l'amélioration des mécanismes d'accès aux financements.
3. La gestion et la valorisation durable des ressources naturelles.
4. Le renforcement des capacités des acteurs du développement et la promotion de la concertation.

Le Cadre de Résultats (CR) du PNIA spécifie, pour chaque domaine thématique, des objectifs, des indicateurs, une situation de référence et des valeurs cibles à l'horizon 2020. Le CR national offre des correspondances claires avec le *Cadre de Résultats continental du PDDAA 2014 – 2024*²¹, qui identifie trois niveaux de résultats :

- Le niveau 1 qui détermine l'impact du secteur Agricole sur la croissance économique et sur la réduction de la pauvreté (création de richesse, sécurité alimentaire et nutritionnelle, création d'emploi, résilience des ménages ruraux). Ce niveau correspond à l'objectif général du PNIA.
- Le niveau 2 qui mesure la modernisation du secteur dans une logique de développement durable (production et productivité des filières, accès aux marchés, chaînes de valeurs et gestion durable des ressources naturelles). Ce niveau correspond aux trois premiers domaines thématiques du PNIA et aux Programmes Opérationnels des ministères.
- Le niveau 3 qui concerne le renforcement systémique des capacités de l'ensemble des acteurs et des institutions du secteur rural (amélioration de la gouvernance et du climat des affaires, mise en place de dispositifs de suivi évaluation sectoriels, capacités d'inclusion des acteurs non étatiques, recherche, vulgarisation et appui conseil etc.). Ce troisième niveau correspond au quatrième domaine thématique du PNIA et aux Programmes Supports ministériels.

Le nombre d'indicateurs du Cadre de Résultat (tableau 8) est volontairement restreint à une vingtaine d'indicateurs clés pour lesquels une situation de référence existe et qui pourront être renseignés annuellement.

Le CR du PNIA sera l'outil central, utilisé par le Secrétariat exécutif du PNIA pour informer l'ensemble des acteurs de l'évolution du secteur agricole et rural (voir chapitre 10 : Dispositif Global de Suivi Evaluation du secteur).

Le Cadre de Résultats est extrait du Cadre Logique détaillé qui figure dans les annexes.

²¹Sustaining the CAADP Momentum: 2014 – 2024; The CAADP 10-Year Results Framework

Tableau 8 : Cadre de résultats du PNIA du Cameroun

Objectif global : Faire du secteur rural un important moteur de l'économie nationale, qui crée des emplois décents et des richesses pour satisfaire la demande intérieure et extérieure, en assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations dans un contexte de développement durable.		
IndicateursPDDAA de niveau 1	Situation de référence	Cible 2020
Croissance annuelle du PIBA	5,3 % (2013)	7% en moyenne 2014 - 2020 10% à partir de 2020
Incidence de la pauvreté en milieu rural	43,1 %	< 25 %
Prévalence de l'insécurité alimentaire	9,6 % (2011)	3,5 %
Nombre net de nouveaux emplois créés	261 000	300 000
Objectif spécifique 1 : Rendre les produits du secteur rural camerounais plus compétitifs et leur faire gagner des parts additionnelles sur les marchés sous régionaux et internationaux tout en permettant une couverture satisfaisante des besoins alimentaires et nutritionnels		
IndicateursPDDAA de niveau 2	Situation de référence	Cible 2020
Objectifs de production/rendement	Valeurs détaillées par filière page 35, 36, 38 et 39	Valeurs détaillées par filière page 35, 36, 38 et 39
Niveau d'accroissement du volume des exportations agricoles	10%	50%
Taux de malnutrition chronique des enfants < 5 ans	33 % (2011)	< 15 %
Objectif spécifique 2 : Rendre plus performants les facteurs fondamentaux de production à travers la valorisation optimale des ressources en terres et en eau, l'amélioration du cadre de vie des producteurs ruraux et leur connexion aux marchés, l'amélioration de l'accès aux matériels, équipements et aux financements adaptés		
IndicateursPDDAA de niveau 2	Situation de référence	Cible 2020
Superficies de terres agricoles irriguées/drainées	33 000 ha (2011)	125 000 ha
Volume des crédits agricoles accordés aux producteurs	343 milliards FCFA/an (2012)	700 milliards FCFA/an
Taux de mécanisation de l'Agriculture	< 3 tracteurs/100km ² de terres arables	17,1 tracteurs/100km ² de terres arables
Nombre de kilomètres de pistes rurales construits/réhabilités	< 500 km/an	10 500 km (1500km/an)
Objectif spécifique 3 : Optimiser l'utilisation durable des ressources naturelles pour la promotion équilibrée de l'ensemble des filières, en tenant compte des contraintes de préservation de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques		
IndicateursPDDAA de niveau 2	Situation de référence	Cible 2020
Superficies forestières sous aménagement et reboisées	5 696 000 ha (2013)	8 419 041 ha

<i>Superficie agricole nationale occupée par des exploitations utilisant des bonnes pratiques de gestion de la fertilité</i>	<i>ND*</i>	<i>>35%</i>
<i>Superficie des terres restaurées et différentes mesures d'adaptation aux changements climatiques mises en place</i>	<i>< 1500 ha</i>	<i>36 200 ha restaurés, une stratégie nationale REDD+ et PNACC mis en œuvre</i>
Objectif spécifique 4 : Créer les conditions favorables au développement du secteur rural en améliorant la Gouvernance en impliquant tous les acteurs concernés, afin d'assurer de façon efficace et efficiente la planification, la programmation, la budgétisation, la mobilisation des financements, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du développement du secteur rural		
<i>IndicateursPDDAA de niveau 3</i>	<i>Situation de référence</i>	<i>Cible 2020</i>
<i>Pourcentage de thèmes de recherche ayant généré des résultats vulgarisables</i>	<i>ND*</i>	<i>>70%</i>
<i>Proportion des jeunes, femmes ou groupes vulnérables ayant bénéficiés des aides pour la création des projets agricoles</i>	<i>< 10 %</i>	<i>>25 %</i>
<i>Nombre des personnes formées et performants dans les métiers du secteur</i>	<i>A établir</i>	<i>>50 %</i>
<i>Nombre de revues annuelles par région et niveau national</i>	<i>Aucune revue nationale</i> <i>Aucune revue régionale</i>	<i>Une revue sectorielle nationale conjointe par an (dès 2015)</i> <i>Dix revues régionales conjointes par an (dès 2016)</i>

* Données non disponibles ou insuffisamment documentées

5 DESCRIPTION DES DOMAINES THEMATIQUES DU PNIA

Le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) du Cameroun est le cadre national de planification des fonds nationaux et extérieurs pour le développement du secteur rural. Il prend en compte les besoins, les acquis, les gaps à rechercher pour l'investissement et le fonctionnement du secteur à un horizon de sept ans (2014 - 2020). Il fédère tous les programmes et projets en cours et doit générer l'ensemble des nouvelles interventions.

Le Plan National d'Investissement Agricole est structuré en quatre domaines thématiques, détaillés en 20 actions et 90 activités (voir tableau 9) selon la terminologie définie par le Nouveau Régime Financier de l'Etat.

Tableau 9 : Domaines thématiques, actions et activités du PNIA

Domaine thématique 1 : Développement des filières de production et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	
Action 11 : Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières végétales	Activité 111 : Appui à l'accès aux intrants et équipements
	Activité 112 : Promotion de la mécanisation
	Activité 113 : Création des pôles de compétitivité pour la valorisation économique
	Activité 114 : Mise en place des infrastructures de séchage, de transformation et de stockage
	Activité 115 : Promotion de petites et moyennes unités agro-alimentaires de transformation, de conservation et de stockage
	Activité 116 : Diversification des productions et promotion de nouvelles filières porteuses
Action 12 : Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales	Activité 121 : Appui à l'accès aux intrants et équipements
	Activité 122 : Promotion des pôles de production, de transformation, de conservation et de stockage des produits d'élevage
	Activité 123 : Construction des stations d'impulsion pour la modernisation des élevages (SIMEL)
	Activité 124 : Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels
	Activité 125 : Diversification des productions
Action 13 : Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières halieutiques	Activité 131 : Appui à l'accès (production, approvisionnement et distribution) aux intrants de pêche et d'aquaculture et équipements
	Activité 132 : Promotion de la pêche maritime et continentale
	Activité 133 : Promotion de l'aquaculture
	Activité 134 : Modernisation des équipements et infrastructures de transformation, de conservation et de mise en marché
Action 14 : Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières forestières et fauniques	Activité 141 : Appui à l'accès aux intrants et équipements
	Activité 142 : Diversification d'autres filières
	Activité 143 : Promotion de petites et moyennes unités de transformation, de conservation, de séchage, de stockage et commercialisation
	Activité 144 : Promotion des services écotouristiques et environnementaux
Action 15 : Définition de normes et contrôle de qualité des produits	Activité 151 : Développement des normes et labels et certification des matériels, produits et intrants agricoles
	Activité 152 : Vulgarisation des normes et promotion du label Cameroun
	Activité 153 : Inspection et contrôle de la qualité des produits et des intrants
Action 16 : Résilience et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	Activité 161 : Renforcement du système d'information et d'alerte précoce sur la sécurité alimentaire
	Activité 162 : Gestion des risques d'insécurité alimentaire et résilience
	Activité 163 : Promotion et diversification des stocks alimentaires
	Activité 164 : Diversification alimentaire
	Activité 165 : Promotion de l'éducation nutritionnelle

Domaine thématique 2 : Modernisation des infrastructures de production du monde rural et amélioration de l'accès au financement	
Action 21 : Modernisation des infrastructures de productions Agro-Sylvo-Pasto-Halieuatique (ASPH)	Activité 212 : Ouverture et réhabilitation, et entretien des pistes rurales et des voies de desserte Agricole
	Activité 213 : Aménagement Hydro-Agricole (HA), bas-fonds, grands aménagements, aménagements de proximité, gestion durable
	Activité 214 : Réhabilitation et construction d'abattoirs et aires d'abattage et entrepôts frigorifiques
	Activité 215 : Création, construction et équipement des postes et des laboratoires de contrôle de qualité et de laboratoires vétérinaires
	Activité 216 : Construction des infrastructures d'élevage, aquacole et halieuatique
	Activité 217 : Construction des infrastructures touristiques dans les aires protégées
Action 22 : Modernisation des infrastructures socio-économiques rurales et péri-urbaines	Activité 221 : Modernisation des équipements et infrastructures d'entreposage et de mise en marché
	Activité 222 : Développement des infrastructures du monde rural
	Activité 223 : Infrastructures de valorisations des sites écotouristiques
Action 23 : Amélioration des conditions d'accès au financement	Activité 231 : Appui aux institutions existantes et à l'émergence des institutions financières spécialisées
	Activité 232 : Mobilisation des ressources financières et mise en place d'un mécanisme fonctionnel de financement du monde rural
	Activité 233 : Mise en place d'un dispositif de gestion des risques agricoles
Domaine thématique 3 : Gestion durable et valorisation des ressources naturelles	
Action 31 : Amélioration de l'accès et l'usage du foncier Agricole	Activité 311 : Facilitation et sécurisation de l'accès au foncier et aux ressources naturelles
	Activité 312 : Gestion participative des ressources naturelles
Action 32 : Aménagement et valorisation des ressources naturelles	Activité 321 : Utilisation rationnelle des terres à usage agro-sylvo pastoral
	Activité 322 : Gestion intégrée des ressources en eau
	Activité 323 : Amélioration de l'aménagement des terres agro-sylvo pastorales
	Activité 324 : Sécurisation et valorisation du domaine forestier permanent
	Activité 325 : Renouvellement des ressources naturelles
	Activité 326 : Conservation et Restauration des écosystèmes
Action 33 : Protection de l'environnement et adaptation aux changements climatiques	Activité 327 : Sécurisation de la faune sauvage et des aires protégées
	Activité 331 : Développement des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques
	Activité 332 : Protection des cours d'eau et des bassins versants,...
	Activité 333 : Lutte contre la désertification
	Activité 334 : Lutte contre les pollutions, plantes envahissantes, nuisances et parasites
Activité 335 : Gestion durable de la biodiversité	
Domaine thématique 4: Gouvernance et développement institutionnel	
Action 41 Renforcement des capacités des acteurs publics/parapublics et CTD	Activité 411 : Amélioration du cadre de travail
	Activité 412 : Gestion, développement et valorisation des ressources humaines pour MINEPIA
	Activité 413 : Amélioration du cadre de travail
	Activité 414 : Gestion, développement et valorisation des ressources humaines pour MINADER
	Activité 415 : Amélioration du cadre de travail
	Activité 416 : Gestion, développement et valorisation des ressources humaines pour MINFOF
	Activité 417 : Amélioration du cadre de travail

	Activité 418 : Gestion, développement et valorisation des ressources humaines pour MINEP
	Activité 419 : Renforcement des capacités des CTD
	Activité 4110 : Amélioration du climat des affaires
Action 42 : Renforcement des capacités et amélioration du statut de la CAPEF et des OP	Activité 421 : Opérationnalisation de la CAPEF
	Activité 422 : Amélioration de l'appui conseil/vulgarisation et du transfert des technologies
	Activité 423 : Amélioration du cadre de travail et du renforcement des capacités des OP
	Activité 424 : Amélioration du réseautage et du partenariat
	Activité 425 : Alphabétisation fonctionnelle et Formation
Action 43 : Renforcement des capacités des acteurs de la Société Civile	Activité 426 : Amélioration du statut et de la protection sociale
	Activité 431 : Amélioration du statut et de la protection sociale
	Activité 432 : Amélioration de l'appui conseil (société civile)
	Activité 433 : Amélioration du cadre de travail et du renforcement des capacités
Action 44 : Renforcement des capacités des acteurs du Secteur privé	Activité 434 : Amélioration du réseautage et du partenariat
	Activité 441 : Amélioration de l'appui conseil et du transfert des technologies
	Activité 442 : Amélioration du cadre de travail et du renforcement des capacités
Action 45 : Coordination et suivi-évaluation du secteur	Activité 443: Amélioration du climat des affaires (reformes, lois, règlements, fiscalité)
	Activité 451 : Pilotage de la mise en œuvre du PNIA
	Activité 452 : Amélioration du dispositif statistique
	Activité 453 : Mise en place/Renforcement du système d'informations
	Activité 454 : Renforcement de la concertation Etat/ OP et OSC-privé au niveau local, régional et national
Action 46 : Renforcement de la prise en compte du Genre	Activité 455 : Appui au suivi-évaluation du PNIA
	Activité 461 : Amélioration de la prise en compte des femmes (
	Activité 462 : Amélioration de la prise en compte des jeunes
	Activité 463 : Amélioration de la protection sociale et de la prise en compte des Minorités, groupes vulnérables, filets sociaux
Action 47 : Renforcement de la recherche Agricole	Activité 471 : Renforcement de la valorisation des résultats de la recherche
	Activité 472 : Réhabilitation des infrastructures et des acquisitions
	Activité 473 : Renforcement des capacités institutionnelles et humaines
	Activité 474 : Développement des technologies
	Activité 475 : Développement des mécanismes de financements
Action 48 : Renforcement de l'enseignement et de la Formation professionnelle	Activité 481 : Amélioration du cadre de travail
	Activité 482 : Renforcement des capacités des formateurs
	Activité 483 : Développement des structures de formation professionnelle
	Activité 484 : Amélioration de la qualité de la formation professionnelle

Les actions et activités mentionnées dans le PNIA sont développées de manière détaillée dans les différents documents de stratégies et politiques sous-sectorielles (SDSR volets ministériels, Plans d'actions de la Recherche etc.); elles seront précisées et décomposées en tâches lors de la formulation des programmes et projets opérationnels.

Les activités et tâches succinctement décrites dans les paragraphes suivants sont donc susceptibles de modification en fonction de l'évolution des orientations des Stratégies et Politiques sectorielle et sous-sectorielles.

5.1 DOMAINE THEMATIQUE 1 : DEVELOPPEMENT DES FILIERES DE PRODUCTION ET AMELIORATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Un essor plus important des productions animales, halieutiques, forestières et végétales dont les potentialités sont considérables au Cameroun est possible aussi bien en qualité qu'en quantité. Le Gouvernement s'y est résolu en appelant à la mise en œuvre d'une révolution agricole dans le cadre d'une Agriculture de Seconde Génération.

Par ailleurs, l'état des lieux du secteur rural établit que de grands projets agro-industriels, portant sur plus de 1,5 millions d'hectares, sont prévus ou en cours de réalisation, avec le concours de financements nationaux et étrangers. Ils concernent les cultures de palmier à huile, d'hévéa, de cacao, de canne à sucre, de soja, de maïs, de tournesol et de manioc pour les filières végétales et la production de poisson, volaille, porc et lait pour les filières animales et halieutiques.

Le Cameroun vise une évolution de l'agriculture de subsistance vers une agriculture plus commerciale. Ceci est par ailleurs en phase avec le projet « un patron, une plantation » du GICAM qui envisage l'approvisionnement des clusters à la fois par la production en régie (70-80%) et par les unités familiales satellites pour 30-20 %).

Il s'agira dans le cadre de ce domaine thématique de²² :

- Développer des exploitations familiales performantes (agriculture, élevage, pêche et aquaculture) pour créer des emplois décents, augmenter les revenus en milieu rural et satisfaire à coût raisonnable la demande intérieure en produits alimentaires ;
- Développer les exploitations agropastorales et halieutiques intensives de grande et moyenne importance (agriculture de seconde génération) pour fournir le marché intérieur en produits alimentaires bon marchés ;
- Développer les cultures de rente (cacao, café, coton, caoutchouc, palmier à huile, hévéa,...), l'agro-industrie et l'exploitation forestière pour la transformation locale et l'exportation dans le respect des normes (qualité, traçabilité, légalité, hygiène, etc.) ; et
- Développer et promouvoir la qualité de l'ensemble des productions agro-sylvo-pastorales.

Les interventions sont organisées autour des actions énoncées dans le cadre logique.

5.1.1 Action 1 : Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières végétales

Objectif : Rendre les produits camerounais plus compétitifs et de leur faire gagner des parts additionnelles sur les marchés sous régionaux et internationaux.

Un accent particulier sera mis sur le développement d'une agriculture *plus intensive et plus durable* dans les filières porteuses de croissance et créatrices d'emplois, notamment la banane dessert, la banane plantain, le sucre, le mil/sorgho et l'huile de palme sans que soient négligées les autres filières émergentes, notamment la pomme de terre, les légumineuses, l'arboriculture fruitière ainsi que les produits de niche comme l'horticulture. Il s'agira essentiellement d'augmenter les niveaux de production et améliorer les rendements des filières suivantes : Cacao, Café Arabica, Café robusta, Coton, Caoutchouc, Ananas, Huile de palme, Maïs, Mil/sorgho, Riz (irrigué et pluvial), Manioc, Igname, Igname, Plantain, Banane export, Pomme de terre, Oignon, Tomate, Tomate, et Légumineuses (Haricot, Niébé, Arachide, Soja, Voandzou). L'ensemble de ces objectifs sont renseignés au tableau 10.

²² Sources : SDSR MINADER février 2012 et rapport MINADER au comité interministériel d'examen des programmes de juillet 2013.

Tableau 10 : Tableau des objectifs pour les filières agricoles (végétales)

Filières	Rendement 2013 (Kg/ha)	Rendement 2020 (Kg/ha)	Superficies 2013 (Ha)	Superficies 2020 (Ha)	Production 2013 (en 000 T)	Production 2020 (en 000 T)
Cacao	900	1 200	355 556	500 000	320	600
Café arabica	600	800	41 667	43 750	25	35
Café robusta	700	700	142 857	178 571	100	125
Coton graine	1150	1400	207 718	250 000	234	350
Coton fibre	489	595	207 718	250 000	100	150
Caoutchouc	1 400	1 500	46 429	50 000	65	75
Ananas	39 000	40 000	4 487	5 625	175	225
Huile de palme	1 500	1 700	250 000	264 706	375	450
Maïs	2 500	2 500	800 000	1 600 000	2 000	4 000
Mil et sorgho	1 100	1 300	1 181 818	1 153 846	1 300	1 500
Riz irrigué	4 400	5 000	14773	35000	65 000	175 000
Riz Pluvial	2 050	2 950	47805	194915	98 000	575 000
Manioc	16 000	20 000	281 250	300 000	4 500	6 000
Igname	13 000	14 000	34 615	35 714	450	500
Plantain	12 000	15 000	250 000	333 333	3 000	5 000
Banane export	25 000	25 000	14 000	16 000	350	400
Pomme de terre	12 000	12 000	20 833	29 167	250	350
Oignon	23 000	23 000	6 087	8 696	140	200
Tomate	15 000	20 000	66 667	75 000	1 000	1 500
Haricot/Niébé Arachide/Soja Voandzou	1 200	1 400	1 250 000	1 428 571	1500	2 000

Source : Objectifs de rendements et de production des principales filières prioritaires à l'horizon 2020 (cf. SDSR MINADER)

Activités :

Au niveau de ces filières végétales, les activités porteront sur :

- L'appui à l'accès (production, approvisionnement et distribution) aux intrants et équipements. Ceci se fera à travers les tâches suivantes : (i) définition d'une stratégie claire de soutien à l'acquisition des intrants (engrais, semences, produits phytosanitaires, etc.), (ii) restructuration des fermes semencières, (iii) acquisition et distribution des intrants améliorés. Il n'est pas exclu pour l'Etat de subventionner une partie des intrants de manière ponctuelle.
- La promotion de la mécanisation (traction animale, motorisation, maintenance). Elle se fera à travers : (i) la formation de producteurs notamment les jeunes et les femmes, à la motorisation et à la traction animale, (ii) l'appui à l'acquisition de tracteurs et autres unités de motorisation (motoculteurs notamment) y compris des accessoires, (iii) la formation des tractoristes, (iv) la formation des mécaniciens et leur équipement en outillage de réparation, et (v) l'appui à l'installation des artisans réparateurs de matériels de traction.
- La création des pôles de compétitivité pour la valorisation économique : approvisionnement, conservation, transformation et commercialisation. Il s'agira ici de valoriser les bassins de productions et les initiatives notamment du secteur privé. En effet un pôle de compétitivité combine un bassin de production avec une masse de production critique, des entreprises privées intervenant dans la chaîne de valeur de cette production/filière, des infrastructures de base, de la formation professionnelle et de la recherche. Tous ces appuis cumulés contribueront à l'émergence de ces pôles de compétitivité. L'accent sera mis sur le développement des moyennes et grandes exploitations agricoles dans les différentes régions du pays. Cette action sera accompagnée par une forte activité de désenclavement des zones de production.

- La mise en place des infrastructures de séchage, de transformation et de stockage, notamment pour réduire les pertes post récolte.
- La promotion de petites et moyennes unités de transformation, de conservation, de stockage agro-alimentaires. Ceci passera par :(i) la dotation des opérateurs en matériel de battage et de décorticage des céréales, (ii) la diffusion de matériel de fabrication de produits dérivés (manioc, pomme de terre, patate douce) et de transformation des fruits et légumes et (iii) la dotation en équipements appropriés de conservation des produits.
- La diversification des productions et la promotion de nouvelles filières porteuses à l’instar de l’horticulture urbaine et périurbaine et bien d’autres.

5.1.2 Action 2 : Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales

Objectif : Accroître la production de protéines animales (viande, lait et œufs) afin de rapprocher la consommation des standards internationaux de la FAO et de l’OMS.

De façon concrète, les résultats attendus à l’horizon 2020 sont la sécurité et l’autosuffisance alimentaire des populations camerounaises grâce à une meilleure compétitivité des produits du sous-secteur sur les marchés intérieur et d’exportation. Les objectifs de production pour la période 2010-2020 doivent : (i) permettre de passer d’un modèle de consommation protéinique en viande et lait de 22,8 à 27,5 et à 38 kg/hab/an respectivement en 2010, 2015 et 2020, et (ii) accroître raisonnablement l’offre nationale en produits halieutiques pour passer de 176 000 tonnes en 2010 à 255 000 tonnes en 2015 et à 290 000 tonnes à l’horizon 2020.

Tableau 11: Objectifs pour les filières animales (en tonnes)

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Offre bovin-viande	77 536	84 449	91 698	99 569	108 115	117 395	127 472	138 413
Offre volaille	97 771	106 488	115 629	125 553	136 330	148 032	160 738	174 535
Offre porc	20 716	22 563	24 499	26 602	28 886	31 365	34 057	36 981
Offre PR	36 783	40 063	43 502	47 236	51 290	55 693	60 473	65 664
Offre NC*	370	403	437	473	511	551	598	650
Œufs	34 333	51 620	64 525	80 657	100 821	126 026	157 533	196 916
Lait	8 985	13 978	19 254	26 521	36 530	50 317	69 308	95 466
Miel	1 495	1 655	1 815	1 991	2 183	2 394	2 626	2 880

Source : MINEPIA ; division statistique MINEPIA décembre 2013

Activités

- L’appui à l’accès (production, approvisionnement et distribution) aux intrants et équipements. Les tâches suivantes seront menées :(i) le doublement du nombre d’unités de production semencières fourragères et la mise en place des unités de production de fourrage, de foin, d’ensilage et d’aliments composés, (ii) la facilitation de l’acquisition de géniteurs par les élevages familiaux, (iii) l’appui des éleveurs en formulation d’aliments pour bétail à partir des sous-produits locaux, (iv) l’appui à l’aménagement de pâturages améliorés et à l’enrichissement de pâturages naturels par des légumineuses fourragères, (v) l’appui à la réhabilitation et à la création des unités de fabrication d’aliments pour bétail et de provende, (vi) la mise en place d’un mécanisme de facilitation de l’accès des éleveurs à la provende, (viii) l’appui à l’installation et la diffusion de modèles simples de parcs à bétail, d’étables, de bergeries, de porcheries et de poulaillers et ix) la

* Non Conventionnels

valorisation des matériaux locaux pour la construction des installations d'élevage et leur vulgarisation auprès de systèmes familiaux d'élevage.

- La construction des stations d'impulsion pour la modernisation des élevages (SIMEL) et des pôles de production, de transformation, de conservation et de stockage des produits d'élevage. Cela se concrétisera par les tâches suivantes : (i) faciliter la mise en place des unités de production semi-intensives et intensives bovin/viande et équins, (ii) faciliter la mise en place des fermes laitières semi-intensives et intensives à travers une introduction maîtrisée des géniteurs améliorés et l'amélioration de leur alimentation, (iii) l'appui à la construction des infrastructures et des équipements de traitement et de conservation du lait, (iv) l'appui à la fourniture des moyens de collecte et de distribution du lait, (v) l'appui aux infrastructures et aux matériels de transformation et de conditionnement, (vi) l'appui à l'installation de charcuteries et d'unités de transformation et (vii) l'appui à l'installation de magasins réfrigérés pour la conservation des viandes et de la volaille.
- L'amélioration de la couverture sanitaire des cheptels. Les tâches suivantes pourront être menées : (i) la prévention et la lutte contre les maladies animales, (ii) l'amélioration de la salubrité des denrées alimentaires d'origine animale et halieutique, (iii) la prévention et la lutte contre les zoonoses et (iv) l'amélioration de la qualité des médicaments et produits à usage vétérinaire.
- La diversification des productions. Les tâches à mener concerneront la modernisation et la promotion des exploitations familiales, des élevages des espèces à cycle court (volailles traditionnelles, petits ruminants, apiculture, aulacodiculture et élevages non conventionnels).

5.1.3 Action 3 : Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières halieutiques

La production actuelle de poisson reste insuffisante pour couvrir les besoins réels du pays. Pour combler ce déficit, le Gouvernement est contraint à des importations importantes avec comme conséquence un déséquilibre important de la balance commerciale.

La stratégie du Gouvernement consiste à lever les contraintes qui empêchent la gestion responsable de la pêche et le développement durable de l'aquaculture. Les indicateurs de résultats à suivre sont les quantités de produits de capture débarqués et accessibles aux Camerounais et celles des produits d'aquaculture disponibles.

Objectif : Assurer une production croissante et durable des produits halieutiques afin de diminuer les importations et le déficit de la balance commerciale.

Les objectifs de production et de réduction des déficits sont synthétisés au tableau 12 :

Tableau 12 : Objectifs pour les filières halieutiques (en tonnes)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Demande	409 519	421 395	433 616	446 190	460 210	472 427	484 408	496 891
Pêche industrielle	9 000	14 224	16 901	19 182	21 205	22 874	26 197	28 732
Pêche artisanale maritime	95 000	100 224	102 901	105 182	107 205	108 874	112 197	114 732
Pêche artisanale continentale.	75 000	80 224	82 901	85 182	87 205	88 874	92 197	94 732
Aquaculture	1 593	3 415	7 322	7 322	7 322	7 322	7 322	7 322
Production nationale	180 593	198 087	210 025	216 868	222 937	227 944	237 912	245 518
Qté augmentée	-	17 494	11 938	6 843	6 069	5 007	9 968	7 606
Importation	162 402	206 567	165 254	132 203	105 762	84 610	85 454	70 418
Offre globale	342 995	404 654	375 279	349 071	328 699	312 554	323 366	315 936
Déficit de production	228 926	223 308	223 591	229 322	237 273	244 483	246 497	251 374

Source : MINEPIA ; division statistique MINEPIA décembre 2013

Activités

Les activités concerneront :

- L'appui à l'accès (production, approvisionnement et distribution) aux intrants de pêche et d'aquaculture et aux équipements. Les tâches suivantes pourront être menées : (i) rendre accessibles et disponibles les facteurs de production au premier rang desquels figure la production d'alevins et autres animaux aquatiques dans les stations aquacoles et (ii) permettre un meilleur accès aux matériels et équipements de capture performants (moteurs hors-bord, pirogues, filets, etc.).
- La promotion de la pêche maritime et continentale. Les tâches suivantes seront menées : (i) accorder plus d'agréments aux pêcheurs en vue de l'exploitation de l'énorme potentiel halieutique notamment dans la zone de Bakassi, (ii) lutter contre la recrudescence des pêches illégales et les pratiques de pêche irresponsable (information des communautés de pêcheurs sur les dangers liés à l'utilisation de matériels prohibés), (iii) mettre en place un système efficace de suivi, de contrôle de surveillance des pêches. et de protection de zones de frayères favorisant la reproduction des poissons.
- La promotion de l'aquaculture (commerciale, petite et moyenne activité artisanale) par la facilitation à la mise en place et l'aménagement des centres d'alevinage, des étangs piscicoles et des retenues d'eau à buts multiples.
- La modernisation des équipements et des infrastructures de transformation, de conservation et de mise en marché. Les tâches suivantes seront menées : (i) le support technique et logistique des artisans pêcheurs, (ii) la dotation des transformateurs (hommes et femmes) des produits de pêche en kits d'équipements de séchage et de fumage de poissons; (iii) la mise en place des petites unités de froid dans les zones à forte production halieutique et équipement des pêcheurs en caisses isothermes et (iv) l'amélioration des circuits de distribution du poisson de la pêche artisanale.

5.1.4 Action : Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières forestières

Objectif : Optimiser l'utilisation durable des ressources ligneuses et non-ligneuses. Plus précisément, il s'agira de :

- Mettre sous aménagement à l'horizon 2020 près de 8 400 000 ha du domaine forestier permanent ;
- Atteindre, à l'horizon 2020, 1 400 000 ha de forêts communales et 2 millions de forêts communautaires ;
- Promouvoir les activités de régénération, de reboisement, d'agroforesterie et de foresterie urbaine et périurbaine afin d'accroître de l'ordre de 30% les superficies des plantations forestières pour atteindre 30 000 ha à l'horizon 2020 ;
- Accroître la production de la filière du bois légal sur le marché en passant de 2,6 à 3,8 millions de m³ à l'horizon 2020 ;
- Accroître de façon significative la production et la valeur des PFNL mis sur le marché afin de passer de 17 à 27 milliards de FCFA à l'horizon 2020 ;
- Promouvoir l'éco-tourisme à petite échelle en milieu rural ; et
- Passer de 50 000 emplois actuels à 75 000 au moins à l'horizon 2020.

Le tableau 13 résume l'ensemble des objectifs assignés au sous-secteur ; ils sont extraits de la dernière actualisation de la stratégie sous sectorielle du Ministère des Forêts et de la Faune.

Tableau 13 : Objectifs de production des filières forestières

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Aménagement forêts (10 ³ Ha)	5 696	6 086	6 474	6 863	7 252	7 641	8 030	8 419
Production bois légal (10 ³ m3)	2 633	2 800	2 967	3 133	3 300	3 467	3 633	3 800
Amélioration recettes (%)	18	26	34	42	50	58	66	74
Forêts communales (10 ³ Ha)	487	628	769	909	1 050	1 191	1 331	1 472
Forêts communautaires (10 ³ Ha)	1 040	1 180	1 320	1 460	1 600	1 740	1 880	2 020
Filière bois (en 10 ³ m3)	2 633	2 800	2 967	3 133	3 300	3 467	3 633	3 800
Rendement usinage (%)	35	37,5	40	42,5	45	47,5	50	52,5
Artisans formés (nbre)	700	1025	1350	1675	2000	2325	2650	2975
Filière bois de chauffe (10 ³ T)	15 333	17 000	18 666	20 333	22 000	23 666	25 333	27 000
Filière charbon (10 ³ T)	300	350	400	450	500	550	600	650
Filière PFNL (Milliards F)	34,3	37,0	39,7	42,3	45,0	47,7	50,3	53,0

Source : Stratégie du MINFOF, 2013

Activités

Pour les filières forestières, il s'agira de :

- L'appui à l'accès (production, approvisionnement et distribution) aux intrants et aux équipements.
- La diversification d'autres filières (plantes médicinales, apiculture, rotin, bambou, etc.). Les tâches pourront être de: (i) appuyer la maîtrise de l'exploitation durable et la commercialisation des PFNL majeurs, (ii) promouvoir la transformation plus poussée des PFNL, (iii) augmenter la contribution des PFNL à l'amélioration du niveau de vie des populations et de l'économie nationale et (iv) augmenter la capacité de production des PFNL majeurs notamment ceux qui concourent à l'alimentation et à la pharmacopée.
- La promotion de petites et moyennes unités de transformation, de conservation, de séchage, de stockage et commercialisation. Les tâches seront : (i) l'intensification de la transformation du bois à travers l'augmentation des rendements matière dans les chaînes industrielles de transformation et (ii) la valorisation des ressources forestières à travers les activités de transformation et de promotion des bois divers. La loi prévoit que 100 % des bois destinés à l'exportation soient transformés sur le territoire national. Ce pourcentage n'est pas encore atteint, notamment pour les bois de promotion.
- La promotion des services écotouristiques et environnementaux. Les tâches concerneront la valorisation et promotion des aires protégées à travers leur dotation d'un plan marketing et l'assurance de sa mise en œuvre.

Les capacités des acteurs de tous les sous-secteurs (productions végétales, élevage, pêche, foresterie et environnement) devront nécessairement être renforcées à tous les niveaux des chaînes de valeur. Cependant, pour des raisons de visibilité, ces besoins sont pris en compte dans le domaine thématique support «Gouvernance et développement institutionnel».

5.1.5 Action 5 : Définition de normes et contrôle de qualité des produits

La qualité des produits agricoles et leur identification, la sécurité sanitaire des produits agricoles et les modes de production respectueux de l'environnement sont les fondements d'une politique de qualité. La qualité des produits agricoles, leur origine, leur mode de production et leur condition de sécurité sanitaire doivent respecter les normes requises. Ces normes déterminent la traçabilité des produits. Cette action est transversale à l'ensemble des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

Objectif : Définir et appliquer les normes de qualité des produits camerounais et assurer une plus grande traçabilité dans une logique de chaîne de valeur qui vise à améliorer la compétitivité des produits nationaux. Parallèlement, cette action vise à mieux informer et protéger les consommateurs.

Activités

- Le développement des normes et labels et certification des matériels, produits et intrants agricoles. Les tâches concerneront (i) la définition des normes complémentaires et (ii) la mise en place de processus de certification.
- La vulgarisation des normes et la promotion du label Cameroun. Les tâches suivantes sont envisagées : (i) le développement du label Cameroun et (ii) la promotion et la vulgarisation des normes et des labels.
- L'inspection et le contrôle de la qualité des produits et des intrants, à travers les (i) les inspections des produits et des intrants (pour les productions végétales, animales et halieutiques) et (ii) les appuis aux laboratoires et organismes de contrôles.

Il est particulièrement important de renforcer l'application des normes existantes, notamment celles de l'ANOR (Agence des Normes et de la Qualité), de l'ARSO (Organisation Africaine de Normalisation), du CEN (Comité Européen de Normalisation), de l'ISO (International Organization for Standardization); Les Bonnes Pratiques de Fabrication ou de Production (BPF/P) et les bonnes pratiques d'élevage et les Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH) sont des outils qui visent à assurer la sécurité sanitaire des denrées d'origine animale tout en prenant en compte les aspects socio-économiques, zoonosaires et environnementaux. De plus, le Codex Alimentarius (OMS/FAO) sera la référence en la matière.

5.1.6 Action 6 : Résilience et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle²⁴

Objectif : Améliorer la résilience des populations rurales pour prévenir les risques d'insécurité alimentaire en renforçant les systèmes d'informations sur les marchés et le suivi des productions agricoles.

Une attention particulière sera portée aux mécanismes de lutte contre la malnutrition, qui devront être intégrés dans tous les programmes et projets de développement agricole.

Il s'agira aussi d'améliorer les dispositifs de gestion de la vulnérabilité alimentaire à travers la mise en place d'un système d'alerte précoce sur la sécurité alimentaire et une gestion plus efficace des réserves stratégiques.

Activités

Toutes les activités prévues ont pour but d'améliorer quantitativement et qualitativement le niveau de sécurité alimentaire de l'ensemble des populations en réduisant la proportion de la population nationale touchée par l'insécurité alimentaire (de 10% en 2011 à 5% en 2020).

²⁴ Sources : SDSR MINADER février 2012 et rapport MINADER au comité interministériel d'examen des programmes de juillet 2013.

Certaines des activités présentées ci-dessous impliquent aussi le MINSANTE et la Recherche agronomique. Il s'agit :

- Durenforcement du système d'information et d'alerte précoce sur la sécurité alimentaire. Les tâches concerneront : (i) la diffusion de l'information sur les marchés agricoles et (ii) l'identification et le suivi de tous les groupes et zones à risque d'insécurité alimentaire.
- De la gestion des risques d'insécurité alimentaire et de la résilience, à travers les tâches suivantes : (i) suivi des aléas climatiques et (ii) suivi des invasions des arthropodes, des pachydermes et des oiseaux granivores.
- De la promotion et la diversification des stocks alimentaires, par (i) la promotion et diversification des stocks céréaliers et (ii) la constitution des stocks céréaliers opérationnels en vue de faire face aux crises alimentaires.
- De la diversification alimentaire. Cette activité concerne principalement le MINSANTE et l'IRAD. Les tâches suivantes seront mise en œuvre : (i) la biofortification des aliments, (ii) le développement d'aliments spécifiques et (iii) la promotion de la consommation d'aliments riches en Vitamine A, en Fer et en acide folique.
- De la promotion de l'éducation nutritionnelle. Compte-tenu des taux élevés de malnutrition chronique et aigue chez les enfants de moins de cinq ans, cette activité doit être étendue au MINADER²⁵ et aux autres ministères du secteur rural. Les tâches suivantes seront menées : (i) la formation nutritionnelle des ménages ruraux, (ii) la sensibilisation des Organisations paysannes et des organisations de la Société civile et (iii) la capitalisation de l'adhésion du Cameroun au mécanisme SUN (Scaling Up Nutrition) des Nations Unies.

En ce qui concerne les questions liées à la lutte contre la malnutrition, la stratégie recommande une prise en compte de ces activités dans chaque nouvelle intervention formulée sur base du PNIA, à travers l'inclusion systématique des indicateurs nutrition (assortis de valeurs cibles) dans la logique d'intervention des projets et programmes.

5.2 DOMAINE THEMATIQUE 2 : MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DU MONDE RURAL ET AMELIORATION DE L'ACCES AU FINANCEMENT

Dans le cadre de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des productions, la stratégie sectorielle vise une intensification durable et raisonnée des systèmes agricoles, la reconnaissance du rôle central de l'agriculture familiale, le développement des moyennes et grandes unités de production et la transformation et la valorisation des produits. Ceci doit être accompagné d'une intense activité de désenclavement des zones de productions.

Cette vision est précisée par le développement d'une Agriculture de seconde génération qui nécessite la modernisation des principaux facteurs de production par la réalisation d'un ensemble d'infrastructures structurantes, notamment les grands aménagements hydroagricoles et la maîtrise de l'eau ainsi que la mise en place des infrastructures de désenclavement des zones de production et de la facilitation de l'accès aux crédits.

Le domaine thématique est par conséquent, organisé autour de trois actions : (i) la modernisation des infrastructures de productions Agro-Sylvo-Pasto-Halieutique (ASPH), (ii)

²⁵Le MINADER représente le Gouvernement auprès du PAM en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures.

la modernisation des infrastructures socio-économiques rurales et péri-urbaines et (iii) l'amélioration des conditions d'accès au financement.

5.2.1 Action 1 : Modernisation des infrastructures de production Agro-Sylvo-Pastorale et Halieutique (ASPH)

Cette action vise à rendre plus efficaces et efficaces les aménagements et les infrastructures communautaires d'appui à la production nécessitant des efforts très importants en matière d'investissement public. Il s'agit de promouvoir de manière coordonnée et cohérente les investissements dans les infrastructures structurantes, tout en considérant, dès leur conception, les mécanismes de gestion et d'entretien des ouvrages.

Les aménagements pris en considération dans cette action sont des infrastructures communautaires dont l'utilité est commune à un large ensemble de producteurs. Ces aménagements contribuent directement à la promotion et à la compétitivité des filières agro-sylvo-pastorales, mais sont à différencier des investissements privés qui sont réalisés par les producteurs au niveau de leurs exploitations et qui sont comptabilisés dans le domaine thématique 1.

Objectif : Favoriser le développement des productions du secteur rural par la modernisation des infrastructures communautaires de production.

Activités

Sept activités ont été retenues pour cette action, à savoir :

- L'ouverture, la réhabilitation et l'entretien des pistes rurales et des voies de desserte agricole sont des activités vitales pour le développement de l'ensemble des productions agro-sylvo-pastorales. Cette activité comprendra des tâches relatives à la mise en place de dispositifs durables d'entretien des pistes rurales en étroite collaboration avec les Ministères concernés et les Collectivités Territoriales Décentralisées.
- L'aménagement des périmètres Hydro-Agricoles (HA), l'aménagement des bas-fonds et des petits barrages à usages multiples, la mise en place des grands aménagements et des aménagements d'irrigation de proximité seront pris en considération, ainsi que leurs mécanismes de gestion durable. Les investissements publics dans le génie rural pourront être priorités dans des Plans Communaux de Développement (PCD).
- La réhabilitation et la construction d'abattoirs, d'aires d'abattage et d'entrepôts frigorifiques devra répondre aux besoins de modernisation des filières de l'élevage. L'accent sera également mis sur les études de faisabilité technico économiques préalables aux décisions d'investissement.
- La création, la construction et l'équipement des postes et des laboratoires de contrôle de qualité et des laboratoires vétérinaires. Ces infrastructures jouent un rôle essentiel dans la mise en place de la protection zoosanitaires des cheptels et dans le contrôle de qualité des produits d'origine animale.
- La construction des infrastructures d'élevage, aquacoles et halieutiques (parc de vaccination, hydraulique pastorale, éclosier, débarcadère, fumoir, centre de collecte et de traitement de lait, provenderies, ports de pêche, etc.).
- La construction des infrastructures touristiques dans les aires protégées.

Par ailleurs, le développement du partenariat avec le secteur privé sera encouragé pour financer certains projets communautaires pour la modernisation des infrastructures.

5.2.2 Action 2 : Modernisation des infrastructures socio-économiques rurales et périurbaines

La modernisation des infrastructures socioéconomiques du monde rural vise à créer un cadre de vie permettant aux populations les plus démunies de s'insérer dans les circuits économiques, et d'autre part de satisfaire leurs besoins primaires en levant les contraintes dans des domaines aussi essentiels que l'énergie rurale, l'eau potable, l'assainissement, habitat rural ou encore les infrastructures de télécommunications.

Le besoin d'améliorer les infrastructures d'accès et d'accueil dans les aires protégées majeures et les complexes transfrontaliers, s'avère également indispensable afin de les insérer durablement dans une logique de valorisation économique, au profit des communautés locales.

Objectif : Améliorer les conditions de vie et de rendre plus attractif le cadre de vie en milieu rural.

Activités

Elles se regrouperont autour des trois éléments vitaux suivants :

- La modernisation des équipements et des infrastructures d'entreposage et de mise en marché ;
- Le développement des infrastructures du monde rural (énergie rurale, eau potable, assainissement, habitat rural, infrastructures de télécommunications, etc.) ; et
- Les valorisations économiques des sites touristiques (parcours pédestres, abris, etc.).

5.2.3 Action 3 : Amélioration des conditions d'accès au financement

L'accélération de la croissance agricole requiert la modernisation des mécanismes de financement en s'appuyant notamment sur une banque agricole et sur des banques de proximité (Etablissements de Micro Finance), sans pour autant exclure les banques commerciales qui auront un rôle de plus en plus important à jouer. Le budget d'investissement public et les fonds de la coopération bilatérale et multilatérale seront davantage mis à contribution pour satisfaire les besoins de refinancement et améliorer les conditions de crédit et de couverture des risques dans le secteur rural. D'autres mécanismes de facilitation de l'accès aux crédits agricoles seront également mis à contribution.

Objectif : Contribuer à mettre à disposition des producteurs du secteur rural les moyens financiers nécessaires à l'augmentation des productions et l'accroissement des revenus des opérateurs du monde rural.

Activités

Elles porteront essentiellement sur :

- L'appui aux institutions existantes et à l'émergence des institutions financières spécialisées (micro finance, coopératives financières agricoles, banques agricoles). Pour le segment des PME/PMI du secteur rural qui peinent souvent à trouver des financements adaptés à la taille de leurs entreprises, il est envisagé des appuis à la descente en gamme des banques commerciales et à la montée en gamme des Etablissements de Micro Finances (EMF).
- La mobilisation des ressources financières et la mise en place d'un mécanisme fonctionnel de financement du monde rural. Les tâches suivantes seront menées : (i) mise en place de produits de crédits et de fonds de garantie, (ii) création de mécanismes de bonification des taux d'intérêts, (iii) incitations fiscales, (iv) appui à la responsabilité sociétale des entreprises y compris les entreprises publiques, (v) mise en place de fonds

de subventions et (vi) création de fonds de soutien à l'insertion des jeunes, aux OP et à la société civile.

- La mise en place d'un dispositif de gestion des risques agricoles pour lequel les tâches suivantes seront envisagées (i) la mise en place d'un dispositif d'assurance des récoltes, (ii) les subventionnements des primes et (iii) la mise en place d'assurances agricoles indexées sur les cours du marché et les données climat.

5.3 DOMAINE THEMATIQUE 3 : GESTION DURABLE ET VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES

Ce domaine thématique s'intègre dans les missions d'Aménagement du Territoire dévolues au MINEPAT, auxquelles les Ministères sectoriels contribuent directement. Pour ce faire, une stratégie d'aménagement du territoire doit clairement identifier, au niveau régional, les priorités pour le développement et l'investissement public, les zones prioritaires de protection environnementale et les zones potentielles d'investissement privé.

5.3.1 Action 1 : Amélioration de l'accès et l'usage du foncier agricole

Objectif : Mettre en œuvre un plan national d'affectation des terres pour permettre un accès sécurisé aux ressources foncières et éviter l'accaparement des terres agricoles au détriment des exploitations familiales.

Activités

Les activités sont notamment :

- La facilitation et sécurisation de l'accès aux ressources naturelles. L'accès aux terres agricoles et au foncier demeure un facteur déterminant, voire bloquant pour l'accroissement des superficies agricoles et l'intéressement du secteur privé à investir dans l'agriculture. Les tâches porteront sur (i) l'appui à la fluidité dans les procédures d'accès au foncier agricole, (ii) la sécurisation des terres agricoles et (iii) l'élaboration et l'adoption des outils juridico-normatifs nécessaires à l'accès sécurisé et équitable aux terres agricoles.
- La gestion participative des ressources naturelles. Les tâches porteront sur (i) la sensibilisation des acteurs et (ii) la mise en place d'une autorité de concertation et d'arbitrage sur les litiges fonciers des terres agricoles.

5.3.2 Action 2 : Aménagement et valorisation des ressources naturelles

Objectif : Répartir harmonieusement l'espace en fonction des potentiels et des objectifs définis pour le secteur rural en tenant compte des contraintes de préservation de l'environnement.

Activités

L'action se développera à travers les activités suivantes :

- L'utilisation rationnelle des terres à usage agro-sylvo-pastoral. Les tâches porteront sur (i) l'appui à la gestion intégrée de la fertilité des sols, (ii) l'élaboration d'une carte d'aptitude des sols du Cameroun et (iii) la constitution d'une réserve foncière de terres agricoles dans les différents écosystèmes de prédilection aux activités agro-sylvo-pastorales.
- La gestion intégrée des ressources en eau permettront de mettre en place des méthodes de conservation et de protection des ressources en eau, des techniques modernes et efficaces de maîtrise de l'eau.
- L'amélioration de l'aménagement des terres agro-sylvo-pastorales, avec des tâches portant sur (i) l'appui à la création et à l'opérationnalisation de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Terres agricoles et (ii) l'appui à la gestion raisonnée des pâturages.

- La sécurisation et valorisation du domaine forestier permanent.
- Le renouvellement des ressources naturelles avec, notamment la régénération naturelle assistée.
- La conservation et la restauration des écosystèmes fragiles et menacés tels que les mangroves, les zones de montagnes et les écosystèmes marins (corail etc.).
- La sécurisation de la faune sauvage et des aires protégées par (i) la mise en œuvre du plan d'urgence dans les aires protégées, (ii) la révision des plans d'aménagement des aires protégées et (iii) la mise en valeur des complexes transfrontaliers.

5.3.3 Action 3 : Protection de l'environnement et adaptation aux changements climatiques

Objectif : Préserver le capital environnemental du Pays pour permettre un développement équilibré des différents sous-secteurs et limiter les effets néfastes des changements climatiques sur l'environnement biophysique, humain et socio-économique.

Activités

Les activités suivantes ont été identifiées :

- Le développement des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Les tâches porteront sur (i) l'appui à la mise en œuvre des projets de génération de crédits carbone forestiers du mécanisme REDD, (ii) les actions en faveur de la diminution de l'émission des gaz à effet de serre, (iii) l'appui aux stations agro météorologiques, (iv) l'appui à l'observatoire ONACC, (v) la gestion concertée des ressources partagées au niveau sous régional, (vi) la production régulière d'informations biophysiques, socioéconomiques et environnementales sur les changements climatiques, (vii) l'identification et la vulgarisation d'approches et de pratiques d'adaptation aux changements climatiques, (viii) l'opérationnalisation du Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC), (ix) l'élaboration de la seconde communication nationale sur les changements climatiques et (x) la valorisation des stocks de carbone dans les forêts camerounaises par des Paiements pour les Services Environnementaux.
- La protection des cours d'eau et des bassins versants. Les tâches porteront sur (i) la protection des berges, (ii) la protection des bassins versants et (iii) la restauration des terres dégradées.
- La lutte contre la désertification notamment par la mise en œuvre du Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification.
- La lutte contre les pollutions, les plantes envahissantes, les nuisances et parasites ainsi que la gestion écologique des produits phytosanitaires. Les tâches porteront essentiellement sur (i) l'élaboration des textes réglementaires, des normes et des procédures environnementales, (ii) l'appui à l'assainissement et au traitement des déchets en zone rurale et (iii) la mise en œuvre des conventions internationales de lutte contre la pollution et les substances chimiques et dangereuses.
- La gestion durable de la biodiversité avec des tâches portant sur (i) le renforcement des évaluations environnementales, (ii) le renforcement de la sensibilisation environnementale, (iii) la promotion du développement durable et (iv) le développement et la diffusion de l'information environnementale.

Les actions correspondant à ce troisième domaine thématique devront systématiquement être intégrées dans la formulation des programmes et projets et tout particulièrement dans les interventions visant à augmenter la productivité et la rentabilité des différentes filières afin d'alléger la pression sur les écosystèmes forestiers

5.4 DOMAINE THEMATIQUE 4: GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Le domaine thématique couvre la gouvernance agricole, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles des acteurs publics, des acteurs parapublics, des Communautés Territoriales Décentralisées, des Organisations Paysannes, des Acteurs Non Etatiques (ANE) et du secteur privé ainsi que la promotion de la concertation. Sa finalité est de permettre aux acteurs d'assurer de façon efficace et efficiente la planification, la programmation, la budgétisation, la mobilisation du financement, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du secteur rural.

Ce domaine thématique est sous-tendu par huit actions dont les activités seront mises en œuvre concomitamment avec celles des autres programmes.

5.4.1 Action 1: Renforcement des capacités des acteurs publics/parapublics et Communautés Territoriales Décentralisées (CTD).

Objectifs : Permettre à l'ensemble des acteurs publics, parapublics et privés de relever les défis du développement du secteur et rendre le secteur plus attractif afin de mobiliser les volumes de financement (publics et privés, extérieurs et intérieurs) nécessaires à l'atteinte des objectifs que la Nation a assigné au secteur rural.

Activités

Les activités permettant de réaliser cette action portent sur :

- L'amélioration du cadre de travail des ministères du secteur (MINEPIA, MINADER, MINFOF et MINEPDED) à travers (i) la restructuration des services publics (centraux, régionaux, départementaux et locaux) axés sur les résultats; (ii) la mise en place de manuels de gestion administrative, financière et comptable et la pleine opérationnalisation des directes CEMAC, (iii) la réalisation des audits réguliers pour suivre et évaluer les performances des services publics et (iv) l'informatisation des services techniques.
- La construction, la réhabilitation, et l'équipement ainsi que le fonctionnement des ministères. Les tâches porteront sur (i) la construction et/ou la réhabilitation des bâtiments abritant les services des ministères concernés au niveau central, dans les régions, départements et arrondissements; (ii) les rémunérations (salaires) et fonctionnement des ministères; (iii) l'acquisition des matériels roulants (véhicules de terrain et motos) et (vi) l'acquisition d'équipements et fournitures informatiques et autres mobiliers.
- La gestion, le développement et la valorisation des ressources humaines des ministères à travers (i) les recrutements et redéploiements d'effectifs, (ii) l'élaboration des plans de carrière et (iii) la mise en œuvre d'un plan de formation continue des agents des ministères du secteur rural.
- Le renforcement des capacités des Collectivités territoriales Décentralisées (CTD) avec notamment, (i) la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des ressources humaines (y compris les plans de formation continue des agents des CTD) et (ii) l'amélioration de leur cadre de travail.
- L'amélioration du climat des affaires. Les tâches porteront sur (i) l'amélioration du cadre réglementaire et juridique, (ii) l'allègement de la fiscalité, (iii) la mise en œuvre d'activités contribuant à l'amélioration des indicateurs de « *Doing Business* ».

5.4.2 Action 2 : Renforcement des capacités et amélioration du statut de la Chambre d'Agricultures des Pêches, d'Élevage et des Forêts (CAPEF) et des Organisations Paysannes (OP)

Objectif : Améliorer les services rendus aux ressortissants de la CAPEF et aux membres des OP dans le cadre de leurs missions.

Activités

Les principales activités concernent:

- L'opérationnalisation de la CAPEF, par (i) son autonomisation, (ii) la révision de ses statuts, (iii) l'amélioration du cadre de travail de la structure et (iv) le renforcement des capacités des ressources humaines.
- L'amélioration de l'appui conseil, de la vulgarisation et du transfert des technologies.
- L'amélioration du cadre de travail et le renforcement des capacités des OP. Le cadre de travail sera amélioré à travers (i) l'appui à la réhabilitation des bâtiments des plateformes d'OP et (iv) la facilitation de l'accès aux moyens logistiques, équipements informatiques, fournitures et mobiliers de bureau. Pour le renforcement des capacités, l'amélioration passera par les trois dimensions suivantes : (i) individuelles (connaissances, habiletés et attitudes), (ii) organisationnelles (raison d'être, structure, ressources, aspects psychosociaux, management) et (iii) de l'environnement favorable (contexte politico-administratif, économique, socioculturel, infrastructurel, écologique).
- Amélioration du réseautage et du partenariat par la mise en réseau et la création des plates-formes multi acteurs pour améliorer la communication.
- L'alphabétisation fonctionnelle et la formation. Les principales formations porteront sur le renforcement des capacités techniques (filières végétales, animales, halieutiques et forestières), de transformation et de conservation des produits agricoles ainsi qu'en techniques de commercialisation.
- L'amélioration du statut et de la protection sociale. En reconnaissance de la contribution significative des OP au développement national, à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté, à la cohésion sociale et à la contribution à la stabilité politique du Cameroun, la protection sociale et l'amélioration du statut doivent être une préoccupation des Pouvoirs Publics. Les formes adaptées d'assurance doivent être introduites pour les OP.

5.4.3 Action 3 : Renforcement des capacités des acteurs de la Société Civile

Objectif : Permettre aux acteurs de la société civile de jouer un rôle important dans le développement harmonieux, équitable et durable du secteur agricole et atteindre les objectifs à l'horizon 2020.

Activités

Cette action se réalise à travers quatre activités portant sur l'amélioration :

- du statut et de la protection sociale de ces acteurs ;
- de l'appui conseil à la société civile ;
- du cadre de travail et du renforcement des capacités des acteurs ; et
- du réseautage et du partenariat.

Les tâches dévolues à ces activités pour la société civile sont analogues à celles développées pour les Organisations Paysannes.

5.4.4 Action 4 : Renforcement des capacités des acteurs du secteur privé

Objectif : Permettre aux acteurs du secteur privé d'assurer le développement harmonieux, équitable et durable du secteur agricole et atteindre les objectifs à l'horizon 2020, notamment en matière de création d'emplois décentés et de génération de valeur ajoutée dans l'ensemble des filières porteuses.

Activités

Cette action se réalise à travers l'amélioration :

- de l'appui conseil et du transfert des technologies pour le secteur privé,
- du cadre de travail et du renforcement des capacités des acteurs,
- du climat des affaires (réformes, lois, règlements, fiscalité, etc.).

Les actions des ministères visant la promotion et la création des entreprises Agricoles seront soutenues (Min-commerce, Min des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat).

5.4.5 Action 5 : Coordination et suivi-évaluation du secteur

Objectif : Permettre une utilisation plus efficace et efficiente des ressources disponibles et informer l'ensemble des parties prenantes de l'état d'avancement de la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles et sous-sectorielle.

Activités

Cette action s'accomplit à travers les activités suivantes :

- Le pilotage de la mise en œuvre du PNIA grâce à une amélioration de la planification, la programmation, la budgétisation et le suivi. Les tâches porteront sur(i) la formation et le recyclage des cadres supérieurs en techniques d'élaboration des politiques et stratégies, de programmation et de suivi-évaluation , (ii) l'élaboration du Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) et (iii) la mise en place du dispositif de suivi évaluation des projets et programmes (revue annuelle des projets et programmes et évaluation orientée vers les résultats MENOR).
- L'amélioration du dispositif statistique est indispensable au pilotage du secteur grâce à un mécanisme permanent de collecte, de traitement, de stockage et de diffusion des statistiques agricoles. Cette activité prévoit(i) la conduite du Recensement National de l'Agriculture (dont le dernier date de 1987), (ii) la mise en place et l'appui au fonctionnement d'un système permanent de collecte, de traitement, et de suivi des statistiques agricoles et alimentaires et (iii) la mise en place d'un système informatisé de stockage, de gestion et de diffusion de la documentation agricole au Cameroun.
- La mise en place et le renforcement du système d'informations. Un système de gestion des connaissances doit être mis en place pour assurer la capitalisation, la diffusion et la vulgarisation des résultats obtenus. Cette diffusion devra se faire en lien avec les organisations de producteurs et les organismes publics et privés de vulgarisation et de conseil agricole. Une plateforme web pérenne pourra être développée pour permettre un téléchargement libre des données.
- Le renforcement de la concertation entre l'Etat, les OP, les OSC et le secteur privé au niveau local, régional et national. Il est nécessaire d'avoir une participation active des principaux acteurs du développement rural à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques.
- Appui au suivi-évaluation du PNIA. Certains acteurs comme les OSC veulent assurer une évaluation indépendante. Ils devront donc être appuyés pour se doter des capacités de suivi et d'évaluation.

5.4.6 Action 6 : Renforcement de la prise en compte du Genre

Objectif : Améliorer la responsabilisation et l'autonomisation socioéconomiques des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables.

Activités

Trois activités conduisent la réalisation de cette action :

- L'amélioration de la prise en compte des femmes. Cette amélioration sera réalisée à travers(i) la promotion de la participation des femmes rurales aux instances de prise de décision, (ii) la formation des femmes rurales en leadership, lobbying et négociation, (iii) l'élaboration d'un programme d'appui à l'entrepreneuriat des femmes, (iv) l'appui en infrastructures et équipements de renforcement des activités de production, de services et de transformation, (v) le renforcement de l'accès des femmes aux ressources productives et au contrôle des revenus et (vi) le partage de l'information.
- L'amélioration de la prise en compte des jeunes sera effective à travers(i) la sensibilisation des jeunes pour les intéresser à travailler dans le secteur rural, (ii) la création des emplois en milieu rural pour les jeunes, (iii) l'appui à l'entrepreneuriat et à l'innovation et (iv) le transfert des technologies pour une agriculture de seconde génération.
- L'amélioration de la protection sociale et de la prise en compte des minorités et groupes vulnérables. Cette activité passe par les tâches suivantes : (i) la promotion des concepts de protection sociale auprès des acteurs du secteur rural, (ii) la promotion de la participation des minorités et groupes vulnérables aux instances de prise de décision dans les associations de développement, (iii) la sensibilisation de ces acteurs pour les intéresser au secteur rural, (iv) l'appui à l'entrepreneuriat social et (v) l'assistance effective lors des catastrophes (filets sociaux).

Ces activités mentionnées devront être intégrées dans la formulation des programmes et projets, particulièrement dans les interventions visant à augmenter la productivité des filières.

5.4.7 Action 7 : Renforcement de la recherche agricole

Objectif : Renforcer la performance de la recherche agricole pour mettre à disposition des producteurs les moyens technologiques d'assurer le développement durable de l'Agriculture camerounaise.

Activités

Les principales concernent :

- Le renforcement de la valorisation des résultats de la recherche. Cette activité comportera des tâches telles que (i) l'élaboration d'une stratégie nationale de vulgarisation et de diffusion des résultats de la recherche, (ii) la traduction en fiches simplifiées des principaux résultats de la recherche, (iii) l'organisation des journées portes ouvertes des innovations technologiques, (iv) la formation des responsables des programmes de recherche en stratégie de communication, (v) la mise en place et le renforcement de capacités de réseaux de journalistes spécialisés en recherche et développement, (vi) la mise en place de cadres de concertation entre chercheurs, vulgarisateurs et organisations professionnelles agricoles au niveaux du secteur, du territoire, de la province et du pays et (vii) la publication et la diffusion des résultats de recherche à travers les canaux appropriés (radio, presse écrite, télévision, organisations professionnelles, etc.).
- La réhabilitation des infrastructures et des acquisitions. Cette activité sera réalisée à travers (i) la construction et la réhabilitation des bâtiments des structures de recherche, (ii) la facilitation de l'accès aux équipements techniques et aux moyens de déplacement,

(iii) l'amélioration du fonctionnement des structures de recherche, (iv) la construction et la réhabilitation des laboratoires ainsi que leur dotation en équipements et réactifs appropriés d'analyse (pédologie, technologie alimentaire, nutrition, ressources génétiques) et (v) le renforcement des capacités des institutions de recherche pour la mise en place de cultivars adaptés aux changements climatiques.

- Le renforcement des capacités institutionnelles et humaines. La formation et le recyclage périodique des cadres et techniciens de la recherche est indispensable. Elle se met en place par (i) l'élaboration et l'exécution d'un plan de formation combinée à (ii) l'évaluation et la prise en compte des écarts constatés.
- Le développement des technologies. Ces technologies peuvent concerner (i) la gestion intégrée de la fertilité des sols (caractériser l'état de la fertilité actuelle des sols ; faire les essais de fertilisation organo-minérale, les tests des méthodes de conservation des eaux et du sol et mener les essais de rationalisation des rotations culturales et les tests des techniques de jachères améliorées), (ii) la protection phytosanitaire et zoo sanitaire (tests des méthodes de lutte contre les mauvaises herbes, les insectes, et les maladies des espèces végétales ; recherche sur les nouvelles maladies animales et recherche sur les méthodes de lutte contre les plantes envahissantes des cours d'eau) et (iii) la transformation des produits agricoles, carnés et halieutiques.
- Le développement des mécanismes de financements à travers les partenariats et les cadres de concertation.

5.4.8 Action 8 : Renforcement de l'enseignement et de la formation professionnelle

Objectif : Améliorer les compétences professionnelles des opérateurs du secteur rural et mettre en adéquation l'offre de formation avec les besoins des futurs métiers à pourvoir.

Activités

Les principales activités concernent :

- L'amélioration du cadre de travail, avec notamment (i) la réhabilitation des équipements et des infrastructures de recherche des structures d'enseignement agricole et (ii) la révision des programmes d'étude pour une meilleure adéquation aux besoins de développement agricole.
- Le renforcement des capacités personnelles des formateurs qui comprend le développement des connaissances, des habiletés et des attitudes.
- Le développement et la création de nouvelles structures de formation professionnelle.
- L'amélioration de la qualité de la formation professionnelle à travers (i) l'élaboration des curriculums adéquats, (ii) la mise en place d'un dispositif pédagogique pertinent et (iii) l'intensification du passage de la théorie à la pratique.

6 EVALUATION DES COÛTS DU PNIA

L'évaluation des coûts a été réalisée grâce à l'implication des différentes directions de la planification des ministères sectoriels et du MINEPAT ainsi que grâce aux contributions directes des principaux acteurs non étatiques dont les besoins de financement ont été intégrés dans le PNIA. Le chiffrage s'est effectué en trois étapes successives : (i) l'estimation et la répartition des financements acquis (extérieurs et intérieurs), (ii) la définition détaillée des coûts de mise en œuvre et (iii) le calcul des besoins additionnels de financement (gaps) nécessaires à l'atteinte des objectifs sectoriels.

6.1 INVENTAIRE DES FINANCEMENTS EN COURS ET DES ENGAGEMENTS

6.1.1 Répartition des financements des projets et programmes en cours d'exécution

Le recensement des projets et programmes s'est basé sur plusieurs documents, notamment :

- La « Revue des politiques, stratégies, programmes et projets de développement rural au Cameroun » ; 31 mai 2013 ;
- Le « Listing des engagements de base par Administration » et « Listing des projets FINEX par secteur » du MINEPAT 2013 ; et
- Les rencontres avec les responsables des ministères des cellules des projets et programmes.

Le montant total des projets financés s'élève à près de 622 milliards de FCFA dont 49 milliards sur ressources internes. Ainsi, 573 milliards de FCFA sont financés sur des ressources externes comme détaillé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14: Répartition des financements acquis par programme du PNIA

Répartition selon les programmes PNIA	Nombre de projets	Total financement extérieur
Domaine thématique 1 : Développement des filières de production et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	39	254 767 049 196
Domaine thématique 2 : Modernisation des infrastructures de production du monde rural et amélioration de l'accès au financement	13	120 741 577 819
Domaine thématique 3 : Gestion et valorisation durable des ressources naturelles	40	162 545 489 130
Domaine thématique 4 : Gouvernance et développement institutionnel	9	35 286 164 819
Total financement acquis extérieurs	61	573 340 280 964

6.1.2 Répartition du budget national et projection des engagements nationaux

Pour les acquis en termes de financements intérieurs, les estimations se basent sur les prévisions d'allocations des ressources issues du DSCE et du Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) 2014 - 2016²⁶. Les chiffres montrent que les estimations du DSCE sont très nettement supérieures aux allocations effectivement attribuées dans le CBMT (tableau 15).

Afin d'éviter une surestimation des budgets intérieurs, il a été jugé plus réaliste d'adopter les chiffres du CBMT 2014 – 2016 plutôt que de reprendre les projections du DSCE. Les taux de progression budgétaire pour la période 2017 – 2020 restent cependant ceux qui ont été prévus dans le DSCE, soit une moyenne de 9,5 % par an (tableau 15).

²⁶ Source CBMT ; MINEPAT, Juin 2013

Tableau 15 : Estimation des ressources internes affectées au secteur rural (2014 – 2020)

Source d'évaluation	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	Total
Prévisions sur la base du DSCE	197	218	289	327	358	392	424	2 202,7
Prévisions sur base du CBMT	CBMT 2014-2016			Projections CBMT 2017 – 2020 (accroissement de 9,5 %/an)				1 447,8
	153,4	164,7	186,9	204,7	224,1	245,4	268,7	

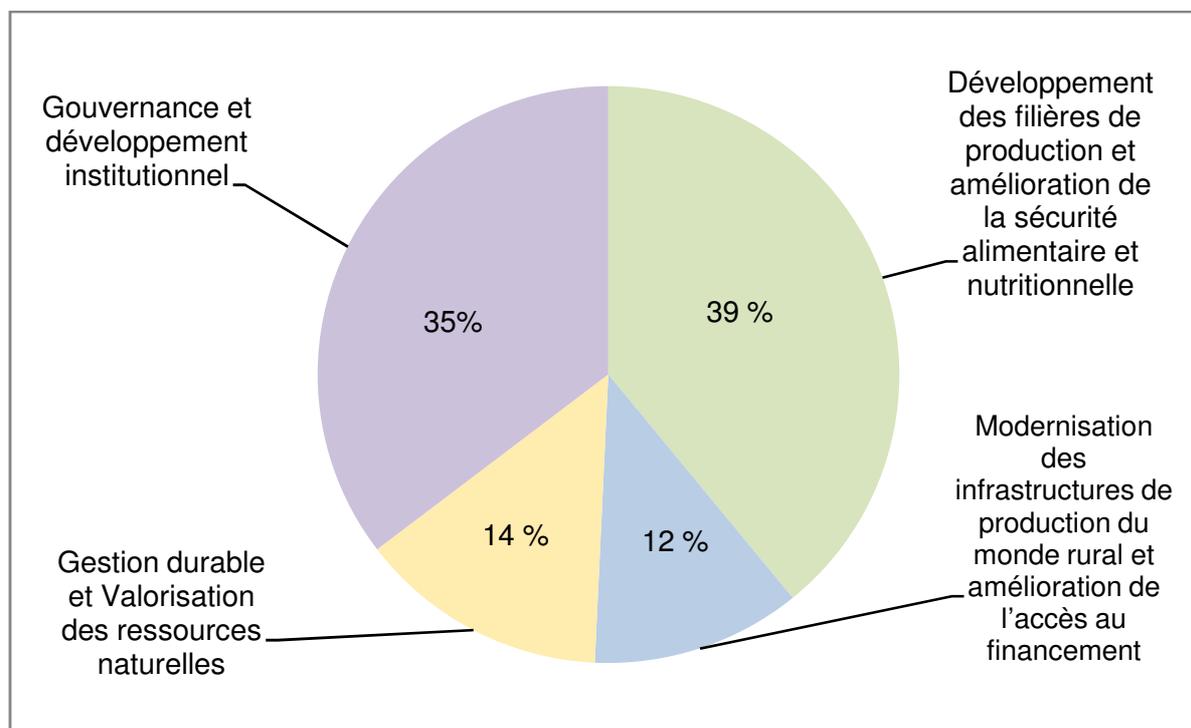
En tenant compte d'une prévision de 21 milliards de FCFA pour la recherche agronomique (3 milliards/an), les financements intérieurs cumulés pour la période considérée s'élèvent à 1 459,8 milliards. La répartition des financements intérieurs entre les quatre domaines thématiques du PNIA a été calculée au prorata des crédits de paiement des Budgets programmes 2013 des quatre ministères du secteur rural.

Le cumul des financements acquis extérieurs et intérieurs (en milliards de FCFA) sont synthétisés au tableau 16 ainsi que leur répartition par domaine thématique à la figure 7.

Tableau 16 : Total des financements acquis par domaine thématique du PNIA

Logique d'intervention	Financement acquis extérieur	Financement acquis intérieur	TOTAL
Domaine thématique 1	254,767	543,437	798,204
Domaine thématique 2	120,741	117,240	237,981
Domaine thématique 3	162,545	121,329	283,874
Domaine thématique 4	35,286	686,794	722,080
TOTAL	573,340	1 468,800	2 042,140
POURCENTAGE	28.2%	71.8%	100 %

Figure 7 : Répartition des financements acquis entre les domaines thématiques du PNIA



6.2 ESTIMATION DES COÛTS DE MISE EN ŒUVRE DU PNIA

L'estimation des coûts nécessaires à la mise en œuvre des actions identifiées dans le PNIA a été réalisée par les différents groupes thématiques lors d'une série d'ateliers organisés au cours du dernier trimestre 2013.

La méthode retenue pour le chiffrage du PNIA a été la *planification par objectif sans contrainte budgétaire*.

La première étape a consisté à définir des coûts unitaires moyens annuels pour chaque activité sur base des coûts détaillés correspondants dans les documents de stratégie sous-sectorielle et dans les plans d'opération des structures concernées (Recherche, OP, etc.).

Sur cette base, des cibles ont ensuite été planifiées jusqu'en 2020 pour chaque activité afin d'atteindre les objectifs fixés pour le secteur (voir cadre de résultat du PNIA).

Enfin, les calculs ont été réalisés année par année pour agréger les activités en actions et définir le coût estimatif des quatre domaines thématiques.

Le coût total de l'ensemble des domaines thématiques et actions du PNIA est estimé à **3 351 milliards FCFA** pour la période 2014 - 2020 (tableau 17).

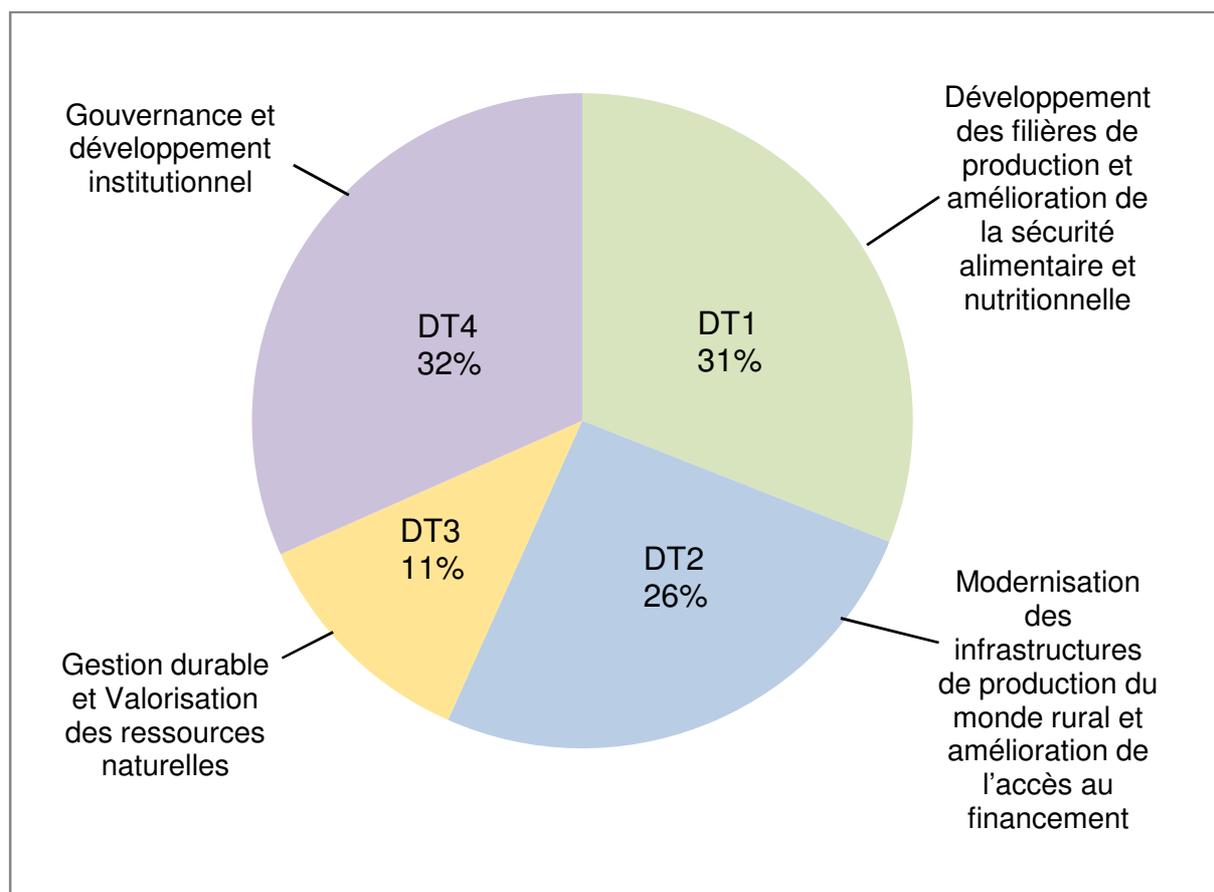
Tableau 17 : Coûts détaillés du PNIA 2014 - 2020

LOGIQUE D'INTERVENTION		COÛTS EN FCFA
Domaine thématique 1 : Développement des filières de production et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle		1 101 613 654 598
Action 11	Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières végétales	561 853 404 157
Action 12	Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales	330 127 451 209
Action 13	Amélioration de la productivité et de la compétitivité des Filières Halieutiques	38 778 784 093
Action 14	Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières forestières	47 428 091 109
Action 15	Définition de normes et contrôle de qualité des produits	24 586 382 299
Action 16	Résilience et Amélioration de la sécurité alimentaire et Nutritionnelle	123 425 924 031
Domaine thématique 2: Modernisation des infrastructures de production du monde rural et amélioration de l'accès au financement		910 973 802 830
Action 21	Modernisation des infrastructures de productions Agro-Sylvo-Pasto-Halieutique (ASPH)	642 989 298 108
Action 22	Modernisation des infrastructures socio-économiques rurales et péri-urbaines	109 008 523 083
Action 23	Amélioration des conditions d'accès au financement	158 975 981 639
Domaine thématique 3: Gestion durable et Valorisation des ressources naturelles		413 744 000 000
Action 31	Amélioration de l'accès et l'usage du foncier Agricole	33 687 767 538
Action 32	Aménagement et valorisation des ressources naturelles	224 187 668 953
Action 33	Protection de l'environnement et adaptation aux changements climatiques	155 867 622 684

Domaine thématique 4: Gouvernance et développement institutionnel		1 124 760 000 000
Action 41	Renforcement des capacités des acteurs publics/parapublics et CTD	751 502 176 064
Action 42	Renforcement des capacités et amélioration du statut de la CAPEF et des OP	36 734 050 157
Action 43	Renforcement des capacités des acteurs de la Société Civile	4 642 170 904
Action 44	Renforcement des capacités des acteurs du Secteur privé	5 173 027 974
Action 45	Coordination et suivi-évaluation du secteur	62 220 171 100
Action 46	Renforcement de la prise en compte du Genre	9 538 558 898
Action 47	Renforcement de la recherche Agricole	104 716 742 316
Action 48	Renforcement de l'enseignement et de la Formation professionnelle	150 232 302 649
TOTAL DU PNIA DU CAMEROUN 2014 - 2020		3 551 091 457 429

La répartition des coûts de mise en œuvre du PNIA montre une répartition assez équilibrée entre les deux premiers domaines thématiques avec respectivement 31 et 26 % pour le développement des filières et la modernisation des facteurs de production. Le domaine thématique gouvernance et développement institutionnel représente 32 % du coût total, notamment du fait de la comptabilisation des budgets de fonctionnement des ministères.

Figure 8 : Répartition des coûts de mise en œuvre du PNIA par domaine thématique



Le coût total de plus de 3 550 milliards de FCFA peut paraître important, néanmoins, s'il est réparti sur la population totale (24 millions d'habitants à l'horizon 2020), il ne représente que 147 962 FCFA/habitant soit 21 137 FCFA par personne et par an.

6.3 EVALUATION DES BESOINS EN FINANCEMENTS ADDITIONNELS (GAPS)

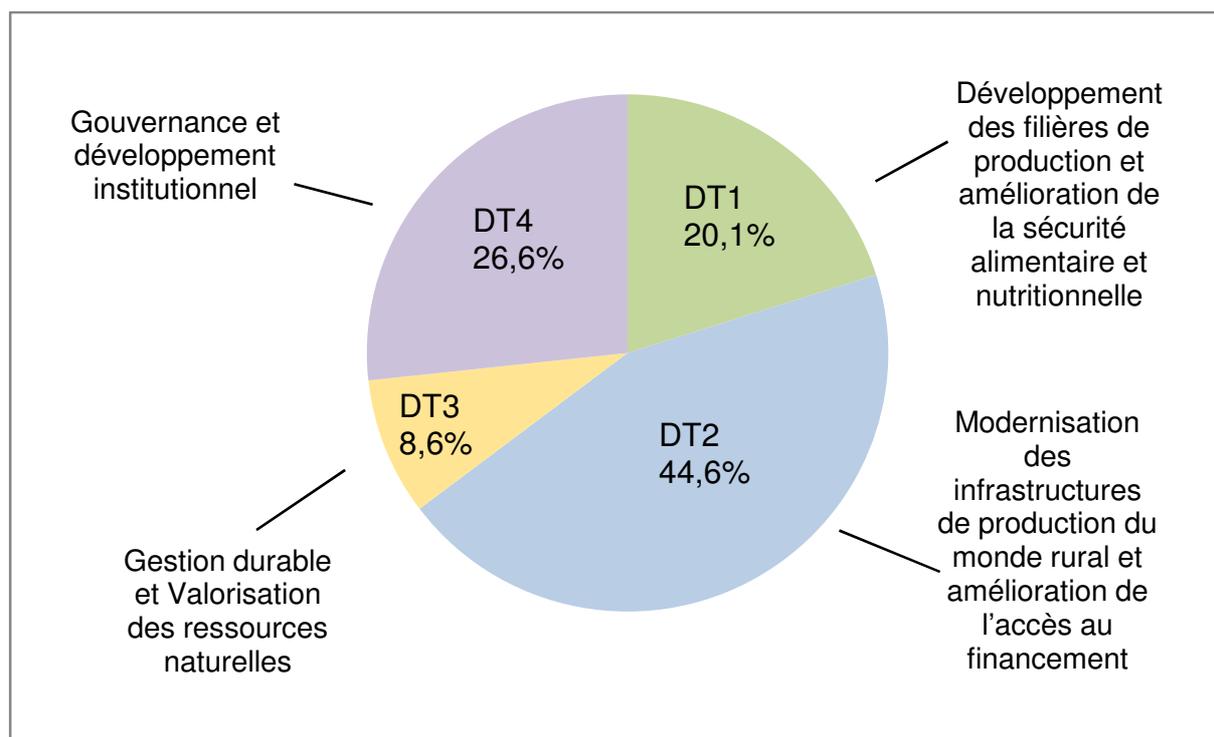
Sur base de l'estimation des financements acquis et des coûts de mise en œuvre, les besoins additionnels (gaps de financement) ont été calculés par domaine thématique sur la période 2014 – 2020 (tableau 18).

Tableau 18 : Répartition des gaps en financement du PNIA (en Milliards de FCFA)

Logique d'intervention	Coûts	Financements acquis	GAP	% de GAP
Domaine thématique 1	1 101,6	798,2	303,4	20.1%
Domaine thématique 2	910,9	237,9	673,0	44.6%
Domaine thématique 3	413,8	283,9	129,9	8.6%
Domaine thématique 4	1 124,8	722,1	402,7	26.7%
TOTAL	3 551,09	2 042,14	1 508,95	42.5%

Les besoins totaux additionnels de financement s'élèvent à près de 1 509 milliards de FCFA et sont essentiellement concentrés dans le deuxième domaine thématique qui inclut les grands investissements structurants ainsi que la facilitation de l'accès aux financements (figure 9). Le deuxième gap le plus important concerne la Gouvernance et le développement institutionnel (26,7 %).

Figure 9 : Répartition des gaps de financement par composante du PNIA



Le volume total de financement additionnel (1 509 milliards de FCFA) correspond à 62 873 FCFA par personne et seulement 8 982 FCFA par habitant et par an.

L'ensemble des calculs (coûts, acquis des projets/programmes, budgets programmes, gaps, objectifs de production, valorisation des productions, répartition régionale) a été programmé dans une matrice Excel. Cette matrice doit faire l'objet d'actualisations régulières par le Secrétariat Exécutif du PNIA pour intégrer les nouvelles données (budgets votés, nouvelles conventions de financement etc.) et constituer ainsi l'outil central de suivi du secteur.

6.4 EVALUATION DES CONTRIBUTIONS DES PRODUCTEURS

Les « producteurs » sont définis ici comme les acteurs non étatiques (Exploitations Agricoles Familiales, Exploitations de Moyenne et Grande Importance, industries de transformation et de commercialisation, coopératives, etc.) qui investissent directement leurs fonds propres et leur force de travail dans la production Agricole²⁷. Les coûts mentionnés dans le PNIA sont essentiellement des fonds publics (intérieurs et extérieurs) destinés non pas à produire mais à soutenir les opérateurs dans leur rôle de producteurs agricoles. Les objectifs définis dans le PNIA doivent donc être atteints par la conjonction des investissements publics assurés par les structures de l'Etat et des investissements privés réalisés par les producteurs.

L'estimation de leurs contributions est essentielle pour avoir une vision globale des efforts nécessaires pour l'atteinte des objectifs sectoriels. Cette estimation est cependant complexe et approximative car les coûts de production sont hétéroclites et souvent imprécis. De plus, les coûts varient non seulement selon les différentes zones agro-écologiques mais également d'une année à l'autre. Des coûts moyens de productions ont néanmoins été définis, à partir des études spécifiques²⁸ menées récemment au Cameroun, afin d'avoir une estimation des volumes d'investissement requis.

Le volume total d'investissement devant être réalisé par les producteurs a ainsi été chiffré à **11 585 milliards de FCFA**, ce qui représente approximativement 80% du total de la valeur des productions cumulées des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

Une partie de ces investissements sera assuré par les banques commerciales et les Etablissements de Micro Finance (EMF) sous formes de crédits accordés aux producteurs. Le volume de ces crédits a été calculé sur base des Cahiers économiques du Cameroun de 2011 et des informations fournies par les institutions financières (tableau 19).

Tableau 19 : Estimation des montants de crédits pour l'Agriculture

Source de crédit (en Milliards de FCFA)	%	Montant Annuel	Total 2014 - 2020
Crédits alloués par le secteur bancaire	-	1 904	13 328
Estimation des crédits pour l'Agriculture	16%	305	2 132
Montant des crédits par le secteur Micro finance (EMF)	-	240	1 680
Estimation des crédits pour l'Agriculture	16%	38	269
Estimation de l'ensemble des crédits agricoles	-	343	2 401

Source : PNIA sur base des Cahiers économiques du Cameroun, 2011

Le volume total de financement du secteur rural sur la période couverte par le PNIA peut être estimé à plus de **15 000 milliards de FCFA** dont plus de **75 % sont réalisés par les producteurs** (tableau 20).

Tableau 20 : Estimation globale des volumes de financement du secteur

Source de financement	Montant	Proportion
Total du PNIA	3 551	23,5 %
Financement acquis interne et externe	2 042	13,5 %
Gap de financement	1 509	10,0 %
Contribution estimée des producteurs	11 585	76,5 %
Apport personnel des producteurs	9 184	60,7 %
Crédit Agricole Bancaire et EMF	2 401	15,9 %
Coût total atteint des objectifs sectoriels	15 136	100,0%

²⁷ Agricole au sens large (cfr Agriculture de seconde génération)

²⁸ Notamment les études réalisées par le programme ACEFA de la coopération française.

6.5 COHERENCE AVEC LES NIVEAUX ACTUELS DE FINANCEMENTS ET DE DEPENSES

D'après le DSCE, la part prévue des dépenses de l'Etat affectées au secteur rural devrait être de 9% en 2020. Comme souligné plus haut, il existe une différence entre cette ambition et la réalité budgétaire du Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT). En effet, le taux affecté au secteur par le CBMT sera de 4,6% en 2016 (contre 8% prévus par le DSCE). De son côté, la revue des dépenses publiques 2003-2012 annonce un taux de 5% pour 2011 et 2012. Il faut cependant souligner que ce chiffre ne concerne que les quatre ministères du secteur rural alors que d'autres dépenses importantes du secteur rural sont budgétisées au niveau d'autres ministères.

Par conséquent, le PNIA a fait le choix de la prudence et les projections budgétaires retenues (1 447,8 milliards de FCFA, sur base du CBMT et non du DSCE), avec une augmentation annuelle de 9,5 % du budget sectoriel, sont réalistes et correspondent à la volonté politique réelle des autorités camerounaises.

De même, les financements additionnels requis (gaps) pour la période 2014-2020, estimés à près de 1 500 milliards de FCFA, sont également réalistes et compatibles avec les capacités actuelles d'absorption budgétaires des structures concernées. La mobilisation du gap devra permettre d'atteindre progressivement les engagements de Maputo.

En ce qui concerne les investissements réalisés par les producteurs privés, la somme de 11 585 milliards de FCFA doit être comprise comme un montant cumulé des dépenses annuelles et des fonds de roulement des producteurs. Il s'agit essentiellement d'autofinancement et la participation réelle du secteur financier (banques et EMF) n'est que de l'ordre de 16 %. C'est précisément pour lever cette limitation que de nombreuses mesures incitatives ont été prévues dans le PNIA. A terme, celles-ci devront permettre de sécuriser le crédit agricole, en faciliter l'accès et augmenter progressivement la part des crédits afin de permettre aux producteurs d'atteindre les objectifs sectoriels.

6.6 RENTABILITE ECONOMIQUE DU PNIA

Les productions additionnelles générées et les données détaillées du calcul sont reprises dans le volume des annexes.

La valeur totale de la production cumulée entre 2014-2020 est estimée à 14 482 Milliards de FCFA soit une valeur de production additionnelle (base année 2013) de 3 349 Milliards de FCFA.

Le taux de rentabilité économique interne (TRI) est estimé à 39 % sur la base d'un cash-flow s'étalant sur les sept années. Les tests de sensibilité établis sur base d'une diminution de revenus additionnels de 15% ramènent la rentabilité à 32%. Une diminution de revenus de 15% combinée avec une hausse des coûts de 10% réduisent le TRI à 28%.

7 MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE

7.1 ROLE DES ACTEURS ET DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE

L'approche participative est désormais adoptée comme mode opératoire de la gestion et de la valorisation des ressources naturelles par l'implication et la responsabilisation des différents détenteurs d'enjeux. Cela guide donc la répartition des rôles des acteurs qui se base sur les missions de chacun d'eux.

7.1.1 Rôles des acteurs

Au niveau des structures gouvernementales

Les fonctions régaliennes des départements ministériels se rapportent à :

- La définition de la stratégie du secteur/sous-secteur, en mettant l'accent sur la cohérence avec la politique nationale dans les domaines impactés par le développement rural, tels que la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la sécurité sanitaire des aliments, la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la promotion des exportations;
- La programmation, le contrôle et le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SDSR/PNIA ;
- L'amélioration du cadre législatif et réglementaire du secteur, notamment par la mise en œuvre des mesures fiscales et douanières incitatives ;
- La collecte et la diffusion des données de base sur le secteur rural ;
- Le renforcement de la concertation entre les différents acteurs et partenaires à tous les niveaux, ainsi que l'appui au renforcement de leurs capacités ; et
- La définition, programmation et mise en œuvre des mesures de protection environnementale et sociale, y compris le renforcement du contrôle de conformité des intrants chimiques (engrais, insecticides, produits vétérinaires) et des semences, la facilitation et le suivi de la mise en œuvre des codes relatifs au secteur rural.

La profession agricole et les organisations des producteurs (OP)

Le rôle des OP comporte plusieurs axes :

- La concertation au sein de la profession agricole ;
- La mission d'organisation de leurs membres, de représentation et de proposition;
- La représentation de la profession agricole dans les interprofessions, les cadres de concertation, auprès des services étatiques, les PTF et autres ;
- La contribution à l'élaboration des politiques, des stratégies et à leur mise en œuvre ;
- Le renforcement des capacités des membres à différents niveaux par l'information et la formation ;
- La prise en charge des fonctions économiques : organisation de services communs ou mutuels aux membres (approvisionnement, recherche de marchés, appui à la commercialisation, facilitation de l'accès au financement et toutes actions destinées à améliorer la production agricole) ; et
- La défense d'intérêts des producteurs et des OP (intérêts catégoriels ou généraux, statut).

L'émergence d'OP disposant d'expériences soutenues et avérées dans la gestion des projets/programmes au profit de leurs membres, dans la maîtrise d'ouvrage des projets de renforcement de capacités techniques, économiques, institutionnelles, organisationnelles, constitue des acquis à capitaliser.

Le secteur privé

Le secteur privé est chargé principalement de toutes les fonctions para agricoles de fourniture de biens et services aux autres acteurs du secteur agricole. Il intervient aussi directement dans la production agricole. Par ailleurs, il peut contribuer à la fourniture de services publics en partenariat avec l'Etat par le biais de la contractualisation. Cette contractualisation se fait sur la base de la maîtrise d'œuvre, ou de la maîtrise d'ouvrage déléguée lorsque l'Etat, à des fins d'efficacité et d'efficience, juge opportun de déléguer sa responsabilité première de maître d'ouvrage.

Les opérateurs privés doivent s'organiser eux-mêmes par catégorie par le biais de leurs représentants au niveau des différentes branches d'activités, notamment au sein des différentes filières de production agricole. Les familles professionnelles concernées se rassemblent au sein d'interprofessions qui gouvernent le fonctionnement des filières.

Les Organisations de la Société Civile (OSC)

De plus en plus visible et active au travers de ses multiples organisations représentatives, elle intervient à plusieurs niveaux, notamment l'appui institutionnel, le renforcement des capacités, la fourniture de service d'appui-conseil et l'accompagnement des communautés.

Elle joue un rôle important en apportant ses capacités et son expérience aux OP et aux communautés rurales à la base. Elle veille à la mise en œuvre cohérente des politiques et stratégies du secteur. Si les ONG internationales ont les capacités souhaitées, les ONG nationales restent encore faibles par manque de moyens techniques et financiers.

Avec l'émergence des OSC, il existe un enjeu autour des aspects de développement et de gouvernance à travers la surveillance des politiques, l'information, la communication et le plaidoyer. A cet effet, les OSC: (i) accompagnent les autres acteurs à poursuivre les dialogues sur les enjeux de politique agricole et de gouvernance économique, (ii) informent l'opinion publique et les citoyens sur les enjeux de politique agricole, (iii) mobilisent leurs forces et énergies, aussi bien au niveau local que national pour assurer la prise en compte de leurs contributions et (iv) mettent en place des mécanismes de concertation et des alliances stratégiques avec les autres acteurs notamment les parlementaires.

Les collectivités territoriales décentralisées

Les collectivités territoriales, avec l'appui des structures déconcentrées de l'Etat et en collaboration avec les autres acteurs, le secteur privé et les Organisations de la Société Civile, travaillent à la base pour l'élaboration et la mise en œuvre des actions locales de développement du secteur rural.

Elles ont désormais la charge de gérer des ressources naturelles comme les forêts communales, relevant de leur circonscription au travers le concept de «forêts communales ».

Les communautés locales

En référence à la réglementation en vigueur elles peuvent solliciter et gérer les ressources naturelles et forestières de leur territoire (forêts communautaires).

La coopération internationale

Les PTF ont pour vocation première d'accompagner les efforts du Gouvernement camerounais dans le développement du secteur rural conformément à ses orientations en matière de lutte contre la pauvreté. Dans l'esprit de la Déclaration de Paris, ils fournissent, en collaboration avec le Gouvernement, des indications sur leurs futures aides au secteur, sur une base pluriannuelle pour une meilleure prévisibilité.

7.2 MECANISME DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE CONCERTATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SDSR, le PNIA sera doté d'outils de coordination, de suivi, d'évaluation, de capitalisation et d'orientation stratégique. Pour ce faire, le dispositif de mise en œuvre sera constitué d'un organe au niveau national et d'un organe au niveau de chaque région. Il s'agit :

- du Comité de Pilotage, doté d'un secrétariat exécutif ; et
- des Comités Régionaux de suivi.

La création de tels organes s'est basée sur les leçons du passé où de nombreux comités ont été mis en place sans être pour autant opérationnels. C'est ainsi qu'ils :

- i. sont placés sous une volonté politique nationale, illustrée par la présidence au niveau du Premier Ministère ;
- ii. s'inscrivent dans le processus du nouveau régime financier et des directives de la CEMAC, qui prévoient une revue sectorielles annuelle du secteur ; et
- iii. débouchent sur des indicateurs concrets permettant un pilotage par les acteurs.

Le fonctionnement de ces comités sera inscrit dans la loi des finances.

7.2.1 Le Comité de Pilotage du PNIA/SDSR

Les missions de pilotage stratégique du PNIA/SDSR seront assurées par un Comité de Pilotage présidé par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, et réunissant en son sein :

- tous les Ministères impliqués dans l'exécution du PNIA, à savoir le noyau dur du secteur rural MINADER ; MINEPIA ; MINFOF ; MINEPDED et les ministères transversaux ; MINEPAT, MINEFI ; MINCOMMERCE ; MINRESI ; MINSANTE ; MINAS ; MINTP ; MINDCAF ; MINATD ; MINMIDT ; MINEE ; MINPROFF ; MINTRANS ; MINFOPRA, MINEX.
- les Représentants des Organisations Paysannes ;
- les Représentants de la Société civile ;
- les Représentants des chambres consulaires et
- Les Chefs de file des PTF.

Le Comité de Pilotage sera doté d'un Secrétariat exécutif permanent, composés des responsables des chaînes PPBS des du MINEPAT, MINADER, MINEPIA, MINFOF et MINEPDED, afin de coordonner et de préparer notamment la revue annuelle sectorielle.

Le Comité de Pilotage aura pour mission :

- d'adopter le plan de phasage de la mise en œuvre du PNIA/SDSR ;
- de mobiliser les ressources nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes et projets issus du PNIA ;
- de suivre et coordonner les actions de l'ensemble des partenaires impliqués dans la mise en œuvre du PNIA ;
- de veiller à l'alignement des interventions des partenaires au développement sur le cadre défini par le PNIA/SDSR et sur les objectifs de la politique agricole communautaire et de l'Union Africaine ; et
- d'organiser et d'approuver les rapports de revue annuelle du secteur ; pour la tenue de cette revue annuelle sectorielle (calée sur le processus de budgétisation de la loi des Finances tel que prévu dans les directives de la CEMAC), il sera notamment préparé : i) la situation des projets et programmes intervenant dans le secteur (budget, répartition géographique et thématique), ii) la situation des indicateurs du cadre des résultats du PNIA (désagrégés par région).

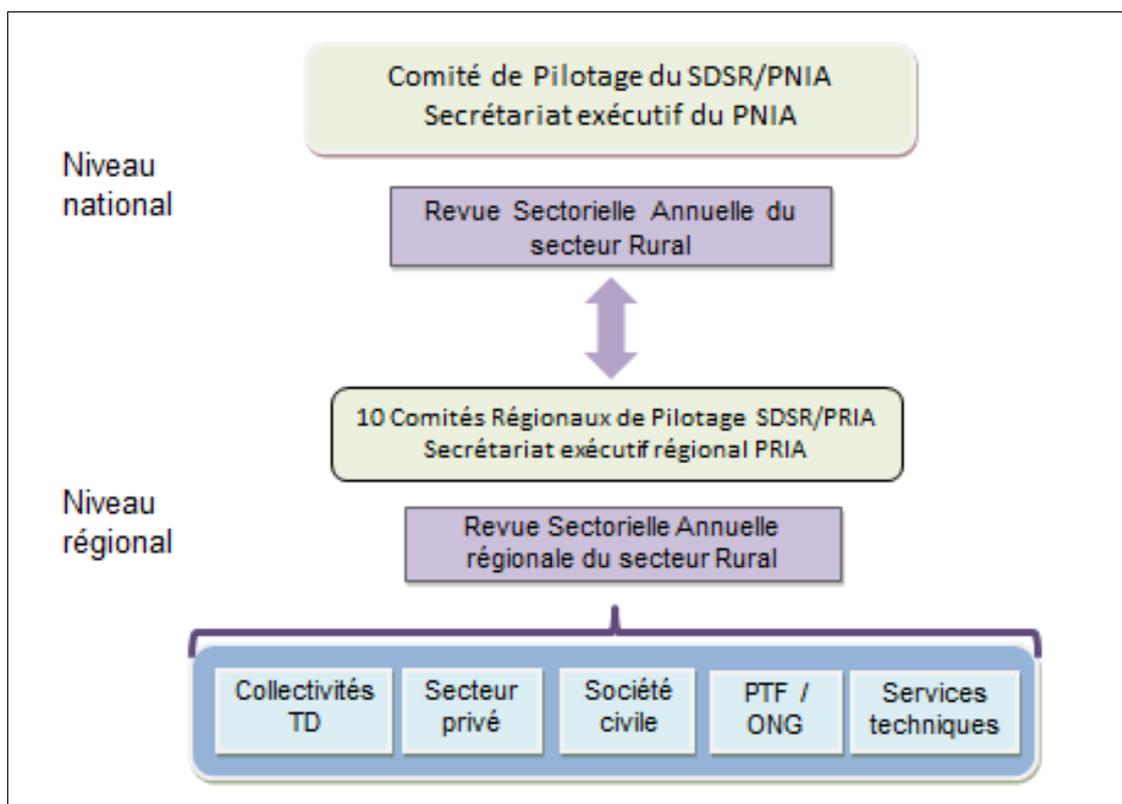
7.2.2 Les Comités Régionaux de suivi(CR)

Sous l'autorité des Gouverneurs de Région, les Comités Régionaux de suivi ont une mission générale d'orientation stratégique et de pilotage technique des Plans Régionaux d'Investissement Agricoles (PRIA). Ils doivent assurer la coordination de la mise en œuvre des actions prévues au niveau de leurs régions respectives. Les CR sont composés des Représentants de l'Etat, des Organisations Paysannes, de la Société Civile, du Secteur Privé et des PTF représentés au niveau régional (figure 10). Les Comités seront créés par un Arrêté ministériel.

Dans le cadre de leur mission d'orientation stratégique, ils seront chargés:

- d'adopter le plan de phasage de la mise en œuvre des PRIA ;
- de suivre et coordonner les actions des partenaires impliqués dans les PRIA ;
- de veiller à l'alignement des interventions des partenaires au développement sur le cadre défini par les PRIA et sur les priorités et objectifs régionaux;
- d'informer régulièrement le Comité de Pilotage(CP) de l'évolution du secteur agricole et rural au niveau de leur région ; et
- d'organiser la revue sectorielle régionale et d'approuver les rapports de revue annuelle du secteur au niveau régional dans le but d'alimenter la revue annuelle sectorielle au niveau national.

Figure 10 : Dispositif de coordination et de pilotage du PNIA et des PRIA



7.3 MODALITES ET MECANISMES DE FINANCEMENT

Le PNIA est un outil de coordination et d'harmonisation entre le Gouvernement, les partenaires au développement, le secteur privé, les organisations professionnelles et la société civile. Sur le plan opérationnel, cette harmonisation pourra être obtenue par l'alignement de chaque nouveau programme ou projet sur l'architecture générale du PNIA. Toutes les nouvelles interventions contribueront ainsi à atteindre les objectifs sectoriels et

permettront d'avoir un impact plus significatif sur la croissance agricole, la réduction de la pauvreté, la lutte contre la malnutrition et la sécurité alimentaire du pays. Cette démarche suppose l'utilisation d'un cadre logique normalisé de manière à ce que chaque projet soit une déclinaison thématique et/ou géographique du PNIA et afin de réduire la dispersion des différentes formes d'intervention. Les indicateurs utilisés pour la formulation des interventions devront également être analogues à ceux mentionnés dans le PNIA de manière à pouvoir identifier la contribution spécifique de chaque projet aux objectifs sectoriels

Les modalités et principes de partenariat s'inscrivent dans une démarche de consultation et de planification stratégique sectorielle et une approche programmatique ministérielle. Les appuis aux programmes cadres du secteur rural pourront adopter différentes modalités de financement :

- Les fonds propres de l'État sur base des revenus publics nationaux.
- L'appui budgétaire, qui peut être général ou ciblé au secteur. L'appui budgétaire est géré de la même manière que les fonds propres.
- Un financement commun d'un groupe de bailleurs peut se faire sous plusieurs formes, notamment le panier commun, sous la gestion d'un ordonnateur national.
- Des financements directs qui sont ciblés aux activités bien définies selon des modes de gestion spécifiques (approche projet).

Les appuis budgétaires sectoriels pourraient des outils intéressants dans la mesure où les ressources sont redéployées (subventions) aux acteurs concernés. Cette délégation des fonds est souhaitable pour permettre la réactivité nécessaire dans l'exécution de la dépense dans un secteur où les acteurs de la production sont des privés et où la saisonnalité des actions est importante.

7.4 RESPONSABLES DE MISE EN OEUVRE

Le niveau de responsabilité est défini conformément au nouveau régime financier qui prévoit, pour chaque Budget-programme ministériel, un responsable par programme. Le PNIA précise les responsabilités au niveau de l'action notamment en termes de planification. Les responsabilités sont également définies au niveau de chaque activité du PNIA.

Le détail des responsables est présenté dans le volume des annexes.

8 DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION GLOBAL

8.1 GENERALITES

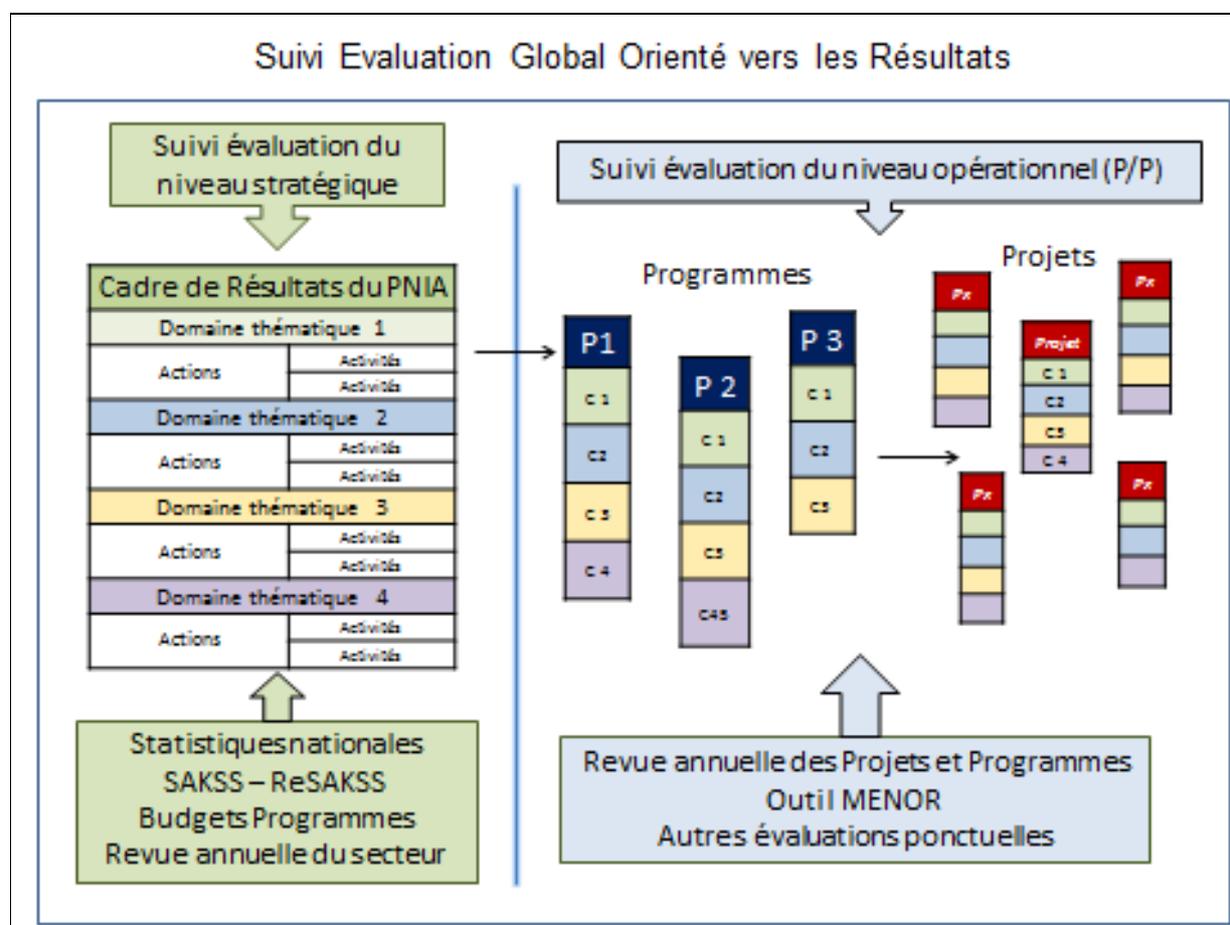
Le dispositif de Suivi Evaluation Global Orienté vers les Résultats (SEGOR) a pour objectif de donner une vision globale des performances du secteur rural et d'informer les décideurs politiques des actions à prendre pour améliorer la mise en œuvre de la stratégie sectorielle.

Pour éviter une dispersion des efforts, il est bâti sur les dispositifs nationaux validés par les autorités camerounaises. Le dispositif institutionnel de suivi évaluation sera basé sur une approche inclusive des acteurs et s'appliquera à deux niveaux distincts (figure 11):

- i. Le **niveau stratégique** qui suit et évalue le cadre de planification stratégique du secteur (PNIA) et mesure de performance des budgets-programmes ministériels.
- ii. Le **niveau opérationnel** qui assure le suivi et l'évaluation externe des performances des programmes et des projets mis en œuvre sur le terrain.

Ces deux niveaux d'évaluation sont complémentaires et permettent une analyse croisée de l'évolution de la mise en œuvre du PNIA auprès du monde rural.

Figure 11 : Schéma du dispositif de suivi évaluation global orienté vers les résultats



8.2 LE DISPOSITIF AU NIVEAU STRATEGIQUE

Ce niveau d'analyse concerne le suivi des indicateurs clés du Cadre de Résultats mais également le suivi budgétaire et financier. Il se basera essentiellement sur :

1) Le dispositif statistique de suivi des indicateurs sectoriels.

L'utilisation de tableaux de bord, indicateurs d'impact, indicateurs de résultats, de

performance et de réalisation donnera un aperçu de l'état d'avancement des actions.

Les structures qui composent le dispositif statistique sont principalement l'Institut National de la Statistique (INS), la Direction des Enquêtes et des Statistiques Agricoles (DESA) et les Direction des Etudes et de la Coopération (DESC), chargées au sein des ministères techniques de la collecte des données primaires sur les exploitations (productions, superficies, ventes, taux d'adoption de certaines techniques etc.) et des statistiques administratives (secondaires) auprès des autres administrations productrices (MINCOMMERCE, MINPMESSA, MINFI).

Le dispositif statistique repose sur la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS).

2) Le dispositif de mesure de la performance développée dans le cadre des budgets-programmes.

Ce dispositif fixe la mesure de la performance au niveau des critères suivants :Efficacité, Efficience, Objectifs, Résultats, Indicateurs et Cibles.

Intégré dans les budgets-programme et la loi des finances, il permet aux élus (députés) de suivre également cette performance.

3) L'organisation annuelle d'une revue sectorielle conjointe Etat, Profession Agricole, PTFet Société civile.

Quatre principaux groupes d'acteurs sont impliqués les Ministères concernés,les Collectivités Territoriales Décentralisées et les communautés de base,les Organisations Paysannes et de la Société Civile et les opérateurs privés etles Partenaires Techniques et Financiers.

Il s'agira lors de cet évènement annuel de:

- réaliser une revue des performances du secteur sur l'année écoulée (par rapport aux prévisions) ;
- débattre de l'état d'avancement de la mise en œuvre générale du PNIA en vue de rendre le secteur plus performant ; et
- examiner la programmation sur un terme triennal glissant.

Le Comité de Pilotage qui réunit tous les Ministres du secteur et les autres acteurs impliqués dans le PNIA est l'instance d'orientation et de prise des décisions. Il valide les données analysées par le Comité Permanent de Suivi et prend les décisions. Son secrétariat exécutif joue le rôle d'interface avec les acteurs du suivi évaluation afin de préparer la revue annuelle sectorielle.

8.3 LE DISPOSITIF AU NIVEAU OPERATIONNEL

Le dispositif de suivi évaluation des projets et programmesbasé sur trois approches complémentaires :

- Le suivi ponctuel et systématique de l'ensemble des projets, exécuté en début de chaque année à travers la Revue annuelle des Projets/Programmes (P/P).
- L'évaluation continue d'un échantillon de projets, exécutée tout au long de l'année à travers le Monitoring Externe National Orienté vers les Résultats (MENOR).
- Les autres évaluations ponctuelles (il s'agit d'évaluations d'impact, de missions d'accompagnement des PTF, de conventions avec certains projets ou structures) réalisées en cours d'année.

Les Cellulesde Suivi Evaluation et la Cellule des Projets et Programmes de chaque ministère sont à la base du processus. Ces cellules peuvent être regroupées en un comité permanent de S&E (MINADER, MINFOF, MINEPDED, MINEPIA, MINEPAT) pour faciliter les échanges. Le rôle de ces Cellules est de collecter, traiter et analyser les données primaires et secondaires provenant des Projets et Programmes qui relèvent de leur Département

Ministériel respectif. Le Comité permanent compile les données provenant de ces cellules, analyse les données conjointement avec les cellules au cours d'une séance de travail semestrielle et les transmettent au secrétariat exécutif du Comité de Pilotage du PNIA.

Tous les membres des Cellules seront initiés à cet outil. La matrice budgétaire du PNIA sera utilisée pour la situation des financements acquis et la planification sectorielle.

8.4 INTEGRATION DU DISPOSITIF SECTORIEL DANS UNE DYNAMIQUE NATIONALE ET REGIONALE

Le dispositif de Suivi Evaluation Global Orienté vers les Résultats du secteur s'intègre harmonieusement dans une dynamique nationale et régionale. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du PNIA, il est prévu le renforcement du système de suivi-évaluation national, sectoriel et local à travers le *Strategic Analysis and Knowledge Support System*(SAKSS) qui est en connexion avec le système régional, le RESAKSS.

Le nœud national du SAKSS prendra corps autour d'un réseau d'institutions et d'experts existants qui seraient renforcés pour impulser rapidement l'efficacité en matière de capitalisation, de diffusion, de circulation et de mise à disposition des informations pour une prise de décision.

L'opérationnalisation du dispositif de suivi évaluation global orienté vers les résultats se fera de manière progressive sur plusieurs années. Elle est directement liée à l'opérationnalisation effective des chaînes PPBS dans les ministères sectoriels.

L'opérationnalisation du SEGOR nécessitera un renforcement coordonné des capacités des différentes structures sur le long terme.

9 IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET MESURES D'ATTENUATION

9.1 IMPACTS POSITIFS

L'impact du PNIA sera globalement positif sur le plan de la création de richesses et d'emplois et sur la valorisation durable et équilibrée des ressources naturelles. D'une manière générale, le PNIA interagit avec la protection et la valorisation des ressources naturelles à deux niveaux: i) la diminution de la pression des populations rurales sur les ressources naturelles grâce aux nouvelles perspectives d'intensification durable de la production et ii) l'encadrement technique en matière de bonnes pratiques agro écologiques qui va créer les conditions en faveur de la protection de l'environnement.

9.2 IMPACTS NEGATIFS POTENTIELS

Certaines actions sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur l'environnement. Il s'agit notamment des aménagements hydro agricoles, des constructions de pistes ou de voies d'accès, de la mécanisation de l'agriculture et de l'utilisation plus importantes de produits phytosanitaires. L'augmentation des superficies agricoles, consécutive à la création de nouvelles zones des cultures, l'aménagement de nouvelles plaines agricoles et le développement des cultures irriguées pourraient entraîner de la déforestation et la destruction de formations végétales. Les aménagements hydro agricoles et le développement de l'agriculture irriguée sont susceptibles de conduire à la perturbation du régime des cours d'eau et à l'érosion des berges et bassins versants si les mesures appropriées ne sont prises.

Il faudra aussi considérer l'éventualité d'une contamination et d'une pollution des eaux de surface et souterraines induites par l'utilisation incontrôlée d'engrais et pesticides. De plus, l'utilisation abusive et non maîtrisée d'engins motorisés pourrait non seulement agir sur la structure des sols mais aussi provoquer une augmentation de l'érosion. Enfin, la promotion des semences améliorées dans le contexte d'une spécialisation agricole peut conduire à long terme à la perte de la diversité biologique.

9.3 MESURES D'ATTENUATION

Un premier groupe de mesures d'atténuation prévues est relatif à la gestion des connaissances. Ces mesures concernent : (i) la promotion de cultivars adaptés aux changements climatiques, (ii) la cartographie de la vulnérabilité des ressources naturelles, (iii) la cartographie des zones de production et des bassins versants, (iv) les études liées à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, (v) les études d'impact de la motorisation sur l'environnement par zone agro écologique.

Le deuxième groupe de mesures portent sur: (i) la mise en place d'un mécanisme de contrôle des intrants, (ii) la mise en place d'un dispositif efficace de vulgarisation et de formation technique des producteurs, (iii) la mise en place d'un dispositif de contrôle et certification.

Le troisième groupe de mesures porte sur les actions spécifiques et comprend les activités suivantes : (i) la promotion de la gestion intégrée de la fertilité des sols, (ii) la promotion des activités de plantations de reboisement communautaire et privé et (iii) la réalisation d'ouvrages de protection des berges des cours d'eau. Toutes ces activités et tâches ont été détaillées et budgétisées dans le troisième domaine thématique.

Conformément au cadre législatif de gestion environnementale en vigueur sur le plan national et international, tous les projets et programmes feront l'objet d'une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et d'un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) approuvés par les instances compétentes avant leur mise en œuvre.

Les risques et impacts négatifs potentiels sont synthétisés et analysés à trois niveaux : (i) les risques contextuels, (ii) les risques liés à la programmation et (iii) les risques institutionnels. Pour chaque risque identifié, des mesures d'atténuation ont été définies afin de minimiser le risque résiduel.

Tableau 21 : Matrice d'évaluation des risques et des mesures d'atténuation

Risque	Probabilité du risque	Impact du risque	Élément de réponse au risque (mesures d'atténuation)	Risque résiduel combiné
Premier niveau : risques contextuels				
Situation climatique variable et défavorable	Probable	Significatif	Mise en œuvre des actions d'adaptation au changement climatique Mise à disposition d'informations climatiques de qualité Actions liées à la croissance verte	Mineur
Persistance des crises économiques et financières internationales (crise énergétiques / volatilité des cours mondiaux des produits agricoles)	Probable	Majeur	Développement des chaînes de valeurs visant le marché national et sous régional	Mineur
Nuisance environnementale potentielle du PNIA	Peu probable	Mineur	Étude IES, développement de bonnes pratiques de l'économie verte	Mineur
Deuxième niveau : risques liés à la programmation et risques budgétaires				
Faible capacité institutionnelle et humaine des acteurs pour une planification et une mise en œuvre efficiente des projets	Probable	Majeur	Mise en place de dispositif d'appui et de renforcement de capacités des acteurs nationaux : formations, etc. Maintien et renforcement du leadership et de la responsabilité nationale	Mineur
Mauvaise gouvernance et faible niveau de transparence dans la gestion administrative	Probable	Majeur	Renforcement des capacités des acteurs et audits réguliers Suivi indépendant des acteurs de la société civile	Mineur

Risque	Probabilité du risque	Impact du risque	Elément de réponse au risque (mesures d'atténuation)	Risque résiduel combiné
Troisième niveau : risques institutionnels				
Non coordination des interventions et non harmonisation des procédures des PTF dans leur appui au développement	Probable	Majeur	Tenue régulière de cadre de concertation Organisation de revue sectorielle annuelle conjointe des acteurs du secteur rural	Mineur
Faible capacité de mobilisation des ressources financières externes	Probable	Majeur	Organisation du business meeting et mobilisation permanente de nouveaux financement Développement d'un cadre cohérent de planification et de suivi évaluation du PNIA favorisant toutes les modalités de mise en œuvre des financements y compris les appuis budgétaires sectoriels	Mineur
Insécurité institutionnelle liée à l'accès aux ressources naturelles (accès aux ressources pour les exploitations familiales et les agro-industries)	Probable	Majeur	Sécurisation de l'accès au foncier pour toutes les catégories de producteurs Développement d'activités liées à l'aménagement harmonieux du territoire Poursuite du transfert des compétences de gestion des ressources naturelles aux Collectivités Territoriales et aux communautés de base Poursuite de l'amélioration du code rural et du cadastre rural	Mineur